SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DU VAR

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

RAA / 2026_10

ELECTIONS PROFESSIONNELLES 2026

PUBLICATION DU VENDREDI 16 OCTOBRE 2026

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

RAA / 2026_10

ELECTIONS PROFESSIONNELLES 2026

Publication du Vendredi 16 Octobre 2026

SOMMAIRE

Arrêtés

Numéro	Objet	Pages
5338	Arrêté fixant les listes des candidats à l'élection des représentants des personnels administratifs, techniques et spécialisés relevant de la Commission Administrative Paritaire de catégorie A	**5**
5339	Arrêté fixant les listes des candidats à l'élection des représentants des personnels administratifs, techniques et spécialisés relevant de la Commission Administrative Paritaire de catégorie B	**9**
5340	Arrêté fixant les listes des candidats à l'élection des représentants des personnels administratifs. techniques et spécialisés relevant de la Commission Administrative Paritaire de catégorie C	**13**
5341	Arrêté fixant les listes des candidats à l'élection des représentants des sapeurs-pompiers professionnels relevant de la Commission Administrative Paritaire de catégorie A	**18**
5342	Arrêté fixant les listes des candidats à l'élection des représentants des sapeurs-pompiers professionnels relevant de la Commission Administrative Paritaire de catégorie B	**23**
5343	Arrêté fixant les listes des candidats à l'élection des représentants des sapeurs-pompiers professionnels relevant de la Commission Administrative Paritaire de catégorie C	**29**
5344	Arrêté fixant les listes des candidats à l'élection des représentants des personnels au Comité Social Territorial du SDIS du Var	**34**
5345	Arrêté la liste des électeurs pour l'élection des représentants des personnels administratifs et techniques spécialisés et des sapeurs-pompiers professionnels au Comité Social Territorial	**41**
5346	Arrêté fixant la liste des électeurs pour l'élection des représentants des personnels à la Commission Consultative Paritaire	**64**
5347	Arrêté fixant la liste des électeurs pour l'élection des représentants des personnels administratifs et techniques spécialisés à la Commission Administrative Paritaire de catégorie A	**67**
5348	Arrêté fixant la liste des électeurs pour l'élection des représentants des personnels administratifs et techniques spécialisés à la Commission Administrative Paritaire de catégorie B	**70**
5349	Arrêté fixant la liste des électeurs pour l'élection des représentants des personnels administratifs et techniques spécialisés à la Commission Administrative Paritaire de catégorie C	**73**
5350	Arrêté fixant la liste des électeurs pour l'élection des représentants des sapeurs-pompiers professionnels à la Commission Administrative Paritaire de catégorie A	**78**
5351	Arrêté fixant la liste des électeurs pour l'élection des représentants des sapeurs-pompiers professionnels à la Commission Administrative Paritaire de catégorie B	**82**

5352	Arrêté fixant la liste des électeurs pour l'élection des représentants des sapeurs-pompiers professionnels à la Commission Administrative Paritaire de catégorie C	**87**
5353	Arrêté portant institution d'un bureau de centralisation du vote électronique pour les élections des représentants au Comité Social Territorial (CST), aux Commissions administratives Paritaires (CAP) de catégories A-B-C et à la Commission Consultative Paritaire (CCP)	**102**
5354	Arrêté portant institution d'un bureau de vote électronique pour l'élection des représentants au Comité Social Territorial	**105**
5355	Arrêté portant institution d'un bureau de vote électronique pour l'élection des représentants personnels administratifs et techniques spécialisés à la Commission Administrative Paritaire de catégorie A	**108**
5356	Arrêté portant institution d'un bureau de vote électronique pour l'élection des représentants personnels administratifs et techniques spécialisés à la Commission Administrative Paritaire de catégorie B	**111**
5357	Arrêté portant institution d'un bureau de vote électronique pour l'élection des représentants personnels administratifs et techniques spécialisés à la Commission Administrative Paritaire de catégorie C	**114**
5358	Arrêté portant institution d'un bureau de vote électronique pour l'élection des représentants sapeurs-pompiers professionnels à la Commission Administrative Paritaire de catégorie A	**117**
5359	Arrêté portant institution d'un bureau de vote électronique pour l'élection des représentants sapeurs-pompiers professionnels à la Commission Administrative Paritaire de catégorie B	**120**
5360	Arrêté portant institution d'un bureau de vote électronique pour l'élection des représentants sapeurs-pompiers professionnels à la Commission Administrative Paritaire de catégorie C	**123**
5390	Arrêté portant carence de candidats à l'élection des représentants du personnel à la Commission Consultative Paritaire du SDIS du Var	**126**

ARRETES

Envoyé en préfecture le 15/10/2026
Reçu en préfecture le 15/10/2026
Publié le 16/10/2026
ID : 083-288300403-20261015-5338-AR

REPUBLIQUE FRANCAISE

Service Départemental d'Incendie et de Secours du Var

Direction

Numéro : 5338

Arrêté fixant les listes des candidats à l'élection des représentants des personnels administratifs, techniques et spécialisés relevant de la Commission Administrative Paritaire de catégorie A

LA PRESIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU SDIS DU VAR

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code Electoral,

VU le Code Général de la Fonction Publique et notamment la Partie législative Titre VI du livre II / Partie réglementaire Titre I du livre II, et R.211-503 et suivants ;

VU le décret n° 2025-1430 du 30 décembre 2025 harmonisant et simplifiant les dispositions applicables aux élections professionnelles et aux instances de dialogue social dans la fonction publique ;

VU la note d'information de la DGCL sur l'organisation des élections professionnelles du 28 avril 2026 ;

VU l'arrêté du 2 juillet 2025 fixant la date des prochaines élections professionnelles dans la fonction publique ;

VU la délibération n°26_23 du Conseil d'Administration du SDIS du Var en date du 4 mars 2026 portant modalités d'organisation du vote électronique pour les élections professionnelles 2026 des représentants du personnel au sein du Comité Social Territorial (CST), des Commissions Administratives Paritaires (CAP) et de la Commission Consultative Paritaire (CCP) ;

VU l'arrêté n° 4552 portant modalités d'organisation du vote électronique pour l'élection des représentants des personnels administratifs et techniques spécialisés et des sapeurs-pompiers professionnels aux Commissions Consultatives Paritaires (CAP) des catégories A-B-C,

Considérant la recevabilité du dépôt de liste de candidats à l'élection des représentants des personnels à la CAP PATS de catégorie A du SDIS du Var effectuée le 14 octobre 2026 par une organisation syndicale habilitée,

Sur proposition de Monsieur le Directeur départemental des Services d'Incendie et de Secours du Var,

Envoyé en préfecture le 15/10/2026
Reçu en préfecture le 15/10/2026
Publié le
ID : 083-288300403-20261015-5338-AR

ARRETE

Article 1er :

La liste des candidats à l'élection des représentants des personnels administratifs, techniques et spécialisés relevant de la Commission Administrative Paritaire de catégorie A du SDIS du Var est mentionnée à l'annexe du présent arrêté.

Article 2 :

Le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours du Var est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera transmis au Préfet du Département, affiché dans les locaux du Service Départemental d'Incendie et de Secours du Var et publié sur son site internet, sous un onglet spécifique « Elections 2026 », ainsi que sous l'onglet général « Recueil des actes administratifs ».

Article 3 :

Conformément à l'article R421-1 du Code de justice administrative, le Tribunal Administratif de Toulon sis 5 rue Racine – CS 40510, 83041 TOULON CEDEX 9, peut être saisi par voie de recours formé contre la présente décision dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des formalités de publicité (affichage dans les locaux du service départemental d'incendie et de secours du Var et publication sur le site internet du SDIS du Var www.sdis83.fr), par voie postale ou par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr.

LE MUY, le 14 OCT. 2026

La Présidente
du Conseil d'Administration du SDIS

Madame Françoise LEGRAIEN

Envoyé en préfecture le 15/10/2026
Reçu en préfecture le 15/10/2026
Publié le
ID : 083-288300403-20261015-5338-AR

ANNEXE

Liste des candidats à l'élection des représentants

des personnels administratifs, techniques et spécialisés

relevant

de la Commission Administrative Paritaire de catégorie A

Envoyé en préfecture le 15/10/2026
Reçu en préfecture le 15/10/2026
Publié le
ID : 083-288300403-20261015-5338-AR

COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE
DES PATS DE CATEGORIE A
DU SDIS DU VAR
ELECTION DU 10 DECEMBRE 2026

DECLARATION DE LISTE DES CANDIDATS

Nom de l'organisation syndicale : AVENIR SECOURS
.....
(ou des organisations syndicales en cas de liste commune)

Appartenance de l'organisation syndicale présentant la liste à une (ou des) union de syndicats :
(Nom de(s) l'union(s) de syndicats à caractère national de rattachement)
CFE-CGC.....
.....

Si appartenance à plusieurs unions, répartition des suffrages exprimés entre celles-ci :
(Indiquer une part pour chaque union)
.....
.....

Nom et prénom du délégué de liste : LAMARQUE OLLIVIER.....
Nom et prénom du délégué suppléant de liste (facultatif) : JACQUET SAMUEL
.....

Liste ordonnée des candidats :

N°	Nom-Prénom	Sexe	Grade	Affectation
1	HEDREVILLE SOPHIE	F	ATTACHE	GPAT
2	SITRUK CELINE	F	ATTACHE PRINCIPAL	GFCP
3	SENEVAL OLIVIER	H	INGENIEUR	GLT
4	BRION MAGALIE	F	INGENIEUR PRINCIPAL	GSIC
5	SALESSE OLIVIER	H	ATTACHE	GFCP
6	CLERGET LOIC	H	INGENIEUR PRINCIPAL	GSIC
7				
8				
9				
10				
11				
12				

La liste comporte3.... *(nombre)* femmes candidates.
La liste comporte3.... *(nombre)* hommes candidats.

La liste doit comprendre autant de noms qu'il y a de sièges à pourvoir, titulaires et suppléants, et au plus au double du nombre de sièges de représentants titulaires et suppléants à pourvoir (6). Toutefois, la liste de candidats peut être incomplète avec au moins 2 candidats pour l'effectif de cette CAP, soit un minimum de 2 candidats et un maximum de 12 candidats.
La liste doit comporter un nombre pair de noms.
La liste doit comprendre un nombre de femmes et d'hommes correspondant aux parts respectives de femmes et d'hommes représentées au sein de la CAP (proportion de femmes : 64,71%). Ce nombre est calculé sur l'ensemble des candidats inscrits sur la liste et arrondi indifféremment à l'entier inférieur ou supérieur à défaut de nombre entier.
La présente liste doit être accompagnée de la déclaration de candidature individuelle signée de chaque candidat.

Le 29/09/26, à Toulon

Signature du délégué de liste

Envoyé en préfecture le 15/10/2026
Reçu en préfecture le 15/10/2026
Publié le 16/10/2026
ID : 083-288300403-20261015-5339-AR

REPUBLIQUE FRANCAISE

Service Départemental
d'Incendie et de Secours du Var

Direction

Numéro : 5339

Arrêté fixant les listes des candidats à l'élection des représentants des personnels administratifs, techniques et spécialisés relevant de la Commission Administrative Paritaire de catégorie B

LA PRESIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU SDIS DU VAR

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code Electoral,

VU le Code Général de la Fonction Publique et notamment la Partie législative Titre VI du livre II / Partie réglementaire Titre I du livre II, et R.211-503 et suivants ;

VU le décret n° 2025-1430 du 30 décembre 2025 harmonisant et simplifiant les dispositions applicables aux élections professionnelles et aux instances de dialogue social dans la fonction publique ;

VU la note d'information de la DGCL sur l'organisation des élections professionnelles du 28 avril 2026 ;

VU l'arrêté du 2 juillet 2025 fixant la date des prochaines élections professionnelles dans la fonction publique ;

VU la délibération n°26_23 du Conseil d'Administration du SDIS du Var en date du 4 mars 2026 portant modalités d'organisation du vote électronique pour les élections professionnelles 2026 des représentants du personnel au sein du Comité Social Territorial (CST), des Commissions Administratives Paritaires (CAP) et de la Commission Consultative Paritaire (CCP) ;

VU l'arrêté n° 4552 portant modalités d'organisation du vote électronique pour l'élection des représentants des personnels administratifs et techniques spécialisés et des sapeurs-pompiers professionnels aux Commissions Consultatives Paritaires (CAP) des catégories A-B-C,

Considérant la recevabilité du dépôt de liste de candidats à l'élection des représentants des personnels à la CAP PATS de catégorie B du SDIS du Var effectuée le 14 octobre 2026 par une organisation syndicale habilitée,

Sur proposition de Monsieur le Directeur départemental des Services d'Incendie et de Secours du Var,

Envoyé en préfecture le 15/10/2026
Reçu en préfecture le 15/10/2026
Publié le
ID : 083-288300403-20261015-5339-AR

ARRETE

Article 1er :

La liste des candidats à l'élection des représentants des personnels administratifs, techniques et spécialisés relevant de la Commission Administrative Paritaire de catégorie B du SDIS du Var est mentionnée à l'annexe du présent arrêté.

Article 2 :

Le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours du Var est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera transmis au Préfet du Département, affiché dans les locaux du Service Départemental d'Incendie et de Secours du Var et publié sur son site internet, sous un onglet spécifique « Elections 2026 », ainsi que sous l'onglet général « Recueil des actes administratifs ».

Article 3 :

Conformément à l'article R421-1 du Code de justice administrative, le Tribunal Administratif de Toulon sis 5 rue Racine – CS 40510, 83041 TOULON CEDEX 9, peut être saisi par voie de recours formé contre la présente décision dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des formalités de publicité (affichage dans les locaux du service départemental d'incendie et de secours du Var et publication sur le site internet du SDIS du Var www.sdis83.fr), par voie postale ou par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr.

LE MUY, le 14 OCT. 2026

SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DU VAR

La Présidente
du Conseil d'Administration du SDIS

Madame Françoise LEGRAIEN

Envoyé en préfecture le 15/10/2026
Reçu en préfecture le 15/10/2026
Publié le
ID : 083-288300403-20261015-5339-AR

ANNEXE

Listes des candidats à l'élection des représentants

des personnels administratifs, techniques et spécialisés

relevant

de la Commission Administrative Paritaire de catégorie B

Envoyé en préfecture le 15/10/2026
Reçu en préfecture le 15/10/2026
Publié le
ID : 083-288300403-20261015-5339-AR

COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE DES PATS DE CATEGORIE B DU SDIS DU VAR

SCRUTIN DU 3 AU 10 DECEMBRE 2026

DECLARATION DE LISTE DES CANDIDATS

Nom de l'organisation syndicale : AVENIR SECOURS
……
(ou des organisations syndicales en cas de liste commune)

Appartenance de l'organisation syndicale présentant la liste à une (ou des) union de syndicats :
(Nom de(s) l'union(s) de syndicats à caractère national de rattachement)
CFE-CGC……
……

Si appartenance à plusieurs unions, répartition des suffrages exprimés entre celles-ci :
(Indiquer une part pour chaque union)
……
……

Nom et prénom du délégué de liste : LAMARQUE OLLIVIER……
Nom et prénom du délégué suppléant de liste (facultatif) : JACQUET SAMUEL……

Liste ordonnée des candidats :

N°	Nom-Prénom	Sexe	Grade	Affectation
1	DEMAN FLORIAN	M	TECHNICIEN PAL 2éme classe	GLT
2	DRIDI ALAIN	M	REDACTEUR PAL 1er classe	GFCP
3	PONS SANDRINE	F	REDACTEUR	GFCP
4	BAEZA SYLVIE	F	REDACTEUR PAL 1er classe	GRH
5	MELO LAURENT	M	TECHNICIEN PAL 2éme classe	GSIC
6	DOUTRELUIGNE CEDRIC	M	TECHNICIEN PAL 1er classe	GSIC
7				
8				
9				
10				
11				
12				

La liste comporte ……2…. *(nombre)* femmes candidates.
La liste comporte ……4…. *(nombre)* hommes candidats.

La liste doit comprendre autant de noms qu'il y a de sièges à pourvoir, titulaires et suppléants, et au plus au double du nombre de sièges de représentants titulaires et suppléants à pourvoir (6). Toutefois, la liste de candidats peut être incomplète avec au moins 4 candidats pour l'effectif de cette CAP, soit un minimum de 4 candidats et un maximum de 12 candidats.
La liste doit comporter un nombre pair de noms.
La liste doit comprendre un nombre de femmes et d'hommes correspondant aux parts respectives de femmes et d'hommes représentées au sein de la CAP (proportion de femmes : 44,44%). Ce nombre est calculé sur l'ensemble des candidats inscrits sur la liste et arrondi indifféremment à l'entier inférieur ou supérieur à défaut de nombre entier.
La présente liste doit être accompagnée de la déclaration de candidature individuelle signée de chaque candidat.

Le 29/09/26, à Toulon

Signature du délégué de liste

Envoyé en préfecture le 15/10/2026
Reçu en préfecture le 15/10/2026
Publié le 16/10/2026
ID : 083-288300403-20261015-5340-AR

REPUBLIQUE FRANCAISE

Service Départemental d'Incendie et de Secours du Var

Direction

Numéro : 5340

Arrêté fixant les listes des candidats à l'élection des représentants des personnels administratifs, techniques et spécialisés relevant de la Commission Administrative Paritaire de catégorie C

LA PRESIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU SDIS DU VAR

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code Electoral,

VU le Code Général de la Fonction Publique et notamment la Partie législative Titre VI du livre II / Partie réglementaire Titre I du livre II, et R.211-503 et suivants ;

VU le décret n° 2025-1430 du 30 décembre 2025 harmonisant et simplifiant les dispositions applicables aux élections professionnelles et aux instances de dialogue social dans la fonction publique ;

VU la note d'information de la DGCL sur l'organisation des élections professionnelles du 28 avril 2026 ;

VU l'arrêté du 2 juillet 2025 fixant la date des prochaines élections professionnelles dans la fonction publique ;

VU la délibération n°26_23 du Conseil d'Administration du SDIS du Var en date du 4 mars 2026 portant modalités d'organisation du vote électronique pour les élections professionnelles 2026 des représentants du personnel au sein du Comité Social Territorial (CST), des Commissions Administratives Paritaires (CAP) et de la Commission Consultative Paritaire (CCP) ;

VU l'arrêté n° 4552 portant modalités d'organisation du vote électronique pour l'élection des représentants des personnels administratifs et techniques spécialisés et des sapeurs-pompiers professionnels aux Commissions Consultatives Paritaires (CAP) des catégories A-B-C,

Considérant la recevabilité des dépôts de listes de candidats à l'élection des représentants des personnels à la CAP PATS de catégorie C du SDIS du Var effectuée le 13 octobre 2026 par une organisation syndicale habilitée,

Sur proposition de Monsieur le Directeur départemental des Services d'Incendie et de Secours du Var,

Envoyé en préfecture le 15/10/2026
Reçu en préfecture le 15/10/2026
Publié le
ID : 083-288300403-20261015-5340-AR

ARRETE

Article 1er :

Les listes des candidats à l'élection des représentants des personnels administratifs, techniques et spécialisés relevant de la Commission Administrative Paritaire de catégorie C sont mentionnées à l'annexe du présent arrêté.

Article 2 :

Le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours du Var est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera transmis au Préfet du Département, affiché dans les locaux du Service Départemental d'Incendie et de Secours du Var et publié sur son site internet, sous un onglet spécifique « Elections 2026 », ainsi que sous l'onglet général « Recueil des actes administratifs ».

Article 3 :

Conformément à l'article R421-1 du Code de justice administrative, le Tribunal Administratif de Toulon sis 5 rue Racine – CS 40510, 83041 TOULON CEDEX 9, peut être saisi par voie de recours formé contre la présente décision dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des formalités de publicité (affichage dans les locaux du service départemental d'incendie et de secours du Var et publication sur le site internet du SDIS du Var www.sdis83.fr), par voie postale ou par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr.

LE MUY, le 14 OCT. 2026

La Présidente
du Conseil d'Administration du SDIS

Madame Françoise LEGRAIEN

Envoyé en préfecture le 15/10/2026
Reçu en préfecture le 15/10/2026
Publié le
ID : 083-288300403-20261015-5340-AR

ANNEXE

Listes des candidats à l'élection des représentants

des personnels administratifs, techniques et spécialisés

relevant

de la Commission Administrative Paritaire de catégorie C

Envoyé en préfecture le 15/10/2026
Reçu en préfecture le 15/10/2026
Publié le
ID : 083-288300403-20261015-5340-AR

COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE

DES PATS DE CATEGORIE C

DU SDIS DU VAR

ELECTION DU 10 DECEMBRE 2026

DECLARATION DE LISTE DES CANDIDATS

Nom de l'organisation syndicale : *Syndicat Autonome SPP-PATS 83*

Appartenance de l'organisation syndicale présentant la liste à une (ou des) union de syndicats :
(Nom de(s) l'union(s) de syndicats à caractère national de rattachement)

- Fédération Autonome de la Fonction Publique

Si appartenance à plusieurs unions, répartition des suffrages exprimés entre celles-ci :
(Indiquer une part pour chaque union)

.....
.....

Nom et prénom du délégué de liste : CIVRAY Guillaume
Nom et prénom du délégué suppléant de liste (facultatif) : DE LA OSA François

Liste ordonnée des candidats :

N°	Nom-Prénom	Sexe	Grade	Affectation
1	GAYTTE Sylvie	F	Adjoint Administratif Principal de 1ère Classe	CIS TOULON OUEST - SECRETARIAT
2	VALIN Karine	F	Agent de Maîtrise	GSL – BUREAU PIECES DETACHEES
3	PECOUT Joël	M	Adjoint Technique Principal de 1ère classe	GSL - BUREAU HABILLEMENT
4	BERKANI Carinne	F	Adjoint Administratif Principal de 1ère Classe	CIS LA GARDE - SECRETARIAT
5	CARLOTTI Olivier	M	Agent de Maîtrise Principal	CIS TOULON CENTRE – BUREAU FORMATION
6	ARGIOLAS Jérôme	M	Agent de Maîtrise Principal	GSL – BUREAU NAVETTE ET FOURNITURES
7	DELHOUGNE Sébastien	M	Adjoint Technique Principal de 2ème classe	GSL – SOUTIEN MECANIQUE
8	GERMAN Claude	M	Agent de Maîtrise	GSL - CARROSSERIE

La liste comporte 3 femmes candidates.
La liste comporte 5 hommes candidats.

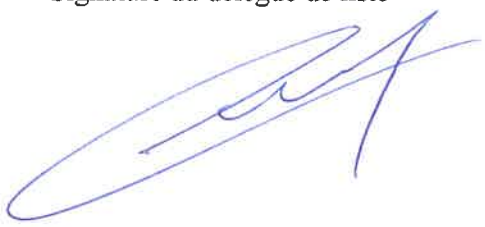
La liste doit comprendre autant de noms qu'il y a de sièges à pourvoir, titulaires et suppléants, et au plus au double du nombre de sièges de représentants titulaires et suppléants à pourvoir (8). Toutefois, la liste de candidats peut être

Envoyé en préfecture le 15/10/2026
Reçu en préfecture le 15/10/2026
Publié le
ID : 083-288300403-20261015-5340-AR

incomplète avec au moins 6 candidats pour l'effectif de cette CAP, soit un minimum de 12 candidats et un maximum de 16 candidats.
La liste doit comporter un nombre pair de noms.
La liste doit comprendre un nombre de femmes et d'hommes correspondant aux parts respectives de femmes et d'hommes représentées au sein de la CAP (proportion de femmes : 47,22%). Ce nombre est calculé sur l'ensemble des candidats inscrits sur la liste et arrondi indifféremment à l'entier inférieur ou supérieur à défaut de nombre entier.
La présente liste doit être accompagnée de la déclaration de candidature individuelle signée de chaque candidat.

Le 09 octobre 2026, à Toulon

Signature du délégué de liste



Envoyé en préfecture le 15/10/2026
Reçu en préfecture le 15/10/2026
Publié le 16/10/2026
ID : 083-288300403-20261015-5341-AR

REPUBLIQUE FRANCAISE

Service Départemental
d'Incendie et de Secours du Var

Direction

Numéro : 5341

Arrêté fixant les listes des candidats à l'élection des représentants des sapeurs-pompiers professionnels relevant de la Commission Administrative Paritaire de catégorie A

LA PRESIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU SDIS DU VAR

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code Electoral,

VU le Code Général de la Fonction Publique et notamment la Partie législative Titre VI du livre II / Partie réglementaire Titre I du livre II, et R.211-503 et suivants ;

VU le décret n° 2025-1430 du 30 décembre 2025 harmonisant et simplifiant les dispositions applicables aux élections professionnelles et aux instances de dialogue social dans la fonction publique ;

VU la note d'information de la DGCL sur l'organisation des élections professionnelles du 28 avril 2026 ;

VU l'arrêté du 2 juillet 2025 fixant la date des prochaines élections professionnelles dans la fonction publique ;

VU la délibération n°26_23 du Conseil d'Administration du SDIS du Var en date du 4 mars 2026 portant modalités d'organisation du vote électronique pour les élections professionnelles 2026 des représentants du personnel au sein du Comité Social Territorial (CST), des Commissions Administratives Paritaires (CAP) et de la Commission Consultative Paritaire (CCP) ;

VU l'arrêté n° 4552 portant modalités d'organisation du vote électronique pour l'élection des représentants des personnels administratifs et techniques spécialisés et des sapeurs-pompiers professionnels aux Commissions Consultatives Paritaires (CAP) des catégories A-B-C,

Considérant la recevabilité du dépôt de liste de candidats à l'élection des représentants des personnels à la CAP SPP de catégorie A du SDIS du Var effectuée le 14 octobre 2026 par une organisation syndicale habilitée,

Sur proposition de Monsieur le Directeur départemental des Services d'Incendie et de Secours du Var,

Envoyé en préfecture le 15/10/2026
Reçu en préfecture le 15/10/2026
Publié le
ID : 083-288300403-20261015-5341-AR

ARRETE

Article 1er :

La liste des candidats à l'élection des représentants des sapeurs-pompiers professionnels relevant de la Commission Administrative Paritaire de catégorie A est mentionnée à l'annexe du présent arrêté.

Article 2 :

Le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours du Var est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera transmis au Préfet du Département, affiché dans les locaux du Service Départemental d'Incendie et de Secours du Var et publié sur son site internet, sous un onglet spécifique « Elections 2026 », ainsi que sous l'onglet général « Recueil des actes administratifs ».

Article 3 :

Conformément à l'article R421-1 du Code de justice administrative, le Tribunal Administratif de Toulon sis 5 rue Racine – CS 40510, 83041 TOULON CEDEX 9, peut être saisi par voie de recours formé contre la présente décision dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des formalités de publicité (affichage dans les locaux du service départemental d'incendie et de secours du Var et publication sur le site internet du SDIS du Var www.sdis83.fr), par voie postale ou par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr.

LE MUY, le 14 OCT. 2026

La Présidente
du Conseil d'Administration du SDIS

Madame Françoise LEGRAIEN

Envoyé en préfecture le 15/10/2026
Reçu en préfecture le 15/10/2026
Publié le
ID : 083-288300403-20261015-5341-AR

ANNEXE

Liste des candidats à l'élection des représentants

des sapeurs-pompiers professionnels relevant

de la Commission Administrative Paritaire de catégorie A

Envoyé en préfecture le 15/10/2026
Reçu en préfecture le 15/10/2026
Publié le
ID : 083-288300403-20261015-5341-AR

COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE

DES SPP DE CATEGORIE A

DU SDIS DU VAR

ELECTION DU 10 DECEMBRE 2026

DECLARATION DE LISTE DES CANDIDATS

Nom de l'organisation syndicale :AVENIR SECOURS.....
(ou des organisations syndicales en cas de liste commune)

Appartenance de l'organisation syndicale présentant la liste à une (ou des) union de syndicats :
(Nom de(s) l'union(s) de syndicats à caractère national de rattachement)
CFE-CGC.....
.....

Si appartenance à plusieurs unions, répartition des suffrages exprimés entre celles-ci :
(Indiquer une part pour chaque union)
.....
.....

Nom et prénom du délégué de liste : LAMARQUE OLLIVIER
Nom et prénom du délégué suppléant de liste (facultatif) : JACQUET SAMUEL.....

Liste ordonnée des candidats :

N°	Nom-Prénom	Sexe	Grade	Affectation
1	IORI FREDERIC	M	CDT	GTC
2	POITEVIN NICOLAS	M	CNE	TLO
3	BATAILLE CHRISTOPHE	M	INF HC	SDS
4	JACQUET SAMUEL	M	CDT	GTE-SDS
5	MANNAIONI AURELIA	F	CNE	SRL
6	SEONNET ANTHONY	M	CNE	GLT
7	BERNARD FABRICE	M	CDT	GRT
8	LAFFRAT XAVIER	M	LCL	GRT
9				
10				
11				
12				
13				
14				
15				
16				

La liste comporte1.... *(nombre)* femmes candidates.
La liste comporte7.... *(nombre)* hommes candidats.

La liste doit comprendre autant de noms qu'il y a de sièges à pourvoir, titulaires et suppléants, et au plus au double du nombre de sièges de représentants titulaires et suppléants à pourvoir (8). Toutefois, la liste de candidats peut être incomplète avec au moins 6 candidats pour l'effectif de cette CAP, soit un minimum de 6 candidats et un maximum de 16 candidats.
La liste doit comporter un nombre pair de noms.

Envoyé en préfecture le 15/10/2026
Reçu en préfecture le 15/10/2026
Publié le
ID : 083-288300403-20261015-5341-AR

La liste doit comprendre un nombre de femmes et d'hommes correspondant aux parts respectives de femmes et d'hommes représentées au sein de la CAP (proportion de femmes : 13,25%). Ce nombre est calculé sur l'ensemble des candidats inscrits sur la liste et arrondi indifféremment à l'entier inférieur ou supérieur à défaut de nombre entier.
La présente liste doit être accompagnée de la déclaration de candidature individuelle signée de chaque candidat.

Le 14/10/26 , à Le Puy

Signature du délégué de liste



Envoyé en préfecture le 15/10/2026
Reçu en préfecture le 15/10/2026
Publié le 16/10/2026
ID : 083-288300403-20261015-5342-AR

REPUBLIQUE FRANCAISE

Service Départemental d'Incendie et de Secours du Var

Direction

Numéro : 5342

Arrêté fixant les listes des candidats à l'élection des représentants des sapeurs-pompiers professionnels relevant de la Commission Administrative Paritaire de catégorie B

LA PRESIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU SDIS DU VAR

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code Electoral,

VU le Code Général de la Fonction Publique et notamment la Partie législative Titre VI du livre II / Partie réglementaire Titre I du livre II, et R.211-503 et suivants ;

VU le décret n° 2025-1430 du 30 décembre 2025 harmonisant et simplifiant les dispositions applicables aux élections professionnelles et aux instances de dialogue social dans la fonction publique ;

VU la note d'information de la DGCL sur l'organisation des élections professionnelles du 28 avril 2026 ;

VU l'arrêté du 2 juillet 2025 fixant la date des prochaines élections professionnelles dans la fonction publique ;

VU la délibération n°26_23 du Conseil d'Administration du SDIS du Var en date du 4 mars 2026 portant modalités d'organisation du vote électronique pour les élections professionnelles 2026 des représentants du personnel au sein du Comité Social Territorial (CST), des Commissions Administratives Paritaires (CAP) et de la Commission Consultative Paritaire (CCP) ;

VU l'arrêté n° 4552 portant modalités d'organisation du vote électronique pour l'élection des représentants des personnels administratifs et techniques spécialisés et des sapeurs-pompiers professionnels aux Commissions Consultatives Paritaires (CAP) des catégories A-B-C,

Considérant les recevabilités des dépôts de listes de candidats à l'élection des représentants des sapeurs-pompiers professionnels de catégorie B du SDIS du Var effectuées le 13 et le 14 octobre 2026 par les organisations syndicales habilitées,

Sur proposition de Monsieur le Directeur départemental des Services d'Incendie et de Secours du Var,

Envoyé en préfecture le 15/10/2026
Reçu en préfecture le 15/10/2026
Publié le
ID : 083-288300403-20261015-5342-AR

ARRETE

Article 1er :

Les listes des candidats à l'élection des représentants des sapeurs-pompiers professionnels relevant de la Commission Administrative Paritaire de catégorie B sont mentionnées à l'annexe du présent arrêté.

Article 2 :

Le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours du Var est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera transmis au Préfet du Département, affiché dans les locaux du Service Départemental d'Incendie et de Secours du Var et publié sur son site internet, sous un onglet spécifique « Elections 2026 », ainsi que sous l'onglet général « Recueil des actes administratifs ».

Article 3 :

Conformément à l'article R421-1 du Code de justice administrative, le Tribunal Administratif de Toulon sis 5 rue Racine – CS 40510, 83041 TOULON CEDEX 9, peut être saisi par voie de recours formé contre la présente décision dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des formalités de publicité (affichage dans les locaux du service départemental d'incendie et de secours du Var et publication sur le site internet du SDIS du Var www.sdis83.fr), par voie postale ou par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr.

LE MUY, le 14 OCT. 2026

SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DU VAR

La Présidente
du Conseil d'Administration du SDIS

Madame Françoise LEGRAIEN

Envoyé en préfecture le 15/10/2026
Reçu en préfecture le 15/10/2026
Publié le
ID : 083-288300403-20261015-5342-AR

ANNEXE

Listes des candidats à l'élection des représentants

des sapeurs-pompiers professionnels relevant

de la Commission Administrative Paritaire de catégorie B

Envoyé en préfecture le 15/10/2026
Reçu en préfecture le 15/10/2026
Publié le
ID : 083-288300403-20261015-5342-AR

COMMISSION ADMINISTRATIVE P[illegible]

DES SPP DE CATEGORIE B
DU SDIS DU VAR
ELECTION DU 10 DECEMBRE 2026

DECLARATION DE LISTE DES CANDIDATS

Nom de l'organisation syndicale : AVENIR SECOURS.....
(ou des organisations syndicales en cas de liste commune)

Appartenance de l'organisation syndicale présentant la liste à une (ou des) union de syndicats :
(Nom de(s) l'union(s) de syndicats à caractère national de rattachement)
CFE - CGC.....
.....

Si appartenance à plusieurs unions, répartition des suffrages exprimés entre celles-ci :
(Indiquer une part pour chaque union)
.....
.....

Nom et prénom du délégué de liste : LAMARQUE OLLIVIER.....
Nom et prénom du délégué suppléant de liste (facultatif) : JACQUET SAMUEL.....

Liste ordonnée des candidats :

N°	Nom-Prénom	Sexe	Grade	Affectation
1	OTTAVIANI CYRIL	M	LTN 1	CRS
2	BRUYERE STEPHANE	M	LTN 1	GFOR
3	REBOUL FRANCK	M	LTN 1	GCO
4	CARAMAN FLORIAN	M	LTN 1	TLN
5	DUCES EMMANUEL	M	LTN HC	BGS
6	AGIUS JEAN BAPTISTE	M	LTN 1	GCO
7	EUGENI LAETITIA	F	LTN 2	SRL
8	CARDOT BENJAMIN	M	LTN 2	HRS
9				
10				
11				
12				
13				
14				
15				
16				

La liste comporte ...1..... *(nombre)* femmes candidates.
La liste comporte ...7..... *(nombre)* hommes candidats.

La liste doit comprendre autant de noms qu'il y a de sièges à pourvoir, titulaires et suppléants, et au plus au double du nombre de sièges de représentants titulaires et suppléants à pourvoir (8). Toutefois, la liste de candidats peut être incomplète avec au moins 6 candidats pour l'effectif de cette CAP, soit un minimum de 6 candidats et un maximum de 16 candidats.
La liste doit comporter un nombre pair de noms.

Envoyé en préfecture le 15/10/2026
Reçu en préfecture le 15/10/2026
Publié le
ID : 083-288300403-20261015-5342-AR

La liste doit comprendre un nombre de femmes et d'hommes correspondant aux parts respectives de femmes et d'hommes représentées au sein de la CAP (proportion de femmes : 2,33%). Ce nombre est calculé sur l'ensemble des candidats inscrits sur la liste et arrondi indifféremment à l'entier inférieur ou supérieur à défaut de nombre entier.
La présente liste doit être accompagnée de la déclaration de candidature individuelle signée de chaque candidat.

Le 14/10/2026, à Le Puy.

Signature du délégué de liste



Envoyé en préfecture le 15/10/2026
Reçu en préfecture le 15/10/2026
Publié le
ID : 083-288300403-20261015-5342-AR

COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE DES SPP DE CATEGORIE B DU SDIS DU VAR ELECTION DU 10 DECEMBRE 2026

DECLARATION DE LISTE DES CANDIDATS

Nom de l'organisation syndicale : *Syndicat Autonome SPP-PATS 83*

Appartenance de l'organisation syndicale présentant la liste à une (ou des) union de syndicats :
(Nom de(s) l'union(s) de syndicats à caractère national de rattachement)

- Fédération Autonome de la Fonction Publique
-

Si appartenance à plusieurs unions, répartition des suffrages exprimés entre celles-ci :
(Indiquer une part pour chaque union)

.....

Nom et prénom du délégué de liste : CIVRAY Guillaume
Nom et prénom du délégué suppléant de liste (facultatif) : DE LA OSA François

Liste ordonnée des candidats :

N°	Nom-Prénom	Sexe	Grade	Affectation
1	GROSSIR LEOUSSIS Julien	M	Lieutenant de 2ème classe	CRAU / CODIS
2	DA-BOIT Jean François	M	Lieutenant de 2ème classe	CRAU / CODIS
3	MULET Lucas	M	Lieutenant de 1ère classe	CIS TOULON CENTRE
4	ASTOLFI Éric	M	Lieutenant de 2ème classe	CIS LA GARDE
5	HOSTACHY David	M	Lieutenant de 2ème classe	CIS TOULON OUEST
6	VITRANT François	M	Lieutenant de 2ème classe	CIS LA SEYNE SUR MER
7	POTIER Franck	M	Lieutenant hors-classe	GPREVE – arrondis. DRAGUIGNAN
8	VERDU Michel	M	Lieutenant de 2ème classe	CIS FREJUS

La liste comporte 0 femmes candidates.
La liste comporte 8 hommes candidats.

La liste doit comprendre autant de noms qu'il y a de sièges à pourvoir, titulaires et suppléants, et au plus au double du nombre de sièges de représentants titulaires et suppléants à pourvoir (8). Toutefois, la liste de candidats peut être incomplète avec au moins 6 candidats pour l'effectif de cette CAP, soit un minimum de 6 candidats et un maximum de 16 candidats.
La liste doit comporter un nombre pair de noms.
La liste doit comprendre un nombre de femmes et d'hommes correspondant aux parts respectives de femmes et d'hommes représentées au sein de la CAP (proportion de femmes : 2,33%). Ce nombre est calculé sur l'ensemble des candidats inscrits sur la liste et arrondi indifféremment à l'entier inférieur ou supérieur à défaut de nombre entier.
La présente liste doit être accompagnée de la déclaration de candidature individuelle signée de chaque candidat.

Le 09 octobre 2026, à Toulon

Signature du délégué de liste



Envoyé en préfecture le 15/10/2026
Reçu en préfecture le 15/10/2026
Publié le 16/10/2026
ID : 083-288300403-20261015-5343-AR

REPUBLIQUE FRANCAISE

Service Départemental
d'Incendie et de Secours du Var

Direction

Numéro : 5343

Arrêté fixant les listes des candidats à l'élection des représentants des sapeurs-pompiers professionnels relevant de la Commission Administrative Paritaire de catégorie C

LA PRESIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU SDIS DU VAR

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code Electoral,

VU le Code Général de la Fonction Publique et notamment la Partie législative Titre VI du livre II / Partie réglementaire Titre I du livre II, et R.211-503 et suivants ;

VU le décret n° 2025-1430 du 30 décembre 2025 harmonisant et simplifiant les dispositions applicables aux élections professionnelles et aux instances de dialogue social dans la fonction publique ;

VU la note d'information de la DGCL sur l'organisation des élections professionnelles du 28 avril 2026 ;

VU l'arrêté du 2 juillet 2025 fixant la date des prochaines élections professionnelles dans la fonction publique ;

VU la délibération n°26_23 du Conseil d'Administration du SDIS du Var en date du 4 mars 2026 portant modalités d'organisation du vote électronique pour les élections professionnelles 2026 des représentants du personnel au sein du Comité Social Territorial (CST), des Commissions Administratives Paritaires (CAP) et de la Commission Consultative Paritaire (CCP) ;

VU l'arrêté n° 4552 portant modalités d'organisation du vote électronique pour l'élection des représentants des personnels administratifs et techniques spécialisés et des sapeurs-pompiers professionnels aux Commissions Consultatives Paritaires (CAP) des catégories A-B-C,

Considérant la recevabilité du dépôt de listes de candidats à l'élection des représentants des sapeurs-pompiers professionnels de catégorie C du SDIS du Var effectuée le 14 octobre 2026 par une organisation syndicale habilitée ;

Sur proposition de Monsieur le Directeur départemental des Services d'Incendie et de Secours du Var,

Envoyé en préfecture le 15/10/2026
Reçu en préfecture le 15/10/2026
Publié le
ID : 083-288300403-20261015-5343-AR

ARRETE

Article 1er :

La liste des candidats à l'élection des représentants des sapeurs-pompiers professionnels relevant de la Commission Administrative Paritaire de catégorie C est mentionnée à l'annexe du présent arrêté.

Article 2 :

Le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours du Var est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera transmis au Préfet du Département, affiché dans les locaux du Service Départemental d'Incendie et de Secours du Var et publié sur son site internet, sous un onglet spécifique « Elections 2026 », ainsi que sous l'onglet général « Recueil des actes administratifs ».

Article 3 :

Conformément à l'article R421-1 du Code de justice administrative, le Tribunal Administratif de Toulon sis 5 rue Racine – CS 40510, 83041 TOULON CEDEX 9, peut être saisi par voie de recours formé contre la présente décision dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des formalités de publicité (affichage dans les locaux du service départemental d'incendie et de secours du Var et publication sur le site internet du SDIS du Var www.sdis83.fr), par voie postale ou par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr.

LE MUY, le 14 OCT. 2026

La Présidente
du Conseil d'Administration du SDIS

Madame Françoise LEGRAIEN

Envoyé en préfecture le 15/10/2026
Reçu en préfecture le 15/10/2026
Publié le
ID : 083-288300403-20261015-5343-AR

ANNEXE

Liste des candidats à l'élection des représentants

des sapeurs-pompiers professionnels relevant

de la Commission Administrative Paritaire de catégorie C

Envoyé en préfecture le 15/10/2026
Reçu en préfecture le 15/10/2026
Publié le
ID : 083-288300403-20261015-5343-AR

COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE

DES SPP DE CATEGORIE C
DU SDIS DU VAR
ELECTION DU 10 DECEMBRE 2026

DECLARATION DE LISTE DES CANDIDATS

Nom de l'organisation syndicale : *Syndicat Autonome SPP-PATS 83*

Appartenance de l'organisation syndicale présentant la liste à une (ou des) union de syndicats :
(Nom de(s) l'union(s) de syndicats à caractère national de rattachement)

- Fédération Autonome de la Fonction Publique

Si appartenance à plusieurs unions, répartition des suffrages exprimés entre celles-ci :
(Indiquer une part pour chaque union)

.....

Nom et prénom du délégué de liste : CIVRAY Guillaume
Nom et prénom du délégué suppléant de liste (facultatif) : DE LA OSA François

Liste ordonnée des candidats :

N°	Nom-Prénom	Sexe	Grade	Affectation
1	DE LA OSA François	M	Adjudant-chef	CIS TOULON OUEST
2	CIVRAY Guillaume	M	Adjudant-chef	CIS TOULON OUEST
3	TICHOUX Philippe	M	Sergent-chef	CIS ST CYR / MER
4	DEMARCUS Amandine	F	Sergent	CIS DRAGUIGNAN
5	QUERLIOZ Mickael	M	Sergent-chef	CIS TOULON OUEST
6	PONTONE Hervé	M	Adjudant-chef	CIS LA SEYNE SUR MER
7	JEANTARD Caril	M	Adjudant-chef	CIS TOULON CENTRE
8	BOUDOUX Michael	M	Adjudant-chef	CIS DRAGUIGNAN
9	AUFILS Aymeric	M	Sergent-chef	CIS HYERES
10	POLARD Romain	M	Sergent-chef	CIS LA SEYNE SUR MER
11	QUEULIN Benoit	M	Adjudant-chef	CIS HYERES
12	DELBARRE Jérémie	M	Adjudant-chef	CIS TOULON CENTRE
13	JANSEM Sébastien	M	Adjudant-chef	CIS TOULON OUEST
14	DEYGAS Ludovic	M	Adjudant-chef	CIS FREJUS
15	PIERACCINI Sylvain	M	Sergent-chef	CIS TOULON CENTRE

Envoyé en préfecture le 15/10/2026
Reçu en préfecture le 15/10/2026
Publié le
ID : 083-288300403-20261015-5343-AR

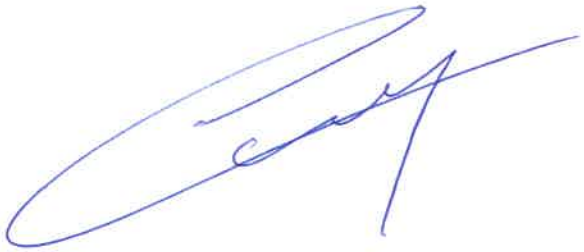
16	SISCO Cédric	M	Sergent	SUR MER
17	LEROY Cédric	M	Adjudant-chef	CIS LA SEYNE SUR MER
18	GODEFROY Laurent	M	Sergent-chef	CIS BORMES LES MIMOSAS

La liste comporte 1 femme candidate.
La liste comporte 17 hommes candidats.

La liste doit comprendre autant de noms qu'il y a de sièges à pourvoir, titulaires et suppléants, et au plus au double du nombre de sièges de représentants titulaires et suppléants à pourvoir (12). Toutefois, la liste de candidats peut être incomplète avec au moins 8 candidats pour l'effectif de cette CAP, soit un minimum de 8 candidats et un maximum de 24 candidats.
La liste doit comporter un nombre pair de noms.
La liste doit comprendre un nombre de femmes et d'hommes correspondant aux parts respectives de femmes et d'hommes représentées au sein de la CAP (proportion de femmes : 5,31%). Ce nombre est calculé sur l'ensemble des candidats inscrits sur la liste et arrondi indifféremment à l'entier inférieur ou supérieur à défaut de nombre entier.
La présente liste doit être accompagnée de la déclaration de candidature individuelle signée de chaque candidat.

Le 09 octobre 2026, à Toulon

Signature du délégué de liste



Envoyé en préfecture le 15/10/2026
Reçu en préfecture le 15/10/2026
Publié le 16/10/2026
ID : 083-288300403-20261015-5344-AR

REPUBLIQUE FRANCAISE

Direction

Numéro : 5344

Service Départemental d'Incendie et de Secours du Var

Arrêté fixant les listes des candidats à l'élection des représentants des personnels au Comité Social Territorial du SDIS du Var

LA PRESIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU S.D.I.S DU VAR

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code Electoral,

VU le Code Général de la Fonction Publique et notamment la Partie législative Titre VI du livre II / Partie réglementaire Titre I du livre II, et R.211-503 et suivants ;

VU le décret n° 2025-1430 du 30 décembre 2025 harmonisant et simplifiant les dispositions applicables aux élections professionnelles et aux instances de dialogue social dans la fonction publique ;

VU la note d'information de la DGCL sur l'organisation des élections professionnelles du 28 avril 2026 ;

VU l'arrêté du 2 juillet 2025 fixant la date des prochaines élections professionnelles dans la fonction publique,

VU la délibération n° 22_33 du Conseil d'Administration du SDIS du Var, en date du 2 juin 2022, portant création d'un Comité Social Territorial et d'une Formation spécialisée en matière de Santé, de Sécurité et de Conditions de Travail au sein du Service Départemental d'Incendie et de Secours du Var ;

VU la délibération n°26_23 du Conseil d'Administration du SDIS du Var en date du 4 mars 2026 portant modalités d'organisation du vote électronique pour les élections professionnelles 2026 des représentants du personnel au sein du Comité Social Territorial (CST), des Commissions Administratives Paritaires (CAP) et de la Commission Consultative Paritaire (CCP).

VU la délibération n° 26_24 du 4 mars 2026 portant composition du Comité Social Territorial (CST) et de la formation spécialisée en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail (F3SCT) au sein du Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) du Var ;

VU l'arrêté n° 4554 portant modalités d'organisation du vote électronique pour l'élection des représentants du personnel au Comité Social Territorial,

Considérant les recevabilités des dépôts de listes de candidats à l'élection des représentants des personnels à la CST du SDIS du Var effectuées le 13 et 14 octobre 2026 par les organisations syndicales habilitées,

SUR proposition de Monsieur le Directeur Départemental d'Incendie et de Secours du Var,

Envoyé en préfecture le 15/10/2026
Reçu en préfecture le 15/10/2026
Publié le
ID : 083-288300403-20261015-5344-AR

ARRETE

Article 1er :

Les listes des candidats à l'élection des représentants des personnels au Comité Social Territorial du SDIS du Var sont mentionnées à l'annexe du présent arrêté.

Article 2 :

Le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours du Var est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera transmis au Préfet du Département, affiché dans les locaux du Service Départemental d'Incendie et de Secours du Var et publié sur son site internet, sous un onglet spécifique « Elections 2026 », ainsi que sous l'onglet général « Recueil des actes administratifs ».

Article 3 :

Conformément à l'article R421-1 du Code de justice administrative, le Tribunal Administratif de Toulon sis 5 rue Racine – CS 40510, 83041 TOULON CEDEX 9, peut être saisi par voie de recours formé contre la présente décision dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des formalités de publicité (affichage dans les locaux du service départemental d'incendie et de secours du Var et publication sur le site internet du SDIS du Var www.sdis83.fr), par voie postale ou par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr.

LE MUY, le 14 OCT. 2026

La Présidente
du Conseil d'Administration du SDIS

Madame Françoise LEGRAIEN

Envoyé en préfecture le 15/10/2026
Reçu en préfecture le 15/10/2026
Publié le
ID : 083-288300403-20261015-5344-AR

ANNEXE

Listes des candidats à l'élection des représentants

des personnels au Comité Social Territorial

du SDIS duVar

Envoyé en préfecture le 15/10/2026
Reçu en préfecture le 15/10/2026
Publié le
ID : 083-288300403-20261015-5344-AR

COMITE SOCIAL TERRITORIA

DU SDIS DU VAR
ELECTION DU 10 DECEMBRE 2026

DECLARATION DE LISTE DES CANDIDATS

Nom de l'organisation syndicale : AVENIR SECOURS.....
(ou des organisations syndicales en cas de liste commune)

Appartenance de l'organisation syndicale présentant la liste à une (ou des) union de syndicats :
(Nom de(s) l'union(s) de syndicats à caractère national de rattachement)
CFE- CGE.....
.....

Si appartenance à plusieurs unions, répartition des suffrages exprimés entre celles-ci :
(Indiquer une part pour chaque union)
.....
.....

Nom et prénom du délégué de liste : LAMARQUE OLLIVIER.....
Nom et prénom du délégué suppléant de liste (facultatif) : JACQUET SAMUEL.....

Liste ordonnée des candidats :

N°	Nom-Prénom	Sexe	Grade (pour les fonctionnaires)	Affectation
1	JACQUET SAMUEL	M	CDT	GTE-SDS
2	LAMARQUE OLLIVIER	M	CDT	TLN
3	DEMAN FLORIAN	M	TECNICIEN PAL 2eme classe	GLT
4	DALMASSO BAPTISTE	M	CNE	FRJ
5	BONFILS HELENE	F	ADJOINT ADM PAL 2eme classe	GFCP
6	MENAGER STEPHANE	M	LTN 2	LLC
7	TALLENT PATRICE	M	ADC	FYE
8	POITEVIN NICOLAS	M	CNE	TLO
9	SITRUK CELINE	F	ATTACHE PRINCIPAL	GFCP
10	GRIMAUD PHILIPPE	M	CDT	GCO
11	BATAILLE CHRISTOPHE	M	INF HC	SDS
12	MAUJEAN MALORIE	F	ADJOINT ADMINISTRATIF	GFOR
13	AGIUS JEAN-BAPTISTE	M	LTN1	CGOGC
14	SAN NICOLAS LIONEL	M	LTN2	BGS
15	IORI FREDERIC	M	CDT	GTC
16	SEONNET ANTHONY	M	CNE	GLT
17				
18				
19				
21				
22				
23				
24				
25				
26				
27				

Envoyé en préfecture le 15/10/2026
Reçu en préfecture le 15/10/2026
Publié le
ID : 083-288300403-20261015-5344-AR

28				
29				
30				
31				
32				

La liste comporte ……3…. *(nombre)* femmes candidates.
La liste comporte ……13…. *(nombre)* hommes candidats.

La liste doit comprendre un nombre de noms égal au moins aux deux tiers et au plus au double du nombre de sièges de représentants titulaires et suppléants à pourvoir (16), soit un minimum de 12 candidats et un maximum de 32 candidats.
La liste doit comporter un nombre pair de noms.
La liste doit comprendre un nombre de femmes et d'hommes correspondant aux parts respectives de femmes et d'hommes représentées au sein du CST (proportion de femmes : 13,75 %). Ce nombre est calculé sur l'ensemble des candidats inscrits sur la liste et arrondi indifféremment à l'entier inférieur ou supérieur à défaut de nombre entier.
La liste doit être accompagnée de la déclaration de candidature individuelle signée de chaque candidat.

Le 14/10/26 , à Le Puy

Signature du délégué de liste

Envoyé en préfecture le 15/10/2026
Reçu en préfecture le 15/10/2026
Publié le
ID : 083-288300403-20261015-5344-AR

COMITE SOCIAL TERRITORIAL
DU SDIS DU VAR
ELECTION DU 10 DECEMBRE 2026

DECLARATION DE LISTE DES CANDIDATS

Nom de l'organisation syndicale : *Syndicat Autonome SPP-PATS 83*

Appartenance de l'organisation syndicale présentant la liste à une (ou des) union de syndicats :
(Nom de(s) l'union(s) de syndicats à caractère national de rattachement)

- Fédération Autonome de la Fonction Publique

Si appartenance à plusieurs unions, répartition des suffrages exprimés entre celles-ci :
(Indiquer une part pour chaque union)

.....

Nom et prénom du délégué de liste : CIVRAY Guillaume
Nom et prénom du délégué suppléant de liste (facultatif) : DE LA OSA François

Liste ordonnée des candidats :

N°	Nom-Prénom	Sexe	Grade (pour les fonctionnaires)	Affectation
1	CIVRAY Guillaume	M	Adjudant-chef	CIS TOULON OUEST
2	DE LA OSA François	M	Adjudant-chef	CIS TOULON OUEST
3	GAYTTE Sylvie	F	Adjoint Administratif Principal de 1ère Classe	CIS TOULON OUEST - SECRETARIAT
4	TICHOUX Philippe	M	Sergent-chef	CIS ST CYR / MER
5	GROSSIR LEOUSSIS Julien	M	Lieutenant de 2ème classe	CRAU / CODIS
6	SIBILLE Mathilde	F	Caporal-chef	CRAU / CODIS
7	DEYGAS Ludovic	M	Adjudant-chef	CIS FREJUS
8	JEANTARD Caril	M	Adjudant-chef	CIS TOULON CENTRE
9	LEROY Cédric	M	Adjudant-chef	CIS LA SEYNE SUR MER
10	VALIN Karine	F	Agent de maîtrise	GSL – BUREAU PIECES DETACHEES
11	PONTONE Hervé	M	Adjudant-chef	CIS LA SEYNE SUR MER
12	BOUDOUX Michael	M	Adjudant-chef	CIS DRAGUIGNAN
13	PECOUT Joël	M	Adjoint Technique Principal de 1ère classe	GSL - BUREAU HABILLEMENT
14	QUERLIOZ Mickael	M	Sergent-chef	CIS TOULON OUEST

Envoyé en préfecture le 15/10/2026
Reçu en préfecture le 15/10/2026
Publié le
ID : 083-288300403-20261015-5344-AR

15	POLARD Romain	M	Sergent-chef	SUR MER
16	LIMASSET Jean Paul	M	Technicien Principal de 2ème classe	GSL – BUREAU INCENDIE
17	DEMARCUS Amandine	F	Sergent	CIS DRAGUIGNAN
18	SISCO Cédric	M	Sergent	CIS LA SEYNE SUR MER
19	HOSTACHY David	M	Lieutenant de 2ème classe	CIS TOULON OUEST
20	POTIER Franck	M	Lieutenant Hors-Classe	GPREVE - arrondis. DRAGUIGNAN
21	PIERACCINI Sylvain	M	Sergent-chef	CIS TOULON CENTRE
22	JANSEM Sébastien	M	Adjudant-chef	CIS TOULON OUEST
23	DELBARRE Jérémie	M	Adjudant-chef	CIS TOULON CENTRE
24	GODEFROY Laurent	M	Sergent-chef	CIS BORMES LES MIMOSAS

La liste comporte 4 femmes candidates.
La liste comporte 20 hommes candidats.

La liste doit comprendre un nombre de noms égal au moins aux deux tiers et au plus au double du nombre de sièges de représentants titulaires et suppléants à pourvoir (16), soit un minimum de 12 candidats et un maximum de 32 candidats.
La liste doit comporter un nombre pair de noms.
La liste doit comprendre un nombre de femmes et d'hommes correspondant aux parts respectives de femmes et d'hommes représentées au sein du CST (proportion de femmes : 13,75 %). Ce nombre est calculé sur l'ensemble des candidats inscrits sur la liste et arrondi indifféremment à l'entier inférieur ou supérieur à défaut de nombre entier.
La liste doit être accompagnée de la déclaration de candidature individuelle signée de chaque candidat.

Le 09 octobre 2026, à Toulon

Signature du délégué de liste



Envoyé en préfecture le 15/10/2026
Reçu en préfecture le 15/10/2026
Publié le
ID : 083-288300403-20261015-5345-AR

REPUBLIQUE FRANCAISE

Groupement des Ressources Humaines, de la GPEAC, du Volontariat et de l'engagement citoyen

Numéro : 5345

Service Départemental d'Incendie et de Secours du Var

Arrêté la liste des électeurs pour l'élection des représentants des personnels administratifs et techniques spécialisés et des sapeurs-pompiers professionnels au Comité Social Territorial

LA PRESIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU SDIS DU VAR

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code Electoral,

VU le Code Général de la Fonction Publique et notamment les articles R211-29 à R211-34 ;

VU le décret n° 2025-1430 du 30 décembre 2025 harmonisant et simplifiant les dispositions applicables aux élections professionnelles et aux instances de dialogue social dans la fonction publique ;

VU la note d'information de la DGCL sur l'organisation des élections professionnelles du 28 avril 2026 ;

VU l'arrêté du 2 juillet 2025 fixant la date des prochaines élections professionnelles dans la fonction publique,

VU la délibération n° 22_33 du Conseil d'Administration du SDIS du Var, en date du 2 juin 2022, portant création d'un Comité Social Territorial et d'une Formation spécialisée en matière de Santé, de Sécurité et de Conditions de Travail au sein du Service Départemental d'Incendie et de Secours du Var ;

VU la délibération n°26_23 du Conseil d'Administration du SDIS du Var en date du 4 mars 2026 portant modalités d'organisation du vote électronique pour les élections professionnelles 2026 des représentants du personnel au sein du Comité Social Territorial (CST), des Commissions Administratives Paritaires (CAP) et de la Commission Consultative Paritaire (CCP).

VU la délibération n° 26_24 du 4 mars 2026 portant composition du Comité Social Territorial (CST) et de la formation spécialisée en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail (F3SCT) au sein du Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) du Var ;

VU l'arrêté n° 4556 du 25 septembre 2026 de Madame la Présidente du CASDIS du Var fixant la liste provisoire des électeurs pour l'élection des représentants des personnels au CST ;

CONSIDERANT que la liste des électeurs pour l'élection des représentants des personnels administratifs et techniques spécialisés et des sapeurs-pompiers professionnels au Comité Social Territorial est établie à la diligence de l'autorité territoriale en prenant comme date de référence celle du scrutin ;

CONSIDERANT le délai pour présenter à l'autorité territoriale des demandes d'inscription ou des réclamations contre les inscriptions ou omissions de la liste électorale ;

SUR proposition de Monsieur le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours du Var,

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir, devant le Tribunal Administratif de Toulon dans un délai de deux mois, à compter de sa publication.
Le Tribunal Administratif peut être saisi par voie postale à l'adresse 5 Racine 83000 Toulon ou au moyen de l'application informatique télérecours citoyen accessible par le biais du site www.telerecours.fr.

Envoyé en préfecture le 15/10/2026
Reçu en préfecture le 15/10/2026
Publié le
ID : 083-288300403-20261015-5345-AR

ARRETE

Article 1er : La liste des électeurs appelés à élire leurs représentants au Comité Social Territorial est fixée conformément à l'annexe jointe au présent arrêté.

Article 2 : Aucune modification de la liste électorale n'est plus admise depuis le 15 octobre 2026 sauf si un événement postérieur à cette date et prenant effet au plus tard la veille du scrutin entraîne, pour un agent, l'acquisition ou la perte de la qualité d'électeur. Dans ce cas, l'inscription ou la radiation est prononcée au plus tard la veille du scrutin, soit à l'initiative de l'autorité territoriale, soit à la demande de l'intéressé, et immédiatement portée à la connaissance du personnel par voie d'affichage.

Article 5 : Monsieur le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours est chargé de l'exécution et de la notification du présent arrêté, qui sera affiché au siège de la DDSIS du Var sis 24, allée de Vaugrenier ZAC Les ferrières, 83490 LE MUY et publié au recueil des actes administratifs du SDIS du Var (consultable au siège de la DDSIS du Var et sur le site internet www.sdis83.fr.)

A Le Muy, le 15 OCT. 2026

La Présidente du Conseil d'Administration
du SDIS du Var

SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DU VAR

Madame Françoise LEGRAIEN

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir, devant le Tribunal Administratif de Toulon dans un délai de deux mois, à compter de sa publication.
Le Tribunal Administratif peut être saisi par voie postale à l'adresse 5 Racine 83000 Toulon ou au moyen de l'application informatique télérecours citoyen accessible par le biais du site www.telerecours.fr.

Envoyé en préfecture le 15/10/2026
Reçu en préfecture le 15/10/2026
Publié le
ID : 083-288300403-20261015-5345-AR

ANNEXE - LISTE DES ELECTEURS AU CST

	NOM	Prénom	Sexe	Groupement	Affectation
1	ABAD	Sebastien	M	Centre	HYERES
2	ABADIE	Marc	M	Ouest	LA SEYNE SUR MER (SUD)
3	ABED-AIAD	Medjid	M	Est	SAINT RAPHAEL
4	ABLARD	Bruno	M	Centre	HYERES
5	ACCART	Anne Sophie	F	Gpt Finances et commandes pub.	Sce Finances Execution Budget.
6	ADASSUS	Bruno	M	Gpt Doctrine Opérationnelle	Sce Doctrine opérationnelle
7	ADELANTADO	Marina	F	Gpt Eval et ctrl de gestion	Sce ctrl de gestion et process
8	AGIUS	Jean-baptiste	M	Gpt Conduite Ops - NexSIS	Sce Salles opérationnelles
9	AGNEL	Pierre	M	Gpt Activité OPS Médicale	Gpt Activité OPS Médicale
10	AHMED BEN SAID	Lionel	M	Est	FREJUS
11	ALBERT	Olivier	M	Gpt Formation	Sce Ingénierie mise en oeuvre
12	ALFANO	Gregory	M	Ouest	TOULON CENTRE
13	ALFONSO	Mickael	M	Est	DRAGUIGNAN
14	ALIBERT	Eric	M	Gpt Formation	Gpt Formation
15	ALIOUI-MOUREN	Mylena	F	Gpt Ressources Humaines	Sce Statut et RH des SPV
16	ALLENNE	Sebastien	M	Ouest	LA SEYNE SUR MER (SUD)
17	ALTAVILLA	Stephane	M	Est	FREJUS
18	ALTET	Guillaume	M	Ouest	TOULON CENTRE
19	ALVAREZ	Adrien	M	Centre	BRIGNOLES
20	AMARE	Magalie	F	Gpt Patrimoine	Sce Etudes projets et construc
21	AMBERT	Herve	M	Est	SAINTE MAXIME
22	AMICO	Claude	M	Ouest	LA SEYNE SUR MER (SUD)
23	AMICO	David	M	Ouest	SANARY SUR MER
24	AMIELH	Matthieu	M	Est	FAYENCE
25	AMOURA	Arthur	M	Gpt Logistique et Technique	Sce Soutien Mécanique
26	ANDRE	Emilie	F	Est	FREJUS
27	ANNEVILLE	Jean Marc	M	Ouest	TOULON OUEST
28	ARENE	Maxime	M	Centre	BRIGNOLES
29	ARGIOLAS	Jerome	M	Gpt Logistique et Technique	Sce Soutien Matériel
30	ARIETA	Christelle	F	Gpt Logistique et Technique	Sce Soutien Matériel
31	ARMERO	Alexandre	M	Est	SAINT TROPEZ
32	ARNALDI	Jerome	M	Est	DRAGUIGNAN
33	ARNAUD	Clement	M	Ouest	TOULON CENTRE
34	ARNAUD	Olivier	M	Gpt Logistique et Technique	Sce Soutien Matériel
35	ARNAUD	Philippe	M	Gpt Formation	Gpt Formation
36	ARRAGAIN	Francois	M	Est	DRAGUIGNAN
37	ARSENE	Sebastien	M	Ouest	SIX FOURS LES PLAGES
38	ARSISI	Albert	M	Centre	HYERES
39	ARTERO	Christophe	M	Gpt Prévention	Sce prév. arrondis. TOULON
40	ASQUINI	Stephane	M	Ouest	LA GARDE
41	ASTESANO	Eric	M	Ouest	TOULON OUEST
42	ASTOLFI	Eric	M	Ouest	LA GARDE
43	AUBERT	Guillaume	M	Est	FREJUS
44	AUBRY	Herve	M	Centre	HYERES
45	AUDIER	Michel	M	Centre	Gpt Centre
46	AUFILS	Aymeric	M	Centre	HYERES
47	AUGIER	Robert	M	Est	FAYENCE
48	AULINO	Mario	M	Est	SAINT TROPEZ
49	AUMAITRE	Gregory	M	Gpt Admin. Géné. et Aff. Juri.	Sce Affaires juridiques
50	AUSINA	Pierre Emmanuel	M	Est	SAINTE MAXIME
51	AVELLINO-MULATERO	Jordan	M	Ouest	TOULON OUEST
52	AVOND	Olivier	M	Ouest	TOULON CENTRE
53	AZZOPARDI	Herve	M	Gpt Systèmes d'Info. et Com.	Sce SIG
54	BABA	Bertrand	M	Gpt Logistique et Technique	Sce Soutien Mécanique
55	BACHELARD	Stephane	M	Ouest	LA GARDE
56	BAEZA	Sylvie	F	Sd Santé	Sce Administratif Sd Santé
57	BAGARRI	Jean-jacques	M	Gpt Résilience des Territoires	Gpt Résilience des Territoires
58	BAGUR	Olivier	M	Est	FREJUS
59	BAILLEUX	Nicolas	M	Ouest	TOULON CENTRE

Envoyé en préfecture le 15/10/2026
Reçu en préfecture le 15/10/2026
Publié le
ID : 083-288300403-20261015-5345-AR

ANNEXE - LISTE DES ELECTEURS AU CST

	NOM	Prénom	Sexe	Groupement	Affectation
60	**BALATRE**	Jean Michel	M	Centre	SAINT MAXIMIN
61	**BALBIS**	Cedric	M	Gpt Logistique et Technique	Sce Soutien Mécanique
62	**BALDUCCELLI**	Fabrice	M	Est	DRAGUIGNAN
63	**BARBARA**	Alexandre	M	Ouest	TOULON OUEST
64	**BARBARAN**	Emilie	F	Centre	SAINT MAXIMIN
65	**BARBAROUX**	Patrice	M	Ouest	BANDOL
66	**BARBARROUX**	Regis	M	Ouest	TOULON CENTRE
67	**BARBAUX**	Bruno	M	Centre	BRIGNOLES
68	**BARBE**	Jean Baptiste	M	Est	SAINT RAPHAEL
69	**BARBERO**	Cedric	M	Centre	BRIGNOLES
70	**BARBIER**	Michel	M	Centre	BRIGNOLES
71	**BARBIER**	Nicolas	M	Ouest	LA GARDE
72	**BARCAROLO**	Patrick	M	Ouest	TOULON OUEST
73	**BARETY**	Francois	M	Est	Gpt Est
74	**BARGIBANT**	Loic	M	Gpt Logistique et Technique	Sce Soutien Matériel
75	**BARIL**	Mathieu	M	Ouest	TOULON CENTRE
76	**BARON**	Antoine	M	Ouest	LA GARDE
77	**BARRAS**	Lionel	M	Gpt Conduite Ops - NexSIS	Sce Support opérationnel
78	**BARRET**	Sebastien	M	Est	FREJUS
79	**BARTHELEMY**	Julien	M	Ouest	TOULON CENTRE
80	**BARUZZO**	Robert	M	Centre	HYERES
81	**BASTIDE**	Madeline	F	Gpt Conduite Ops - NexSIS	Sce Salles opérationnelles
82	**BATAILLE**	Christophe	M	Gpt Activité OPS Médicale	Gpt Activité OPS Médicale
83	**BAUD**	Michael	M	Est	DRAGUIGNAN
84	**BAUDET**	Julien	M	Ouest	TOULON CENTRE
85	**BAUDET**	Michael	M	Centre	HYERES
86	**BAUDET**	Stephane	M	Ouest	TOULON CENTRE
87	**BAUDU**	Thomas	M	Ouest	TOULON CENTRE
88	**BAUER**	Nicolas	M	Ouest	TOULON CENTRE
89	**BAUQUIS**	Mathieu	M	Gpt Conduite Ops - NexSIS	Sce Salles opérationnelles
90	**BAUR**	Philippe	M	Ouest	LA SEYNE SUR MER (SUD)
91	**BAUSSART**	Romain	M	Gpt Finances et commandes pub.	Gpt Finances et commande pub.
92	**BAZILLE**	Romane	F	Gpt Formation	Gpt Formation
93	**BCHINI**	Samir	M	Centre	BORMES LES MIMOSAS
94	**BEAS**	Cedric	M	Gpt Conduite Ops - NexSIS	Sce Salles opérationnelles
95	**BEAUDON**	Aubin	M	Ouest	TOULON OUEST
96	**BEKAI**	Frederic	M	Gpt Conduite Ops - NexSIS	Sce Salles opérationnelles
97	**BELLANGER**	Paul	M	Ouest	TOULON OUEST
98	**BELLANGER**	Theo	M	Ouest	TOULON CENTRE
99	**BELLOCHE**	Laurent	M	Est	VIDAUBAN
100	**BELLOI**	Frank	M	Est	DRAGUIGNAN
101	**BELLONE**	Frederic	M	Est	SAINT RAPHAEL
102	**BELTRITTI**	Shirley	F	Gpt Logistique et Technique	Sce Soutien Mécanique
103	**BENAZETH**	Cedric	M	Est	DRAGUIGNAN
104	**BENEDETTI**	Nicolas	M	Centre	HYERES
105	**BENEDETTI**	Regis	M	Centre	HYERES
106	**BENEVENT**	Justine	F	Est	FREJUS
107	**BENHAYA**	Yannis	M	Est	FREJUS
108	**BENINTENDI**	Gael	M	Ouest	TOULON OUEST
109	**BENITEZ**	Laurent	M	Est	FREJUS
110	**BENKOUDA**	Ahmed	M	Gpt Conduite Ops - NexSIS	Sce Salles opérationnelles
111	**BENKOUDA**	Boubakeur	M	Est	DRAGUIGNAN
112	**BERGONDI**	Jean Christophe	M	Est	SAINT RAPHAEL
113	**BERKANI**	Carinne	F	Ouest	LA GARDE
114	**BERNARD**	Damien	M	Gpt Formation	Gpt Formation
115	**BERNARD**	Damien	M	Ouest	TOULON CENTRE
116	**BERNARD**	Fabrice	M	Gpt Résilience des Territoires	Gpt Résilience des Territoires
117	**BERRADJ**	Touta	F	Gpt Prospectives Ops	Sce plans ETARE/PSO
118	**BERTAUX**	Loic	M	Gpt Conduite Ops - NexSIS	Sce Post-opérationnel

Envoyé en préfecture le 15/10/2026
Reçu en préfecture le 15/10/2026
Publié le
ID : 083-288300403-20261015-5345-AR

ANNEXE - LISTE DES ELECTEURS AU CST

	NOM	Prénom	Sexe	Groupement	Affectation
119	**BERTHET**	Jerome	M	Est	LE MUY
120	**BERTOLOTTI**	Stephane	M	Est	GRIMAUD
121	**BETOULE**	Anna	F	Sd Santé	Sd Santé
122	**BETTELLI**	Nicolas	M	Ouest	TOULON CENTRE
123	**BETTINELLI**	Romain	M	Gpt Formation	Gpt Formation
124	**BEZY**	Louis	M	Ouest	TOULON OUEST
125	**BIAIS**	Laurent	M	Gpt Ressources Humaines	Sce Statut et RH des SPV
126	**BIANAY**	Nicolas	M	Ouest	TOULON CENTRE
127	**BIDARRA**	Christophe	M	Est	ROQUEBRUNE SUR ARGENS
128	**BIGORGNE**	Michel	M	Est	FAYENCE
129	**BILLO**	Marc	M	Ouest	Gpt Ouest
130	**BIRRINI**	Yann	M	Centre	BORMES LES MIMOSAS
131	**BISSON**	Marine	F	Est	SAINT RAPHAEL
132	**BLACHE**	Gregory	M	Ouest	TOULON CENTRE
133	**BLANC**	Lucie	F	Ouest	TOULON OUEST
134	**BLANC**	Michel	M	Ouest	LA SEYNE SUR MER (SUD)
135	**BLANCHET**	Antoine	M	Ouest	TOULON OUEST
136	**BLANQUET**	Romain	M	Ouest	TOULON CENTRE
137	**BLATZ**	Emilien	M	Gpt Logistique et Technique	Sce Soutien Mécanique
138	**BLUA**	Manon	F	Gpt Logistique et Technique	Sce Soutien Matériel
139	**BOCQUET**	Arnaud	M	Gpt Conduite Ops - NexSIS	Sce Salles opérationnelles
140	**BODIN**	Mathieu	M	Gpt Conduite Ops - NexSIS	Sce Salles opérationnelles
141	**BOISSIERES**	Anthony	M	Est	SAINT TROPEZ
142	**BON**	Flavien	M	Centre	BORMES LES MIMOSAS
143	**BONFILS**	Franck	M	Gpt Prévention	Sce prév. arrondis. TOULON
144	**BONFILS**	Helene	F	Gpt Finances et commandes pub.	Sce Budget suivi analyse prosp
145	**BONGIOVANNI**	Gerard	M	Centre	HYERES
146	**BONNARD**	Samuel	M	Centre	LA LONDE LES MAURES
147	**BONNEAU**	Harry	M	Ouest	TOULON OUEST
148	**BONNEAU**	Olivier	M	Est	SAINTE MAXIME
149	**BONNET**	Martin	M	Gpt Conduite Ops - NexSIS	Sce Salles opérationnelles
150	**BONZON**	Olivier	M	Ouest	LA GARDE
151	**BORDET**	David	M	Est	GRIMAUD
152	**BOREL**	Aymeric	M	Est	FREJUS
153	**BORG**	Michael	M	Ouest	TOULON OUEST
154	**BORSOTTI**	Jean-sebastien	M	Centre	GAREOULT
155	**BOSCO**	David	M	Ouest	LA GARDE
156	**BOSCO**	Stephane	M	Est	LES ARCS SUR ARGENS
157	**BOTTERO**	Benjamin	M	Gpt Formation	Gpt Formation
158	**BOUCETTA**	Sammy	M	Gpt Conduite Ops - NexSIS	Sce Salles opérationnelles
159	**BOUCHARD**	Michael	M	Ouest	TOULON CENTRE
160	**BOUDOUX**	Michael	M	Est	DRAGUIGNAN
161	**BOUGHALEB**	Hoummad	M	Ouest	TOULON CENTRE
162	**BOUIN**	Ferdinand	M	Gpt Conduite Ops - NexSIS	Sce Salles opérationnelles
163	**BOUISSON**	Thomas	M	Centre	HYERES
164	**BOULAN**	Damien	M	Gpt Logistique et Technique	Atl déconc. secteur St-Maximin
165	**BOURCET**	Xavier	M	Gpt Logistique et Technique	Sce Soutien Mécanique
166	**BOURRACHOT**	Julien	M	Est	FREJUS
167	**BOUSSION**	Patrice	M	Ouest	SIX FOURS LES PLAGES
168	**BOUTELEUX**	Fabien	M	Est	SAINT RAPHAEL
169	**BOUTET**	Sebastien	M	Ouest	TOULON OUEST
170	**BRAUD**	David	M	Gpt Conduite Ops - NexSIS	Sce Salles opérationnelles
171	**BRAVO**	Alexandre	M	Gpt Formation	Gpt Formation
172	**BRAYDA**	Patrick	M	Ouest	SOLLIES PONT
173	**BREL**	Denys	M	Gpt Logistique et Technique	Sce Soutien Matériel
174	**BREMOND**	Sebastien	M	Gpt Prévention	Sce prév. arrondis. TOULON
175	**BRENCHIO**	Philippe	M	Est	FREJUS
176	**BRENNE**	Kevin	M	Est	DRAGUIGNAN
177	**BRETECHER**	Bruno	M	Centre	HYERES

Envoyé en préfecture le 15/10/2026
Reçu en préfecture le 15/10/2026
Publié le
ID : 083-288300403-20261015-5345-AR

ANNEXE - LISTE DES ELECTEURS AU CST

	NOM	Prénom	Sexe	Groupement	Affectation
178	**BRION**	Magali	F	Gpt Systèmes d'Info. et Com.	Sce SIG
179	**BRONZI**	Fabienne	F	Gpt Logistique et Technique	Gpt Logistique et Technique
180	**BROSSARD**	Anthony	M	Gpt Patrimoine	Sce Etudes projets et construc
181	**BRUANT**	Eve	F	Gpt Ressources Humaines	Sce Accidents Maladies
182	**BRUN**	Aurelie	F	Est	FREJUS
183	**BRUNI**	Sebastien	M	Est	SAINT TROPEZ
184	**BRUNO**	Lea	F	Gpt Admin. Géné. et Aff. Juri.	Sce Administration Générale
185	**BRUNO**	Romain	M	Centre	BORMES LES MIMOSAS
186	**BRUYERE**	Stephane	M	Gpt Formation	Sce Ingénierie mise en oeuvre
187	**BUCH**	Julien	M	Ouest	TOULON CENTRE
188	**BUECH**	Serge	M	Centre	HYERES
189	**BUSIER**	Jeremy	M	Gpt Logistique et Technique	Atl déconc. secteur Toulon
190	**BUTT**	Michael	M	Gpt Conduite Ops - NexSIS	Sce Salles opérationnelles
191	**CABARE**	Celine	F	Gpt Patrimoine	Sce Réhab. finances et adm.
192	**CABIOCH**	Laurent	M	Gpt Logistique et Technique	Sce Soutien Matériel
193	**CADEL**	Mickael	M	SSSM	Sce Formation Opération SSSM
194	**CADET**	Cyrille	M	Ouest	SANARY SUR MER
195	**CALZIA**	David	M	Ouest	LA GARDE
196	**CAMPANELLA**	Jean Christophe	M	Ouest	LA SEYNE SUR MER (SUD)
197	**CAMPO**	Christophe	M	Gpt Formation	Sce Ingénierie mise en oeuvre
198	**CAMPS**	Sebastien	M	Ouest	LA SEYNE SUR MER (SUD)
199	**CANALE**	Valentin	M	Gpt Conduite Ops - NexSIS	Sce Salles opérationnelles
200	**CANINHAS**	Anthony	M	Ouest	TOULON CENTRE
201	**CANTANHEDE**	Jose	M	Ouest	LA SEYNE SUR MER (SUD)
202	**CAPION**	Lionel	M	Centre	HYERES
203	**CAPO**	Cyrille	M	Centre	LE LUC
204	**CAPOZZA**	Angela	F	Gpt Conduite Ops - NexSIS	Sce Salles opérationnelles
205	**CARAMAN**	David	M	Gpt Prévention	Gpt Prévention
206	**CARAMAN**	Florian	M	Ouest	TOULON CENTRE
207	**CARDOT**	Benjamin	M	Centre	HYERES
208	**CARLETON**	Benjamin	M	Gpt Conduite Ops - NexSIS	Sce Salles opérationnelles
209	**CARLOTTI**	Olivier	M	Ouest	TOULON CENTRE
210	**CARON**	Christian	M	Gpt Conduite Ops - NexSIS	Sce Salles opérationnelles
211	**CARON**	Corentin	M	Gpt Logistique et Technique	Atl déconc. secteur St-Cyr
212	**CARPAYE**	Romuald	M	Est	LE MUY
213	**CARPENTRAS**	David	M	Est	Gpt Est - CIS St Tropez
214	**CARRERE**	Jean-christophe	M	Ouest	SOLLIES PONT
215	**CARRET**	Stephane	M	Centre	SAINT MAXIMIN
216	**CARY**	Jordan	M	Gpt Logistique et Technique	Atl déconc. secteur Grimaud
217	**CASALI**	Vincent	M	Centre	CUERS
218	**CASANOVA**	Laurent	M	Gpt Logistique et Technique	Atl déconc. secteur Hyères
219	**CASTEL**	Alain	M	Ouest	TOULON CENTRE
220	**CASTEL**	Jerome	M	Ouest	TOULON CENTRE
221	**CASTEL**	Sebastien	M	Est	FREJUS
222	**CASTEL**	Valentin	M	Gpt Systèmes d'Info. et Com.	Sce SIG
223	**CASTELAN**	Ludovic	M	Centre	HYERES
224	**CASTELLY**	Olivier	M	Est	SAINTE MAXIME
225	**CASTILLO**	Yohan	M	Ouest	LA SEYNE SUR MER (SUD)
226	**CAUCHI**	Christophe	M	Est	DRAGUIGNAN
227	**CAYRON**	Thibault	M	Est	SAINT RAPHAEL
228	**CAZALON**	Anthony	M	Centre	HYERES
229	**CECCHETTI**	Jean Francois	M	Gpt Conduite Ops - NexSIS	Sce Salles opérationnelles
230	**CECCHETTI**	Terence	M	Centre	BRIGNOLES
231	**CERATO**	Loic	M	Centre	HYERES
232	**CESAIRE**	Jérôme	M	Gpt Conduite Ops - NexSIS	Sce Salles opérationnelles
233	**CESANA**	Stephane	M	Centre	HYERES
234	**CHABASSIER**	William	M	Ouest	TOULON OUEST
235	**CHABBI**	Yanis	M	Ouest	TOULON OUEST
236	**CHABERT**	Olivier	M	Gpt Prévention	Gpt Prévention

Envoyé en préfecture le 15/10/2026
Reçu en préfecture le 15/10/2026
Publié le
ID : 083-288300403-20261015-5345-AR

ANNEXE - LISTE DES ELECTEURS A[illegible] CST

	NOM	Prénom	Sexe	Groupement	Affectation
237	CHAILAN	Adrien	M	Ouest	TOULON OUEST
238	CHAMPENOIS	Michael	M	Gpt Doctrine Opérationnelle	Gpt Doctrine Opérationnelle
239	CHAMPON	Nicolas	M	Gpt Conduite Ops - NexSIS	Sce Salles opérationnelles
240	CHAMPOSSIN	Julien	M	Ouest	TOULON OUEST
241	CHAPPAZ	Annabelle	F	Centre	LE LUC
242	CHAPPE	Jessika	F	Gpt Finances et commandes pub.	Sce Commande publique
243	CHAPUIS	Corinne	F	Ouest	SANARY SUR MER
244	CHARENTON	Aurelien	M	Ouest	SANARY SUR MER
245	CHARRIER	Bastien	M	Ouest	TOULON OUEST
246	CHAUMEL	Fabien	M	Gpt Conduite Ops - NexSIS	Sce Salles opérationnelles
247	CHAUSSARD	Jean-philippe	M	Centre	HYERES
248	CHAUVELLY	Olivier	M	Ouest	LA SEYNE SUR MER (SUD)
249	CHAVEYRIAT	Thomas	M	Ouest	LA SEYNE SUR MER (SUD)
250	CHERPIN	Sylvain	M	Ouest	TOULON CENTRE
251	CHERTIER	Thierry	M	Gpt Prévention	Sce prév. arrondis. TOULON
252	CHEVALLIER	Aurelien	M	Est	GRIMAUD
253	CHICH-MANTOUT	Patrice	M	Gpt Systèmes d'Info. et Com.	Sce Transmission - Téléphonie
254	CHIMERA	Loris	M	Centre	HYERES
255	CHOISNET	Henri	M	Ouest	TOULON CENTRE
256	CHOLET	Franck	M	Ouest	TOULON CENTRE
257	CHON-SEN	Marie	F	Ouest	LA GARDE
258	CIATTONI	Jerome	M	Ouest	TOULON CENTRE
259	CIRINA	Cedric	M	Gpt Logistique et Technique	Sce Soutien Mécanique
260	CIVRAY	Guillaume	M	Ouest	TOULON OUEST
261	CLAUDON	Kevin	M	Ouest	LA SEYNE SUR MER (SUD)
262	CLEC'H	Lydie	F	Centre	HYERES
263	CLEMARES	Romain	M	Ouest	LA SEYNE SUR MER (SUD)
264	CLEMENCE	Cedric	M	Est	SAINT RAPHAEL
265	CLERET	Benoit	M	Gpt Conduite Ops - NexSIS	Sce Salles opérationnelles
266	CLERGET	Loic	M	Gpt Systèmes d'Info. et Com.	Gpt Système d Info et Com
267	CLOUET	Yves	M	Centre	LE LUC
268	COBOS	Caroline	F	Est	SAINTE MAXIME
269	COFFRE	Serge	M	Gpt Logistique et Technique	Atl déconc. secteur Grimaud
270	COLA	Pascal	M	Ouest	SOLLIES PONT
271	COLAUT	Herve	M	Centre	LE LUC
272	COLOMBANI	Arnaud	M	Ouest	BANDOL
273	COLOMBIER	Jean Francois	M	Est	SAINT RAPHAEL
274	COMBRES	Yves	M	Gpt Logistique et Technique	Sce Soutien Mécanique
275	COMES	Francois	M	Est	FREJUS
276	COMES	Olivier	M	Ouest	TOULON CENTRE
277	COMMENCE	Renaud	M	Est	FREJUS
278	CONVERS	Agnes	F	SSSM	Sce Santé et Sécu. au travail
279	CORDAZZO	Matteo	M	Gpt Formation	Gpt Formation
280	CORGNAC	David	M	Est	SAINT RAPHAEL
281	CORGNAC	Olivier	M	Est	FREJUS
282	COTSIS	Stephane	M	Ouest	LA SEYNE SUR MER (SUD)
283	COTTE	Florian	M	Gpt Conduite Ops - NexSIS	Sce Salles opérationnelles
284	COTTEREAU	Mathieu	M	Ouest	TOULON CENTRE
285	COTTIN	Florian	M	Est	FREJUS
286	COUDERT	Magali	F	Gpt Doctrine Opérationnelle	Sce Planif. Opérationnelle
287	COUDERT	Stephanie	F	Gpt Admin. Géné. et Aff. Juri.	Sce Administration Générale
288	COURMARCEL	Patrick	M	Est	LORGUES
289	COURME	Mathys	M	Ouest	TOULON OUEST
290	COURRIOL	Virginie	F	Gpt Ressources Humaines	Sce Carrières-Paie
291	COURT	Anthony	M	Est	SAINT RAPHAEL
292	COURTOIS	Arthur	M	Centre	SAINT MAXIMIN
293	COUSSY	Jean Baptiste	M	Ouest	LA SEYNE SUR MER (SUD)
294	COUSTURIER	Vincent	M	Ouest	TOULON CENTRE
295	COUTURIER	Jean-michel	M	Est	GRIMAUD

Envoyé en préfecture le 15/10/2026
Reçu en préfecture le 15/10/2026
Publié le
ID : 083-288300403-20261015-5345-AR

ANNEXE - LISTE DES ELECTEURS AU CST

	NOM	Prénom	Sexe	Groupement	Affectation
296	CRAMAREGEAS	Eric	M	Centre	LE LUC
297	CREULY	Christophe	M	Est	Gpt Est
298	CRUZ-MOREY	William	M	Gpt Ressources Humaines	Gpt Ressources Humaines
299	CUNHA ARAUJO	Christophe	M	Centre	HYERES
300	CUOMO	Franck	M	Est	FREJUS
301	CURTAZ	Laurent	M	Ouest	LA SEYNE SUR MER (SUD)
302	DA BOIT	Cyril	M	Centre	HYERES
303	DA BOIT	Jean-francois	M	Gpt Conduite Ops - NexSIS	Sce Salles opérationnelles
304	DAFFY	Carol	F	Est	SAINT RAPHAEL
305	DAHON	Thierry	M	Centre	HYERES
306	DALAISON	Bertrand	M	Centre	HYERES
307	DALBONI	Eric	M	Ouest	TOULON CENTRE
308	DALET	Frederic	M	Ouest	LA SEYNE SUR MER (SUD)
309	DALMASSO	Baptiste	M	Est	FREJUS
310	DALMASSO	Jean-louis	M	Gpt Systèmes d'Info. et Com.	Sce SIG
311	DANI	Yoan	M	Gpt Conduite Ops - NexSIS	Sce Salles opérationnelles
312	DANIEL	Jean Yves	M	Est	SAINT RAPHAEL
313	DANIELI	Stephane	M	Gpt Patrimoine	Sce Réhab. finances et adm.
314	DARAM	Aurelie	F	Ouest	TOULON CENTRE
315	DARRAS	Celine	F	Gpt Finances et commandes pub.	Sce Commande publique
316	DAUPHIN	Lionel	M	Est	DRAGUIGNAN
317	DAURAT	Sebastien	M	Est	ROQUEBRUNE SUR ARGENS
318	DE BLASI	Alain	M	Centre	LA LONDE LES MAURES
319	DE BLASI	David	M	Centre	HYERES
320	DE FREITAS	Damien	M	Gpt Conduite Ops - NexSIS	Sce Salles opérationnelles
321	DE LA OSA	Francois	M	Ouest	TOULON OUEST
322	DE MASI	Maxime	M	Est	DRAGUIGNAN
323	DE MATOS	Julien	M	Gpt Conduite Ops - NexSIS	Sce Salles opérationnelles
324	DE MEYER	Olivier	M	Ouest	TOULON CENTRE
325	DE SIO	Emilie	F	Est	SAINTE MAXIME
326	DE VECCHI	Maxime	M	Est	DRAGUIGNAN
327	DEDOUIT	Jean Pierre	M	Gpt Prévention	Sce prév. arrondis. DRAGUIGNAN
328	DEFAIS	Florent	M	Gpt Systèmes d'Info. et Com.	Sce Transmission - Téléphonie
329	DEFERRARI	Eric	M	Ouest	SAINT CYR SUR MER
330	DEFIANAS	Alexis	M	Ouest	TOULON CENTRE
331	DEFRETIERE	Regis	M	Centre	HYERES
332	DEGEORGES	Olivier	M	Ouest	SAINT CYR SUR MER
333	DEJEAN	Cedric	M	Centre	BRIGNOLES
334	DEL PIA	Stephan	M	Centre	BRIGNOLES
335	DEL RIO	Vincent	M	Est	SAINT RAPHAEL
336	DELAGNEAU	Gregory	M	Gpt Conduite Ops - NexSIS	Sce Salles opérationnelles
337	DELAGNES	Tatiana	F	Gpt Ressources Humaines	Sce Accidents Maladies
338	DELAPLACE	Nicolas	M	Centre	HYERES
339	DELBARRE	Jeremie	M	Ouest	TOULON CENTRE
340	DELETANG	Maxime	M	Est	FREJUS
341	DELFINO	Lea	F	Gpt Patrimoine	Sce Réhab. finances et adm.
342	DELHAYE	Auriane	F	Gpt Ressources Humaines	Sce Carrières-Paie
343	DELHOUGNE	Sebastien	M	Gpt Logistique et Technique	Sce Soutien Mécanique
344	DELLA VITTORIA	Sebastien	M	Gpt Conduite Ops - NexSIS	Sce Salles opérationnelles
345	DELLE VAGLIA	Thomas	M	Etat-Major/Direction	Sce Communication
346	DELON	David	M	Ouest	TOULON CENTRE
347	DELORD	Thomas	M	Gpt Formation	Gpt Formation
348	DELRUE	Gregory	M	Est	SAINT TROPEZ
349	DELUCIS	Franck	M	Est	DRAGUIGNAN
350	DELUCIS	Thomas	M	Ouest	LA SEYNE SUR MER (SUD)
351	DELUY	Marvin	M	Ouest	LA SEYNE SUR MER (SUD)
352	DELVIGNE	Frederic	M	Ouest	OLLIOULES
353	DEMAN	Florian	M	Gpt Logistique et Technique	Sce Soutien Technique
354	DEMARCUS	Amandine	F	Est	DRAGUIGNAN

Envoyé en préfecture le 15/10/2026
Reçu en préfecture le 15/10/2026
Publié le
ID : 083-288300403-20261015-5345-AR

ANNEXE - LISTE DES ELECTEURS A[illegible] CST

	NOM	Prénom	Sexe	Groupement	Affectation
355	DEMARIA	Eric	M	Gpt Patrimoine	Sce Réhab. finances et adm.
356	DEMARIA	Stephanie	F	Gpt Résilience des Territoires	Gpt Résilience des Territoires
357	DEMARQUETTE	Fabien	M	Est	SAINT TROPEZ
358	DENEUBOURG	Gregory	M	Gpt Conduite Ops - NexSIS	Sce Salles opérationnelles
359	DENEUBOURG	Serge	M	Gpt Résilience des Territoires	Sce DFCI Risques naturels
360	DEPREZ	Franck	M	Centre	HYERES
361	DERVOUT	Ludovic	M	Est	ROQUEBRUNE SUR ARGENS
362	DESBOUDARD	Charline	F	Centre	HYERES
363	DESCATOIRE	Laurent	M	Est	SAINT RAPHAEL
364	DESCHAMPS	Helene	F	Gpt Patrimoine	Sce Etudes projets et construc
365	DESCROIX	Sabrina	F	Gpt Logistique et Technique	Sce Soutien Matériel
366	DESFORGES	Yoann	M	Ouest	LA SEYNE SUR MER (SUD)
367	DEYGAS	Ludovic	M	Est	FREJUS
368	DHAINAUT-MARTINEZ	Myron	M	Est	SAINT RAPHAEL
369	DHO	Mikael	M	Ouest	LA GARDE
370	DI DOMENICO	Richard	M	Est	SAINT TROPEZ
371	DI NATALI	Patrick	M	Gpt Prospectives Ops	Sce Risque Complexes
372	DI PAOLO	Alexis	M	Sd RH GPEAC Form. Volontariat	Sce SSQVS
373	DI STASO	Vanina	F	Centre	BRIGNOLES
374	DIAZ	Alexandre	M	Centre	SAINT MAXIMIN
375	DOMATO	Sebastien	M	Est	FREJUS
376	DOMENECH	Laurent	M	Gpt Logistique et Technique	Atl déconc. secteur Fréjus
377	DOMENECH	Thomas	M	Est	DRAGUIGNAN
378	DONNEFORT	Sonia	F	Gpt Prévention	Gpt Prévention
379	DONNEZ	Kevin	M	Centre	SAINT MAXIMIN
380	DONZEL	Philippe	M	Gpt Logistique et Technique	Atl déconc. secteur St-Maximin
381	DOS SANTOS	Matthis	M	Est	SAINT RAPHAEL
382	DOULCIER	Christian	M	Etat-Major/Direction	DIRECTION
383	DOUMBIA	Thierry	M	Est	SAINT RAPHAEL
384	DOURNAUX	Emmanuel	M	Est	DRAGUIGNAN
385	DOUTRELUIGNE	Anais	F	Gpt Ressources Humaines	Sce Carrières-Paie
386	DOUTRELUIGNE	Cedric	M	Gpt Systèmes d'Info. et Com.	Sce Informatique
387	DRIDI	Alain	M	Gpt Finances et commandes pub.	Sce Budget suivi analyse prosp
388	DROIN	Laure	F	Sd Santé	Sd Santé
389	DROUIN	Arnaud	M	Gpt Formation	Sce Ingénierie mise en oeuvre
390	DUBOIS	Rudy	M	Centre	BRIGNOLES
391	DUBOIS-CAPEL	Berni	M	Ouest	LA GARDE
392	DUCES	Emmanuel	M	Gpt Prévention	Sce prév. arrondis. BRIGNOLES
393	DUFFAUT	Loris	M	Ouest	TOULON CENTRE
394	DUPORTE	Maxime	M	Ouest	TOULON CENTRE
395	DUPOUY	Laura	F	Gpt Formation	Sce Gestion admin. & comptable
396	DURAND	Damien	M	Ouest	LA SEYNE SUR MER (SUD)
397	DURAND	Frederique	F	Gpt Patrimoine	Sce Réhab. finances et adm.
398	DURAND	Theo	M	Centre	HYERES
399	DURAND	Valentin	M	Centre	HYERES
400	DURAND TAOUNI	Marine	F	Gpt Formation	Gpt Formation
401	DURIEUX	Charles	M	Ouest	LA SEYNE SUR MER (SUD)
402	DURUT	Franck	M	Ouest	SOLLIES PONT
403	DUTEIL	David	M	Est	FREJUS
404	DUTOUR	Alan	M	Ouest	TOULON CENTRE
405	DUTOURNAY	Florian	M	Ouest	LE BEAUSSET
406	EICLIES	Romain	M	Est	ROQUEBRUNE SUR ARGENS
407	EL HACHANI	Mohamed	M	Centre	BRIGNOLES
408	EL M'BARKI	Kamel	M	Gpt Logistique et Technique	Atl déconc. secteur Fréjus
409	ELUAU	Flavien	M	Ouest	TOULON CENTRE
410	ENG	Jonathan	M	Centre	BRIGNOLES
411	ESCOFFIER	Laurence	F	Gpt Ressources Humaines	Sce Carrières-Paie
412	ESCOFFIER	Marine	F	Gpt Ressources Humaines	Sce Statut et RH des SPV
413	ESTRADA	Tristan	M	Gpt Conduite Ops - NexSIS	Sce Salles opérationnelles

Envoyé en préfecture le 15/10/2026
Reçu en préfecture le 15/10/2026
Publié le
ID : 083-288300403-20261015-5345-AR

ANNEXE - LISTE DES ELECTEURS AU CST

	NOM	Prénom	Sexe	Groupement	Affectation
414	ETRIOUX	Matthieu	M	Ouest	LA SEYNE SUR MER (SUD)
415	EUGENI	Laetitia	F	Est	SAINT RAPHAEL
416	FABBRI	David	M	Ouest	TOULON OUEST
417	FABRE	Fabien	M	Ouest	LA SEYNE SUR MER (SUD)
418	FABRE	Gerard	M	Gpt Systèmes d'Info. et Com.	Sce Transmission - Téléphonie
419	FABRE	Vincent	M	Est	FREJUS
420	FABRE	Virginie	F	Gpt Systèmes d'Info. et Com.	Gpt Système d Info et Com
421	FACHE	Alexandre	M	Gpt Patrimoine	Sce Réhab. finances et adm.
422	FAIHY	Morgane	F	Centre	SAINT MAXIMIN
423	FAIVRE	Stephane	M	Ouest	SIX FOURS LES PLAGES
424	FARCY	Stephane	M	Sd Prospective et Prépa. OPS	Sd Prospective et Prépa. OPS
425	FASCIO	Laurent	M	Ouest	LE BEAUSSET
426	FAURE	Romain	M	Gpt Conduite Ops - NexSIS	Sce Salles opérationnelles
427	FAURE-MARTINEZ	Esteve	M	Centre	BRIGNOLES
428	FAVRET	Stephanie	F	Gpt Formation	Sce Gestion admin. & comptable
429	FELIN	Franck	M	Est	DRAGUIGNAN
430	FEMENIA	Fanny	F	SSSM	Sce Santé et Sécu. au travail
431	FERMIER	France	F	Gpt Ressources Humaines	Sce Carrières-Paie
432	FERMIER	Jerome	M	Gpt Logistique et Technique	Sce Soutien Mécanique
433	FERMIER	Lison	F	Gpt Formation	Gpt Formation
434	FERNANDEZ	David	M	Est	SAINT RAPHAEL
435	FERNANDEZ	Patrick	M	Est	LE MUY
436	FERRARI	Ludovic	M	Ouest	SAINT CYR SUR MER
437	FERRER	Stephane	M	Gpt Systèmes d'Info. et Com.	Gpt Système d Info et Com
438	FERRERO	Bernard	M	Gpt Logistique et Technique	Sce Soutien Matériel
439	FERRERO	Vincent	M	Ouest	TOULON OUEST
440	FERREYROLLES	David	M	Centre	HYERES
441	FERRIER	Eric	M	Gpt Patrimoine	Sce Adm. fin. prospectives
442	FERRIER	Sebastien	M	Ouest	TOULON CENTRE
443	FEUILLERAT	Thomas	M	Gpt Formation	Gpt Formation
444	FEVER	Francis	M	Ouest	LA SEYNE SUR MER (SUD)
445	FIACCHI	Frederic	M	Est	GRIMAUD
446	FIACCHI	Lucas	M	Centre	HYERES
447	FIACCHI	Mathias	M	Gpt Conduite Ops - NexSIS	Sce Salles opérationnelles
448	FIAULT CATALDO	Cédric	M	Gpt Conduite Ops - NexSIS	Sce Salles opérationnelles
449	FILIPPI	Christophe	M	Gpt Logistique et Technique	Sce Soutien Technique
450	FILIPPI	France	F	Gpt Conduite Ops - NexSIS	Sce Salles opérationnelles
451	FILLE	Sebastien	M	Gpt Conduite Ops - NexSIS	Sce Salles opérationnelles
452	FILLOT	Florian	M	Est	FREJUS
453	FINE	Elora	F	Est	FREJUS
454	FIORENTINO	Franck	M	Etat-Major/Direction	Sce Communication
455	FIORETTI	Christophe	M	Ouest	TOULON CENTRE
456	FIORILLO	Cedric	M	Ouest	TOULON CENTRE
457	FLEURY	David	M	Gpt Conduite Ops - NexSIS	Sce Salles opérationnelles
458	FLEURY	Laurent	M	Centre	Gpt Centre
459	FLIN	Guillaume	M	Gpt Conduite Ops - NexSIS	Sce Salles opérationnelles
460	FOLLIOT DE FIERVILLE	Quentin	M	Centre	HYERES
461	FORTOUL	Philippe	M	Est	FREJUS
462	FORTUNE	Julien	M	Gpt Logistique et Technique	Atl déconc. secteur Toulon
463	FOSSIER	Adrien	M	Ouest	LA SEYNE SUR MER (SUD)
464	FOUGERAY	Jean-michel	M	Est	LE MUY
465	FRAGIACOMO	Pierre-joseph	M	Ouest	TOULON CENTRE
466	FRAGOMELE	Bruno	M	Gpt Logistique et Technique	Atl déconc. secteur St-Maximin
467	FRANCES	David	M	Ouest	TOULON CENTRE
468	FRANCESCHINI	Jean-francois	M	Ouest	TOULON CENTRE
469	FRANCESCHINI	Pascal	M	Centre	HYERES
470	FRANCKART	Pierre	M	Centre	HYERES
471	FRANCOIS	Christophe	M	Ouest	TOULON CENTRE
472	FRESSONNET	Fleur	F	Gpt Patrimoine	Sce Etudes projets et construc

Envoyé en préfecture le 15/10/2026
Reçu en préfecture le 15/10/2026
Publié le
ID : 083-288300403-20261015-5345-AR

ANNEXE - LISTE DES ELECTEURS AU CST

	NOM	Prénom	Sexe	Groupement	Affectation
473	FREULON COULON	Stephane	M	Ouest	LA GARDE
474	FRIEH	Cedric	M	Ouest	TOULON OUEST
475	FRULIO	Julien	M	Centre	HYERES
476	FUENTES	David	M	Est	DRAGUIGNAN
477	FUGIER	Jennyfer	F	Gpt Résilience des Territoires	Sce instr. amé. et dev. terr.
478	FUMAZ	Patrice	M	Centre	HYERES
479	GADACHA CHARRAD	Mahel	M	Gpt Formation	Gpt Formation
480	GAGNAIRE	Lionel	M	Gpt Logistique et Technique	Sce Soutien Mécanique
481	GAIMARD	Romain	M	Est	LE MUY
482	GAL	Christophe	M	Ouest	LA GARDE
483	GALIA	Valentin	M	Gpt Formation	Gpt Formation
484	GALIBERT	Sandra	F	Gpt Patrimoine	Sce Adm. fin. prospectives
485	GALLIS	Gerald	M	Gpt Patrimoine	Sce Réhab. finances et adm.
486	GAMON	Joris	M	Ouest	SIX FOURS LES PLAGES
487	GANDOLPHE	Olivier	M	Est	CAVALAIRE SUR MER
488	GANIVET	Benoit	M	Centre	BRIGNOLES
489	GARCIA	Frederic	M	Centre	HYERES
490	GARCIA	Mathias	M	Gpt Formation	Gpt Formation
491	GARCIA GOMEZ	Victor Manuel	M	Est	FREJUS
492	GARIN	Laurent	M	Ouest	LA GARDE
493	GARNIER	Guillem	M	Est	FREJUS
494	GARNIER	Philippe	M	Centre	SAINT MAXIMIN
495	GARNON	Ambre	F	Gpt Admin. Géné. et Aff. Juri.	Sce Administration Générale
496	GARRAUD	Guillaume	M	Ouest	LA SEYNE SUR MER (SUD)
497	GATELET	Stephane	M	Gpt Prévention	Sce prév. arrondis. TOULON
498	GATTINI	Florent	M	Gpt Formation	Gpt Formation
499	GATUINGT	Julien	M	Gpt Prévention	Sce Pôle Prévention Toulon
500	GAUDEMARD	Bruno	M	Centre	HYERES
501	GAUTHIER	Alexandre	M	Est	GRIMAUD
502	GAUTIER	Michel	M	Gpt Résilience des Territoires	Sce Instruction
503	GAYTTE	Sylvie	F	Ouest	TOULON OUEST
504	GENET	Guillaume	M	Est	FREJUS
505	GENTET	Marine	F	Centre	BORMES LES MIMOSAS
506	GERARDIN	Florent	M	Gpt Conduite Ops - NexSIS	Sce Salles opérationnelles
507	GERMAN	Claude	M	Gpt Logistique et Technique	Sce Soutien Mécanique
508	GHIRARDOTTI	Cyril	M	Est	DRAGUIGNAN
509	GIANNARELLI	Marina	F	Centre	BRIGNOLES
510	GIANNUCCI	Carole	F	Ouest	TOULON CENTRE
511	GIBERT	Philippe	M	Ouest	BANDOL
512	GILARDO	Alain	M	Gpt Prévention	Sce prév. arrondis. BRIGNOLES
513	GILARDO	Pierre	M	Centre	LE LUC
514	GILKENS	Romain	M	Ouest	TOULON OUEST
515	GILLES	Fabien	M	Est	FREJUS
516	GIMENEZ	Frederic	M	Ouest	TOULON CENTRE
517	GIMENEZ	Laurent	M	Gpt Conduite Ops - NexSIS	Sce Support opérationnel
518	GINDRE	Vincent	M	Centre	SAINT MAXIMIN
519	GIORDANO	Jean-marc	M	Ouest	LA GARDE
520	GIORDANO	Jerome	M	Gpt Conduite Ops - NexSIS	Sce Salles opérationnelles
521	GIORDANO	Vincent	M	Est	SAINT RAPHAEL
522	GIOVANELLA	Jerome	M	Ouest	TOULON CENTRE
523	GIOVANNETTI	Bernard	M	Ouest	SANARY SUR MER
524	GIOVANNETTI	Fabrice	M	Ouest	LA GARDE
525	GIRAUD	Laurent	M	Centre	LA LONDE LES MAURES
526	GIRAUD	Lionel	M	Ouest	LA SEYNE SUR MER (SUD)
527	GIRAUD	Philippe	M	Est	LORGUES
528	GIRAULT	Philippe	M	Centre	SAINT MAXIMIN
529	GISLE	Arnaud	M	Est	FREJUS
530	GODEFROY	Laurent	M	Centre	BORMES LES MIMOSAS
531	GOEGAN	Erwan	M	Ouest	TOULON CENTRE

Envoyé en préfecture le 15/10/2026
Reçu en préfecture le 15/10/2026
Publié le
ID : 083-288300403-20261015-5345-AR

ANNEXE - LISTE DES ELECTEURS A L'UCST

	NOM	Prénom	Sexe	Groupement	Affectation
532	GOLA	Julien	M	Est	GRIMAUD
533	GOLE	Christophe	M	Est	FREJUS
534	GOLETTO	Vincent	M	Ouest	LA SEYNE SUR MER (SUD)
535	GOLL	Frantz	M	Centre	HYERES
536	GOMILA	Vincent	M	Gpt Formation	Gpt Formation
537	GONNET	Frederic	M	Centre	SAINT MAXIMIN
538	GONTHIER	Florent	M	Est	FREJUS
539	GONZALES	Benjamin	M	Ouest	SANARY SUR MER
540	GONZALEZ	Denis	M	Est	FREJUS
541	GORRIAS	Thomas	M	Ouest	TOULON OUEST
542	GOUMIDI	Nouredine	M	Ouest	TOULON OUEST
543	GOUNEL	Stephane	M	Ouest	LA SEYNE SUR MER (SUD)
544	GOURE	Nicolas	M	Gpt Formation	Sce Ingénierie mise en oeuvre
545	GOURGUES	Julien Pierre	M	Gpt Eval et ctrl de gestion	Gpt Eval et ctrl de gestion
546	GOUSSEAU	Jeremy	M	Ouest	TOULON CENTRE
547	GOZZO	Gabriel	M	Ouest	TOULON CENTRE
548	GRACIANO	Franck	M	Etat-Major/Direction	Sce Communication
549	GRACIANO	Jean Francois	M	Ouest	SAINT CYR SUR MER
550	GRALL	Nathanael	M	Gpt Formation	Gpt Formation
551	GRALL	Yankel	M	Centre	HYERES
552	GRARE	Jean-eudes	M	Gpt Patrimoine	Gpt Patrimoine
553	GRARE	Marion	F	Gpt Ressources Humaines	Sce Accidents Maladies
554	GRAS	Martin	M	Ouest	LA GARDE
555	GRECO ANTONINI	Aurelien	M	Ouest	TOULON CENTRE
556	GREGOIRE	Amandine	F	Centre	BRIGNOLES
557	GREGORACI	Virginie	F	xxxxx	Siége CFDT Paris
558	GRELLIER	Alexandre	M	Est	FREJUS
559	GRESSOT	Benjamin	M	Ouest	TOULON CENTRE
560	GRIFFART	Laurent	M	Centre	SAINT MAXIMIN
561	GRIMAUD	Malcom	M	Gpt Conduite Ops - NexSIS	Sce Salles opérationnelles
562	GRIMAUD	Philippe	M	Gpt Conduite Ops - NexSIS	Gpt Conduite Ops - NexSIS
563	GROHIN	Eric	M	Etat-Major/Direction	DIRECTION
564	GROSSIR-LEOUSSIS	Julien	M	Gpt Conduite Ops - NexSIS	Sce Salles opérationnelles
565	GRYCAN-GERARD	Marc Antoine	M	Ouest	TOULON CENTRE
566	GUASTAPAGLIA	Robin	M	Centre	HYERES
567	GUEDOUAR	Djamel	M	Centre	LE LUC
568	GUEIT	Boris	M	Centre	BRIGNOLES
569	GUENIN-ROUBAUD	Stephane	M	Centre	BRIGNOLES
570	GUERIN	Gregory	M	Centre	SAINT MAXIMIN
571	GUERIN	Regis	M	Ouest	TOULON OUEST
572	GUERLESQUIN	Nicolas	M	Ouest	LA SEYNE SUR MER (SUD)
573	GUES	Gilles	M	Ouest	TOULON CENTRE
574	GUIAVARC'H	Ludivine	F	Gpt Ressources Humaines	Sce Carrières-Paie
575	GUICHARD	Emilie	F	Gpt Admin. Géné. et Aff. Juri.	Sce Affaires juridiques
576	GUIDEZ	Maxime	M	Est	SAINTE MAXIME
577	GUIGNARD	Jonathan	M	Centre	LE LUC
578	GUILLAUMOND	David	M	Est	CAVALAIRE SUR MER
579	GUILLOU	Patrick	M	Ouest	TOULON CENTRE
580	GUIRADO	Olivier	M	Gpt Conduite Ops - NexSIS	Sce Salles opérationnelles
581	GUIZOL	Philippe	M	Ouest	TOULON CENTRE
582	GUYOMARD	Manon	F	Ouest	LA GARDE
583	GUYONNET	Christophe	M	Ouest	TOULON CENTRE
584	HADDOU	Abdelhakim	M	Ouest	TOULON CENTRE
585	HADDOU	Nora	F	SSSM	SSSM
586	HATCHADOURIAN	Herve	M	Centre	BRIGNOLES
587	HAUCHECORNE	Emmanuel	M	Ouest	SOLLIES PONT
588	HEDREVILLE	Sophie	F	Gpt Patrimoine	Sce Réhab. finances et adm.
589	HEGGAN	Jean	M	Ouest	SAINT CYR SUR MER
590	HERNANDEZ	Jean Louis	M	Ouest	SOLLIES PONT

Envoyé en préfecture le 15/10/2026
Reçu en préfecture le 15/10/2026
Publié le
ID : 083-288300403-20261015-5345-AR

ANNEXE - LISTE DES ELECTEURS AU CST

	NOM	Prénom	Sexe	Groupement	Affectation
591	**HERNANDEZ**	Sebastien	M	Ouest	TOULON CENTRE
592	**HERNANDEZ**	Simon	M	Gpt Formation	Gpt Formation
593	**HERRERA**	Marie-christine	F	Centre	LE LUC
594	**HERVAS**	Michael	M	Centre	HYERES
595	**HERVIEU**	Sebastien	M	Est	VIDAUBAN
596	**HESLOUIS**	Laurent	M	Ouest	TOULON OUEST
597	**HEUDRON**	Geraldine	F	SSSM	Sce Pharmacie Bio-Médical
598	**HEYBERGER**	Eric	M	Gpt Conduite Ops - NexSIS	Sce Salles opérationnelles
599	**HOCHARD**	Emeline	F	Ouest	SOLLIES PONT
600	**HOMBERT**	Alice	F	Gpt Eval et ctrl de gestion	Gpt Eval et ctrl de gestion
601	**HOOTEN**	Cyril	M	Est	SAINT RAPHAEL
602	**HOSTACHY**	David	M	Ouest	TOULON OUEST
603	**HOUEL**	David	M	Ouest	LA SEYNE SUR MER (SUD)
604	**HOURCADETTE**	Gerald	M	Centre	HYERES
605	**HOURLIER**	Jacques	M	Centre	CUERS
606	**HOURTAL**	Christophe	M	Ouest	SAINT CYR SUR MER
607	**HOURTAL**	Laurent	M	Gpt Logistique et Technique	Atl déconc. secteur St-Cyr
608	**HUET**	Jean Claude	M	Centre	HYERES
609	**HUGLA**	Claude	M	Ouest	TOULON OUEST
610	**HUGONNIER**	Marc	M	Ouest	TOULON OUEST
611	**HUGONNIER-GINET**	Benoit	M	Gpt Doctrine Opérationnelle	Sce Spécialités & Moy. Aériens
612	**HUGOU**	Cedric	M	Gpt Logistique et Technique	Sce Soutien Matériel
613	**HUGUES**	Lionel	M	Centre	LE LUC
614	**HUGUES**	Raphael	M	Ouest	TOULON CENTRE
615	**HUGUET**	Christophe	M	Est	FREJUS
616	**HURET**	David	M	Centre	BRIGNOLES
617	**HYVERNAT**	Bruno	M	Gpt Logistique et Technique	Sce Soutien Matériel
618	**ICARDI**	Fabien	M	Ouest	TOULON CENTRE
619	**IGLESIA**	Sebastien	M	Gpt Logistique et Technique	Sce Soutien Matériel
620	**ILTIS**	Jean Paul	M	Gpt Formation	Sce Ingénierie mise en oeuvre
621	**IMBERT**	Raphael	M	Gpt Prospectives Ops	Sce plans ETARE/PSO
622	**IMPAGLIAZZO**	Fabrice	M	Ouest	SOLLIES PONT
623	**IORI**	Frederic	M	Centre	Gpt Centre
624	**ISKANDAR**	Francois	M	Est	FREJUS
625	**JACINTO**	Frederic	M	Ouest	TOULON CENTRE
626	**JACQUET**	Guillaume	M	Est	DRAGUIGNAN
627	**JACQUET**	Samuel	M	Sd Santé	Sd Santé
628	**JAILANY**	Shamir	M	Gpt Systèmes d'Info. et Com.	Gpt Système d Info et Com
629	**JAKUBIAK**	Gregory	M	Gpt Conduite Ops - NexSIS	Gpt Conduite Ops - NexSIS
630	**JANNIN**	Maxime	M	Est	DRAGUIGNAN
631	**JANSEM**	Sebastien	M	Ouest	TOULON OUEST
632	**JANVIER**	Thierry	M	Ouest	TOULON CENTRE
633	**JEANTARD**	Caril	M	Ouest	TOULON CENTRE
634	**JEANTILLE**	Bastien	M	Centre	HYERES
635	**JEUDI**	Christophe	M	Ouest	TOULON OUEST
636	**JOLY**	Patrice	M	Ouest	LA SEYNE SUR MER (SUD)
637	**JONES**	Emilie	F	Gpt Eval et ctrl de gestion	Gpt Eval et ctrl de gestion
638	**JONES**	Peter	M	Gpt Ressources Humaines	Gpt Ressources Humaines
639	**JOSSO**	Vivien	M	Gpt Conduite Ops - NexSIS	Sce Salles opérationnelles
640	**JOUIN**	Thomas	M	Centre	BRIGNOLES
641	**JOVER**	Florian	M	Est	SAINTE MAXIME
642	**KARABA**	Lewis	M	Ouest	TOULON OUEST
643	**KARBOWSKI**	Julien	M	Ouest	TOULON OUEST
644	**KARBOWSKI**	William	M	Centre	BRIGNOLES
645	**KASPAROFF**	Ethan	M	Gpt Logistique et Technique	Gpt Logistique et Technique
646	**KASPAROFF**	Yvan	M	Ouest	TOULON CENTRE
647	**KERGOET**	Frederic	M	Gpt Prévention	Sce prév. arrondis. TOULON
648	**KERVICHE**	Loic	M	Centre	BRIGNOLES
649	**KIRSIG**	Johan	M	Ouest	TOULON CENTRE

Envoyé en préfecture le 15/10/2026
Reçu en préfecture le 15/10/2026
Publié le
ID : 083-288300403-20261015-5345-AR

ANNEXE - LISTE DES ELECTEURS AU CST

	NOM	Prénom	Sexe	Groupement	Affectation
650	KOURDOURLI	Farid	M	Ouest	TOULON OUEST
651	KOURDOURLI	Miloud	M	Ouest	LA GARDE
652	KOZUL	Nathalie	F	Gpt Conduite Ops - NexSIS	Sce Post-opérationnel
653	KYCIA	Cyrielle	F	Gpt Systèmes d'Info. et Com.	Sce Informatique
654	LABBE	Patrice	M	Gpt Finances et commandes pub.	Gpt Finances et commande pub.
655	LABROT	Matthieu	M	Gpt Conduite Ops - NexSIS	Sce Salles opérationnelles
656	LABUSSIERE	Remi	M	Gpt Conduite Ops - NexSIS	Sce Salles opérationnelles
657	LACARRIERE	Gilbert	M	Gpt Logistique et Technique	Atl déconc. secteur Toulon
658	LACHAUX	Nicolas	M	Ouest	TOULON OUEST
659	LACOUR	Laurent	M	Est	ROQUEBRUNE SUR ARGENS
660	LACQUA	Xavier	M	Ouest	TOULON CENTRE
661	LACROIX	Pierre-francois	M	Ouest	TOULON CENTRE
662	LAFFRAT	Xavier	M	Gpt Résilience des Territoires	Gpt Résilience des Territoires
663	LAFONT	Jerome	M	Est	LE MUY
664	LAFONT	Olivier	M	Ouest	LE BEAUSSET
665	LAFONT	Thomas	M	Ouest	LA GARDE
666	LAGERSIE	Renaud	M	Gpt Prévention	Sce prév. arrondis. TOULON
667	LAILLIER	Mathias	M	Ouest	TOULON CENTRE
668	LAINO	Loic	M	Ouest	SAINT CYR SUR MER
669	LAMARQUE	Ollivier	M	Ouest	TOULON CENTRE
670	LAMBERT	Christophe	M	Est	LE MUY
671	LAMBERT	Ken	M	Ouest	LA SEYNE SUR MER (SUD)
672	LAMBERT	Loic	M	Sd RH GPEAC Form. Volontariat	Sd RH GPEAC Form. Volontariat
673	LAMBERT	William	M	Gpt Formation	Gpt Formation
674	LAMBRECHTS	Mikael	M	Ouest	LA GARDE
675	LAMY	Fabien	M	Est	DRAGUIGNAN
676	LANCIAL	Sebastien	M	Est	SAINTE MAXIME
677	LANGLOIS	Bastien	M	Est	FREJUS
678	LANTERI	Olivier	M	Est	FREJUS
679	LANTIER	Alexandra	F	Est	GRIMAUD
680	LAPETIT	Romain	M	Gpt Conduite Ops - NexSIS	Sce Salles opérationnelles
681	LAPIED-GAGNAIRE	Frederique	F	Gpt Logistique Médicale	Gpt Logistique Médicale
682	LARBAIGT	Tristan	M	Centre	HYERES
683	LARRIBAUD	Cedric	M	Est	SAINT RAPHAEL
684	LARUELLE	Sebastien	M	Gpt Conduite Ops - NexSIS	Sce Salles opérationnelles
685	LATIL	Olivier	M	Ouest	Gpt Ouest
686	LATTAIGNANT	Stephane	M	Gpt Systèmes d'Info. et Com.	Sce Informatique
687	LATTAT	Quentin	M	Centre	HYERES
688	LAUGIER	Christophe	M	Est	LORGUES
689	LAURENCE	Christian	M	SSSM	SSSM
690	LAURENT	Julien	M	Est	SAINT TROPEZ
691	LAURENTI	Frederic	M	Centre	HYERES
692	LAUTIER	Florian	M	Centre	HYERES
693	LAVICE	Franck	M	Ouest	TOULON OUEST
694	LAZARO	Christophe	M	Centre	HYERES
695	LE CLECH	Bastien	M	Ouest	TOULON OUEST
696	LE FLOC'H	Frederic	M	Centre	HYERES
697	LE HOUSSEL	Lucas	M	Ouest	TOULON CENTRE
698	LE HOUSSEL	Patrick	M	Ouest	TOULON CENTRE
699	LE JEAN	Sophie	F	Gpt Conduite Ops - NexSIS	Sce Salles opérationnelles
700	LEBALLAIS	Laurent	M	Ouest	LA SEYNE SUR MER (SUD)
701	LEBEGUE	Olivier	M	Est	LORGUES
702	LECLAIR	Jonathan	M	Centre	HYERES
703	LECOMTE	Anthony	M	Ouest	SIX FOURS LES PLAGES
704	LECONTE	Yoann	M	Centre	HYERES
705	LEFEBVRE	Patrick	M	Est	GRIMAUD
706	LEGOUVERNEUR	Patrick	M	Est	SAINT TROPEZ
707	LEHR	Frederic	M	Centre	Gpt Centre
708	LEMAIRE	Celine	F	Est	SAINT TROPEZ

Envoyé en préfecture le 15/10/2026
Reçu en préfecture le 15/10/2026
Publié le
ID : 083-288300403-20261015-5345-AR

ANNEXE - LISTE DES ELECTEURS AU CST

	NOM	Prénom	Sexe	Groupement	Affectation
709	LEMAIRE	Paul-andrea	M	Est	FREJUS
710	LEMMA	Arnaud	M	Est	FREJUS
711	LENHARDT	Laurent	M	Ouest	LA GARDE
712	LENOIR	Isabelle	F	Ouest	TOULON OUEST
713	LEON	Jean	M	Centre	BRIGNOLES
714	LEPACHELET	Jacques	M	Ouest	SAINT CYR SUR MER
715	LEPRETRE	Arnaud	M	Centre	LA LONDE LES MAURES
716	LEQUENNE	Jean Marc	M	Est	DRAGUIGNAN
717	LERCARI	Laurent	M	Ouest	SIX FOURS LES PLAGES
718	LEROY	Cedric	M	Ouest	LA SEYNE SUR MER (SUD)
719	LEROY	Christophe	M	Ouest	TOULON CENTRE
720	LEROY	Jason	M	Gpt Formation	Gpt Formation
721	LEROY	Sebastien	M	Ouest	SIX FOURS LES PLAGES
722	LESPINE	Gilles	M	Est	SAINTE MAXIME
723	LEVASSEUR	Alexandre	M	Centre	BRIGNOLES
724	LEVEL	Nicolas	M	Est	FREJUS
725	LEVESQUE	Frederic	M	Ouest	TOULON CENTRE
726	LEY	Alexis	M	Est	SAINT RAPHAEL
727	LHERBIER	Lucas	M	Gpt Conduite Ops - NexSIS	Sce Salles opérationnelles
728	LHOMME	Dorian	M	Est	FREJUS
729	LIBBRA	Anthony	M	Gpt Conduite Ops - NexSIS	Sce Salles opérationnelles
730	LIBOUBAN	David	M	Gpt Formation	Sce Ingénierie conception péda
731	LIBOUBAN	Priscilla	F	Centre	BRIGNOLES
732	LICAUSI	Audrey	F	Gpt Finances et commandes pub.	Sce Finances Execution Budget.
733	LIEUTAUD	Cyril	M	Centre	BORMES LES MIMOSAS
734	LIMASSET	Jean-paul	M	Gpt Logistique et Technique	Sce Soutien Matériel
735	LLANO	Xavier	M	Gpt Formation	Sce Ingénierie mise en oeuvre
736	LLENSA	Virginie	F	Gpt Logistique et Technique	Gpt Logistique et Technique
737	LLORENS	Veronique	F	Gpt Conduite Ops - NexSIS	Sce Post-opérationnel
738	LOBRE	Cyril	M	Est	SAINT TROPEZ
739	LOMBARD	Loic	M	Est	LE MUY
740	LOPEZ	Christophe	M	Est	FREJUS
741	LOPEZ	Laurent	M	Gpt Logistique et Technique	Gpt Logistique et Technique
742	LORENZI	Cyril	M	Gpt Logistique et Technique	Sce Soutien Technique
743	LOTT	Jerome	M	Est	SAINT RAPHAEL
744	LOUNIS	David	M	Ouest	TOULON CENTRE
745	LOURY	Erwan	M	Ouest	TOULON CENTRE
746	LOVAS	Stephane	M	Centre	HYERES
747	LOVERA	Patrice	M	Ouest	TOULON CENTRE
748	LOVERO	Franck	M	Est	FREJUS
749	LOZAC H	Pierre	M	Ouest	TOULON CENTRE
750	LUCAS	Michael	M	Ouest	TOULON CENTRE
751	MACIA	Michael	M	Centre	HYERES
752	MADEC	Gary	M	Est	SAINT TROPEZ
753	MAGNIANT	Merovee	M	Ouest	LA SEYNE SUR MER (SUD)
754	MAGNINO	Adrien	M	Ouest	LA SEYNE SUR MER (SUD)
755	MAGNOULOUX	Yoann	M	Centre	BORMES LES MIMOSAS
756	MAILLE	Lucas	M	Gpt Formation	Gpt Formation
757	MALASSIGNE	Thierry	M	Ouest	LE BEAUSSET
758	MALGOIRES	Romain	M	Ouest	TOULON CENTRE
759	MALLARINO	Regis	M	Gpt Ressources Humaines	Gpt Ressources Humaines
760	MAMESSIER	Louis	M	Centre	HYERES
761	MANELLI	Pascal	M	Centre	SAINT MAXIMIN
762	MANGIN	David	M	Gpt Doctrine Opérationnelle	Sce Doctrine opérationnelle
763	MANICACCI	Dominique	M	Ouest	LE BEAUSSET
764	MANNAIONI	Aurelia	F	Est	SAINT RAPHAEL
765	MANSION	Christophe	M	Est	SAINT RAPHAEL
766	MANZOLI	Juliette	F	Gpt Formation	Sce Ingénierie mise en oeuvre
767	MARAMA	Laury	M	Ouest	TOULON OUEST

Envoyé en préfecture le 15/10/2026
Reçu en préfecture le 15/10/2026
Publié le
ID : 083-288300403-20261015-5345-AR

ANNEXE - LISTE DES ELECTEURS AU CST

	NOM	Prénom	Sexe	Groupement	Affectation
768	MARAVAL	Christophe	M	Gpt Systèmes d'Info. et Com.	Sce Transmission - Téléphonie
769	MARCEL	Frederic	M	Centre	HYERES
770	MARCHI-LECCIA	Christine	F	Etat-Major/Direction	DIRECTION
771	MARENCO	Laurent	M	Ouest	BANDOL
772	MARET	Stephane	M	Est	SAINT TROPEZ
773	MARIA	Michel	M	Est	DRAGUIGNAN
774	MARIE	Dimitri	M	Gpt Conduite Ops - NexSIS	Sce Salles opérationnelles
775	MARTIN	Edwige	F	Gpt Formation	Sce Gestion admin. & comptable
776	MARTIN	Mathis	M	Gpt Conduite Ops - NexSIS	Sce Salles opérationnelles
777	MARTIN	Philippe	M	Est	GRIMAUD
778	MARTIN	Sophie	F	Gpt Ressources Humaines	Gpt Ressources Humaines
779	MARTIN	Sylvain	M	Ouest	LA GARDE
780	MARTINEZ	Aline	F	Gpt Prévention	Gpt Prévention
781	MARTINEZ	Julien	M	Ouest	TOULON CENTRE
782	MARTINEZ	Laurent	M	Centre	HYERES
783	MARTY-LASSALLE	Kevyn	M	Ouest	LA SEYNE SUR MER (SUD)
784	MARY	Frederic	M	Gpt Conduite Ops - NexSIS	Sce Salles opérationnelles
785	MASIA	Julien	M	Gpt Formation	Gpt Formation
786	MASSA	Eric	M	Gpt Logistique et Technique	Sce Soutien Matériel
787	MASSEZ	Melvin	M	Gpt Formation	Gpt Formation
788	MATHEIS	Frederic	M	Ouest	TOULON OUEST
789	MATHEY	James	M	Ouest	LA SEYNE SUR MER (SUD)
790	MATHEY	Magali	F	Gpt Finances et commandes pub.	Sce Commande publique
791	MATHIEU	Laurent	M	SSSM	Sce Formation Opération SSSM
792	MATHIEU	Stephane	M	Gpt Conduite Ops - NexSIS	Sce Salles opérationnelles
793	MATTON	Anthony	M	Est	SAINTE MAXIME
794	MATTON	Arnaud	M	Gpt Conduite Ops - NexSIS	Sce Salles opérationnelles
795	MAUCHAMP	Julien	M	Centre	HYERES
796	MAUJEAN	Malorie	F	Gpt Formation	Sce Ingénierie conception péda
797	MAZOYON	Jocelyn	M	Est	SAINT TROPEZ
798	MAZZONI	Maxime	M	Ouest	SANARY SUR MER
799	MAZZU	Brigitte	F	Est	DRAGUIGNAN
800	MEGE	Christophe	M	Gpt Systèmes d'Info. et Com.	Sce Informatique
801	MEKENESE	Kilisitofo	M	Gpt Formation	Gpt Formation
802	MELO	Laurent	M	Gpt Systèmes d'Info. et Com.	Sce Informatique
803	MENAGER	Stephane	M	Centre	LE LUC
804	MENANTEAU	Lucie	F	Gpt Formation	Gpt Formation
805	MENU	Kevin	M	Est	DRAGUIGNAN
806	MERER	Gregory	M	Centre	HYERES
807	MERLO	Philippe	M	Ouest	LA SEYNE SUR MER (SUD)
808	MERROT	Pascal	M	Ouest	SANARY SUR MER
809	MET	Jean-philippe	M	Ouest	LA SEYNE SUR MER (SUD)
810	METZ	Sylvain	M	Gpt Patrimoine	Sce Réhab. finances et adm.
811	MEUNIER-RIVIERE	Florian	M	Gpt Formation	Gpt Formation
812	MEUVRET	Nicolas	M	Centre	LE LUC
813	MICELI	Michael	M	Centre	LE LUC
814	MICHEL	Cedric	M	Est	DRAGUIGNAN
815	MICHELINE	Tatiana	F	Gpt Finances et commandes pub.	Sce Budget suivi analyse prosp
816	MIFSUD-BERTELLE	Ameline	F	Gpt Admin. Géné. et Aff. Juri.	Sce Affaires juridiques
817	MIGNEREY	Gregory	M	Gpt Formation	Sce Ingénierie mise en oeuvre
818	MIJO	Lucas	M	Gpt Conduite Ops - NexSIS	Sce Salles opérationnelles
819	MINARDI	Jean Francois	M	Gpt Conduite Ops - NexSIS	Sce Salles opérationnelles
820	MIREUR	Jean-luc	M	Gpt Formation	Sce Ingénierie mise en oeuvre
821	MITTLER	Laurene	F	Gpt Conduite Ops - NexSIS	Sce Salles opérationnelles
822	MOKRANE	Sonia	F	Centre	BRIGNOLES
823	MONCHAMP	Regis	M	Est	DRAGUIGNAN
824	MONGET	Frederic	M	Gpt Conduite Ops - NexSIS	Sce Salles opérationnelles
825	MONIER	Regis	M	Gpt Logistique et Technique	Atl déconc. secteur Hyères
826	MONNIER	Frederic	M	Centre	BRIGNOLES

Envoyé en préfecture le 15/10/2026
Reçu en préfecture le 15/10/2026
Publié le
ID : 083-288300403-20261015-5345-AR

ANNEXE - LISTE DES ELECTEURS AU CST

	NOM	Prénom	Sexe	Groupement	Affectation
827	MONPATE	Patrick	M	Gpt Prévention	Sce prév. arrondis. TOULON
828	MONTBARBON	Laurent	M	Est	DRAGUIGNAN
829	MONTEILHET	Franck	M	Ouest	TOULON CENTRE
830	MORALES	Francois	M	Gpt Prévention	Sce Pôle Prévention Draguignan
831	MORAND	Thierry	M	Gpt Logistique et Technique	Sce Soutien Mécanique
832	MOREL	Evelyne	F	Gpt Ressources Humaines	Sce Carrières-Paie
833	MOREL	Sylvie	F	Gpt Formation	Sce Gestion admin. & comptable
834	MORETTI	Chris	F	Gpt Finances et commandes pub.	Sce Finances Execution Budget.
835	MORILLON	Oceane	F	Ouest	LA SEYNE SUR MER (SUD)
836	MOSCARDINI	Sebastien	M	Ouest	TOULON CENTRE
837	MOTTET	Pascal	M	Ouest	LA GARDE
838	MOTTON	Anthony	M	Gpt Logistique et Technique	Sce Soutien Mécanique
839	MOUILLERAT	Davy	M	Centre	BORMES LES MIMOSAS
840	MOUILLOIX	Brice	M	Gpt Conduite Ops - NexSIS	Sce Salles opérationnelles
841	MOUSSU	Max	M	Ouest	TOULON OUEST
842	MOUTTE	Alexis	M	Ouest	TOULON OUEST
843	MUGNIER	Arnaud	M	Est	FREJUS
844	MULET	Lucas	M	Ouest	TOULON CENTRE
845	MULLER	Adrien	M	Ouest	LA SEYNE SUR MER (SUD)
846	MULLER	Alban	M	Gpt Prospectives Ops	Sce Risque Complexes
847	MULLER	Yannick	M	Ouest	LA GARDE
848	MUNTER	Serge	M	Gpt Conduite Ops - NexSIS	Sce Salles opérationnelles
849	NACCARI	Lionel	M	Ouest	BANDOL
850	NACHIMY	Kemil	M	Gpt Conduite Ops - NexSIS	Sce Salles opérationnelles
851	NADAL	Kevin	M	Ouest	TOULON CENTRE
852	NALIN	Yohann	M	Gpt Formation	Sce Ingénierie conception péda
853	NAVA	Fabrice	M	Ouest	TOULON OUEST
854	NAVARRO	David	M	Centre	HYERES
855	NEAU	Cyrille	M	Gpt Conduite Ops - NexSIS	Sce Salles opérationnelles
856	NEDELEC	Laurent	M	Gpt Prévention	Sce prév. arrondis. DRAGUIGNAN
857	NENCIONI	Laurent	M	Est	GRIMAUD
858	NEPPER	Caroline	F	Sd Santé	Sd Santé
859	NEPPER	Stephane	M	Etat-Major/Direction	DIRECTION
860	NERHOT	Franck	M	Ouest	TOULON CENTRE
861	NEVEU	Thibaut	M	Centre	BRIGNOLES
862	NGUYEN	Hoang-anh	M	Ouest	TOULON CENTRE
863	NGUYEN	Thanh Loi	M	Gpt Finances et commandes pub.	Sce Finances Execution Budget.
864	NGUYEN XUAN KY	David	M	Ouest	SAINT CYR SUR MER
865	NICOLAS	Patrice	M	Centre	SAINT MAXIMIN
866	NOEL	Emmanuel	M	Est	CAVALAIRE SUR MER
867	NOEMI	Isabelle	F	Gpt Ressources Humaines	Sce Mobilité GPEEC
868	NOGARO	Laurent	M	Centre	LA LONDE LES MAURES
869	NOIR	Julien	M	Ouest	TOULON CENTRE
870	NOUIRA	Foued	M	Ouest	TOULON CENTRE
871	NOUJARED	Bruno	M	Ouest	LA GARDE
872	NOYER	Stephane	M	Ouest	LA SEYNE SUR MER (SUD)
873	NUE	Eric	M	Ouest	TOULON CENTRE
874	OBRECHT	Lois	M	Ouest	TOULON OUEST
875	ODRAT	Ludovic	M	Centre	HYERES
876	OLIVIER	William	M	Ouest	TOULON OUEST
877	ORI	Vincent	M	Ouest	SOLLIES PONT
878	ORSONI	Jean-francois	M	Ouest	TOULON CENTRE
879	ORTHION	Philippe	M	Ouest	TOULON OUEST
880	ORTIZ	Antony	M	Centre	HYERES
881	OTTAVIANI	Cyril	M	Centre	CUERS
882	OURAGHI	Michel	M	Gpt Conduite Ops - NexSIS	Sce Usagers - SSUAP
883	OUTILI	Sophian	M	Ouest	TOULON CENTRE
884	OZERAY	Marc	M	Gpt Prévention	Sce prév. arrondis. TOULON
885	PADOVANI	Jean Christophe	M	Ouest	TOULON OUEST

Envoyé en préfecture le 15/10/2026
Reçu en préfecture le 15/10/2026
Publié le
ID : 083-288300403-20261015-5345-AR

ANNEXE - LISTE DES ELECTEURS AU CST

	NOM	Prénom	Sexe	Groupement	Affectation
886	PAILLOT	Amandine	F	Centre	BRIGNOLES
887	PALAZZOLO	Serge	M	Ouest	SANARY SUR MER
888	PALLARD	Lionel	M	Est	SAINT TROPEZ
889	PANIER	Nina	F	Gpt Résilience des Territoires	Sce instr. amé. et dev. terr.
890	PAOLI	Gerard	M	Ouest	TOULON CENTRE
891	PAPAGNA	Jean Marc	M	Gpt Logistique et Technique	Atl déconc. secteur Toulon
892	PAQUET	Benoit	M	Ouest	TOULON OUEST
893	PAQUET	Johanne	F	Ouest	LA GARDE
894	PARASCANDOLA	David	M	Gpt Formation	Sce Ingénierie mise en oeuvre
895	PARRA	Bruno	M	Gpt Systèmes d'Info. et Com.	Sce Informatique
896	PASQUINI	Christophe	M	Sd Doctrine mise en oeuvre OPS	Sd Doctrine mise en oeuvre OPS
897	PASQUINI	Florence	F	Gpt Systèmes d'Info. et Com.	Gpt Système d Info et Com
898	PASSOURAMIN-VALLY	Jean Brice	M	Gpt Logistique et Technique	Sce Soutien Mécanique
899	PASTOR	Jean Philippe	M	Ouest	TOULON CENTRE
900	PAUL	Zian	M	Est	CAVALAIRE SUR MER
901	PECOT	Olivier	M	Sd RH GPEAC Form. Volontariat	Sce SSQVS
902	PECOUT	Joel	M	Gpt Logistique et Technique	Sce Soutien Matériel
903	PEDOTTI	Romain	M	Gpt Conduite Ops - NexSIS	Sce Salles opérationnelles
904	PEDUZZI	Emmanuel	M	Ouest	LA GARDE
905	PEDUZZI	Mathis	M	Centre	HYERES
906	PEIFFER	Kévin	M	Gpt Conduite Ops - NexSIS	Sce Salles opérationnelles
907	PELLEGRINO	Eric	M	Ouest	TOULON CENTRE
908	PELLEGRINO	Franck	M	Ouest	SIX FOURS LES PLAGES
909	PELLEGRINO	Lilian	M	Centre	HYERES
910	PELLERIN	Laurent	M	Centre	HYERES
911	PELLOTIER	Jeremie	M	Est	LE MUY
912	PEPINO	Christophe	M	Est	SAINT RAPHAEL
913	PERALDI	Etienne	M	Ouest	TOULON OUEST
914	PERALDI	Valentin	M	Ouest	LA SEYNE SUR MER (SUD)
915	PEREZ	Christophe	M	Ouest	TOULON CENTRE
916	PERLETTO	Lilian	M	Centre	HYERES
917	PERNELLE	Ludovic	M	Est	FREJUS
918	PERNIN	Caroline	F	Est	GRIMAUD
919	PERRA	Jerome	M	Centre	HYERES
920	PERREAU	David	M	Centre	LE LUC
921	PERRIERE	Frederic	M	Ouest	TOULON OUEST
922	PERRIN	Baptiste	M	Gpt Conduite Ops - NexSIS	Sce Salles opérationnelles
923	PERRUCHINI	Sylvie	F	Est	GRIMAUD
924	PERTUISET	Alexis	M	Gpt Logistique et Technique	Atl déconc. secteur Toulon
925	PESCE	Claudine	F	Centre	BORMES LES MIMOSAS
926	PESCE	Philippe	M	Centre	HYERES
927	PETIT	Cedric	M	Centre	HYERES
928	PETIT	Christophe	M	Gpt Formation	Gpt Formation
929	PETITJEAN	Geraldine	F	Gpt Ressources Humaines	Sce Carrières-Paie
930	PEUGEOT	Nicolas	M	Est	SAINTE MAXIME
931	PHILIPPE	David	M	Ouest	Gpt Ouest
932	PIANO	Vincent	M	Centre	HYERES
933	PICO	Jean-bernard	M	Ouest	TOULON OUEST
934	PICO	Vincent	M	Ouest	TOULON OUEST
935	PICQUENOT	Alain	M	Gpt Logistique et Technique	Atl déconc. secteur Grimaud
936	PIERACCINI	Sylvain	M	Ouest	TOULON CENTRE
937	PIERFEDERICI	Florian	M	Ouest	LA SEYNE SUR MER (SUD)
938	PIERRAT	Renaud	M	Ouest	LA SEYNE SUR MER (SUD)
939	PIESZKO	Fabrice	M	Centre	BORMES LES MIMOSAS
940	PILLARD	Cecile	F	Ouest	OLLIOULES
941	PINONCELY	Frederic	M	Centre	SAINT MAXIMIN
942	PIO	Sebastien	M	Est	SAINTE MAXIME
943	PISSOT	Jerome	M	Est	CAVALAIRE SUR MER
944	PLANCQ	Daniel	M	Ouest	TOULON OUEST

Envoyé en préfecture le 15/10/2026
Reçu en préfecture le 15/10/2026
Publié le
ID : 083-288300403-20261015-5345-AR

ANNEXE - LISTE DES ELECTEURS AU CST

	NOM	Prénom	Sexe	Groupement	Affectation
945	**PLASSE**	Arnaud	M	Est	SAINTE MAXIME
946	**PLOUARD**	Stephane	M	Sd Admin. Fin. Marché. Patri.	Sd Admin. Fin. Marché. Patri.
947	**POGGIO**	Laurent	M	Ouest	TOULON OUEST
948	**POINDRON**	Laurent	M	Ouest	OLLIOULES
949	**POITEVIN**	Nicolas	M	Ouest	TOULON OUEST
950	**POLARD**	Romain	M	Ouest	LA SEYNE SUR MER (SUD)
951	**POLYAK**	Helene	F	Ouest	SOLLIES PONT
952	**POMMIER**	Loan	M	Gpt Logistique et Technique	Sce Soutien Mécanique
953	**PONROY**	Herve	M	Est	SAINT RAPHAEL
954	**PONS**	Guillaume	M	Ouest	TOULON CENTRE
955	**PONS**	Sandrine	F	Gpt Finances et commandes pub.	Sce Finances Execution Budget.
956	**PONS**	Thomas	M	Ouest	TOULON CENTRE
957	**PONTONE**	Herve	M	Ouest	LA SEYNE SUR MER (SUD)
958	**PORRE**	Nicolas	M	Est	SAINT RAPHAEL
959	**PORRE**	Yoann	M	Gpt Prévention	Sce prév. arrondis. TOULON
960	**PORTIGLIATTI**	Patrick	M	Gpt Systèmes d'Info. et Com.	Sce Transmission - Téléphonie
961	**POTIER**	Franck	M	Gpt Prévention	Sce prév. arrondis. DRAGUIGNAN
962	**POTTIER**	Michael	M	Ouest	SIX FOURS LES PLAGES
963	**POUGET**	Stephane	M	Gpt Prospectives Ops	Gpt Prospectives Ops
964	**POUILLES**	Joffrey	M	Ouest	LA SEYNE SUR MER (SUD)
965	**POUZIN**	Christophe	M	Centre	BORMES LES MIMOSAS
966	**PRAT**	Jerome	M	Est	GRIMAUD
967	**PROT**	Thomas	M	Gpt Conduite Ops - NexSIS	Sce Salles opérationnelles
968	**PRUDHOMME**	Alexandre	M	Centre	HYERES
969	**PRUVOST**	Ruben	M	Est	CAVALAIRE SUR MER
970	**PUGNAIRE**	Christian	M	SSSM	SSSM
971	**PUPPO**	Nicolas	M	Est	SAINTE MAXIME
972	**QUELET**	Aurelie	F	Gpt Finances et commandes pub.	Gpt Finances et commande pub.
973	**QUERE**	Laurent	M	Ouest	LA SEYNE SUR MER (SUD)
974	**QUERLIOZ**	Mickael	M	Ouest	TOULON OUEST
975	**QUESSADA**	Luc	M	Gpt Logistique et Technique	Sce Soutien Technique
976	**QUESTEL**	Stephane	M	Ouest	LA SEYNE SUR MER (SUD)
977	**QUEULIN**	Benoit	M	Centre	HYERES
978	**QUILES**	Francois	M	Ouest	SOLLIES PONT
979	**RAFFAELLI**	Clemence	F	Gpt Ressources Humaines	Sce Accidents Maladies
980	**RAFFAELLI**	Sebastien	M	Gpt Prospectives Ops	Sce Risque Complexes
981	**RAHAL**	Theo	M	Ouest	LA SEYNE SUR MER (SUD)
982	**RAHMANI**	Sofian	M	Est	Gpt Est
983	**RAINONE**	Laetitia	F	Sd Santé	Sd Santé
984	**RAISON**	Philippe	M	Etat-Major/Direction	DIRECTION
985	**RALLU**	Dimitri	M	Centre	BORMES LES MIMOSAS
986	**RAMELLO**	Remi	M	Ouest	SIX FOURS LES PLAGES
987	**RAMON**	Nicolas	M	Centre	BRIGNOLES
988	**RANZONI**	Frederique	F	Gpt Ressources Humaines	Sce Accidents Maladies
989	**RAVENEAU**	Camille	F	Ouest	LA SEYNE SUR MER (SUD)
990	**RAYMOND**	Mathilde	F	Gpt Logistique et Technique	Atl déconc. secteur Fréjus
991	**RAYNAUD**	Frederic	M	Gpt Logistique et Technique	Atl déconc. secteur Grimaud
992	**RAYNAUD**	Matthieu	M	Ouest	TOULON CENTRE
993	**REBOUL**	Franck	M	Centre	BORMES LES MIMOSAS
994	**REGLIONI**	Vincent	M	Gpt Conduite Ops - NexSIS	Sce Salles opérationnelles
995	**REICHART**	Margot	F	Est	SAINTE MAXIME
996	**REJAUD**	Florian	M	Gpt Conduite Ops - NexSIS	Sce Salles opérationnelles
997	**RENAUD**	Johann	M	Centre	SAINT MAXIMIN
998	**REY**	Sebastien	M	Centre	LE LUC
999	**REYNET**	Benjamin	M	Est	SAINT TROPEZ
1 000	**RIBOUCHON**	Marc	M	Ouest	SIX FOURS LES PLAGES
1 001	**RICCI**	Gaetan	M	Ouest	LA SEYNE SUR MER (SUD)
1 002	**RICCI**	Gregory	M	Ouest	LA GARDE
1 003	**RICHARD**	Fabien	M	Ouest	LA GARDE

Envoyé en préfecture le 15/10/2026
Reçu en préfecture le 15/10/2026
Publié le
ID : 083-288300403-20261015-5345-AR

ANNEXE - LISTE DES ELECTEURS AU CST

	NOM	Prénom	Sexe	Groupement	Affectation
1 004	**RICHAUD**	Jeremy	M	Est	SAINT RAPHAEL
1 005	**RIGHESCHI**	Wilfrid	M	Centre	BRIGNOLES
1 006	**RIGOT BLIRANDO**	Thierry	M	Ouest	LA SEYNE SUR MER (SUD)
1 007	**RISPOLI**	Eric	M	Centre	BRIGNOLES
1 008	**RISSO**	Laura	F	Gpt Conduite Ops - NexSIS	Sce Salles opérationnelles
1 009	**RITTER**	Adrien	M	Ouest	LA SEYNE SUR MER (SUD)
1 010	**RITTER**	Jean-baptiste	M	Ouest	SANARY SUR MER
1 011	**RIU**	Franck	M	Centre	HYERES
1 012	**RIVAL**	Felix	M	Est	FREJUS
1 013	**RIZZOTTO**	Jean-francois	M	Est	SAINT TROPEZ
1 014	**ROBERT**	Pascal	M	Centre	HYERES
1 015	**ROBERTO**	Cedric	M	Est	SAINT RAPHAEL
1 016	**ROBIN**	Fabien	M	Est	CAVALAIRE SUR MER
1 017	**ROCCHI**	Eddy	M	Ouest	TOULON CENTRE
1 018	**RODRIGUEZ**	Julien	M	Gpt Finances et commandes pub.	Gpt Finances et commande pub.
1 019	**ROJAS**	Guillaume	M	Est	SAINT RAPHAEL
1 020	**ROMEO**	Jordan	M	Est	DRAGUIGNAN
1 021	**ROMEO**	Sandra	F	Gpt Finances et commandes pub.	Sce Commande publique
1 022	**ROMERA**	Mickael	M	Gpt Formation	Gpt Formation
1 023	**ROMERO**	Sylvain	M	Ouest	LA SEYNE SUR MER (SUD)
1 024	**RONZIE**	Alexandre	M	Est	ROQUEBRUNE SUR ARGENS
1 025	**ROPELE**	Mickael	M	Centre	HYERES
1 026	**ROQUES**	Laurent	M	Ouest	Gpt Ouest
1 027	**ROSELLO**	Andre	M	Gpt Logistique et Technique	Atl déconc. secteur Toulon
1 028	**ROSSI**	Thomas	M	Ouest	TOULON CENTRE
1 029	**ROTH**	Johann	M	Est	SAINTE MAXIME
1 030	**ROUBAUD**	Nicolas	M	Centre	HYERES
1 031	**ROUSSIES**	Jeremie	M	Est	FREJUS
1 032	**ROUSTAN**	Stephane	M	Est	DRAGUIGNAN
1 033	**ROUVIER**	Damien	M	Est	CAVALAIRE SUR MER
1 034	**ROUVIER**	Sylvain	M	Gpt Logistique et Technique	Sce Soutien Matériel
1 035	**ROUX**	Cedric	M	Ouest	LA GARDE
1 036	**ROUX**	Magalie	F	Centre	HYERES
1 037	**ROY**	Stephane	M	Ouest	TOULON OUEST
1 038	**ROZIER**	Yann	M	Centre	BORMES LES MIMOSAS
1 039	**RUBINO**	Anthony	M	Ouest	LA GARDE
1 040	**RUBIS**	Joel	M	Gpt Logistique et Technique	Atl déconc. secteur Hyères
1 041	**RUYSSEN**	Yann	M	Ouest	SIX FOURS LES PLAGES
1 042	**SABATIER**	Remi	M	Ouest	LA GARDE
1 043	**SABATIER**	Vivien	M	Centre	HYERES
1 044	**SALERNO**	Didier	M	Gpt Logistique et Technique	Atl déconc. secteur Hyères
1 045	**SALESSE**	Olivier	M	Gpt Finances et commandes pub.	Sce Commande publique
1 046	**SALINAS**	Yann	M	Est	FREJUS
1 047	**SALMERON**	Marie	F	Centre	HYERES
1 048	**SALOMON**	Gabriel	M	Ouest	TOULON CENTRE
1 049	**SALUDAS-MONNIER**	Christine	F	Etat-Major/Direction	DIRECTION
1 050	**SALVADOR**	Aurelien	M	Centre	SAINT MAXIMIN
1 051	**SAMAIN**	Nicolas	M	Est	VIDAUBAN
1 052	**SAN NICOLAS**	Lionel	M	Centre	BRIGNOLES
1 053	**SANCHEZ**	Eric	M	Centre	HYERES
1 054	**SANGIORGIO**	Gregory	M	Ouest	SANARY SUR MER
1 055	**SANNA**	Alexandre	M	Ouest	TOULON OUEST
1 056	**SANTINELLI**	Guillaume	M	Ouest	TOULON CENTRE
1 057	**SAPPE**	Stephane	M	Ouest	TOULON CENTRE
1 058	**SARA**	Eddy	M	Est	LE MUY
1 059	**SAUGEOT**	Nathalie	F	Gpt Logistique Médicale	Gpt Logistique Médicale
1 060	**SAUSSAUT**	Olivier	M	Ouest	TOULON OUEST
1 061	**SAUTRON**	David	M	Centre	Gpt Centre
1 062	**SAVOYE**	Tenessy	M	Ouest	LA SEYNE SUR MER (SUD)

Envoyé en préfecture le 15/10/2026
Reçu en préfecture le 15/10/2026
Publié le
ID : 083-288300403-20261015-5345-AR

ANNEXE - LISTE DES ELECTEURS AU CST

	NOM	Prénom	Sexe	Groupement	Affectation
1 063	**SCHARFF**	Estelle	F	Gpt Systèmes d'Info. et Com.	Sce SIG
1 064	**SCHNEIDER**	Marina	F	Gpt Ressources Humaines	Sce Statut et RH des SPV
1 065	**SCHWALM**	Alexandre	M	Ouest	LA GARDE
1 066	**SCHWALM**	Benoit	M	Est	CAVALAIRE SUR MER
1 067	**SCHWALM**	Valentin	M	Est	FREJUS
1 068	**SCHWALM**	Vincent	M	Est	CAVALAIRE SUR MER
1 069	**SCHWEISS**	Laurent	M	Ouest	SOLLIES PONT
1 070	**SCHWEISS**	Xavier	M	Ouest	LA GARDE
1 071	**SCIANDRA**	Bastien	M	Est	DRAGUIGNAN
1 072	**SCOTTO-DI-VETTIMO**	Alain	M	Ouest	TOULON OUEST
1 073	**SCRIVO**	Christian	M	Gpt Prévention	Sce prév. arrondis. DRAGUIGNAN
1 074	**SEBBAHA**	Mohammed	M	Gpt Formation	Sce Ingénierie conception péda
1 075	**SEGUI**	Anthony	M	Est	DRAGUIGNAN
1 076	**SEGUI**	Steeve	M	Gpt Conduite Ops - NexSIS	Sce Salles opérationnelles
1 077	**SEITZ**	Michel	M	Gpt Conduite Ops - NexSIS	Gpt Conduite Ops - NexSIS
1 078	**SEKER**	Thomas	M	Ouest	TOULON OUEST
1 079	**SELLOUMA**	Estelle	F	Ouest	LA SEYNE SUR MER (SUD)
1 080	**SELVES**	Benoit	M	Est	DRAGUIGNAN
1 081	**SENECHAL**	Dorothee	F	Gpt Conduite Ops - NexSIS	Sce Salles opérationnelles
1 082	**SENES**	Guillaume	M	Gpt Logistique et Technique	Sce Soutien Mécanique
1 083	**SENEVAL**	Olivier	M	Gpt Logistique et Technique	Sce Soutien Mécanique
1 084	**SEONNET**	Anthony	M	Gpt Logistique et Technique	Sce Soutien Matériel
1 085	**SESTRE**	Honorine	F	Gpt Formation	Gpt Formation
1 086	**SEVERIN**	Anne-laure	F	Gpt Ressources Humaines	Sce Accidents Maladies
1 087	**SEVILLA**	Fabien	M	Centre	HYERES
1 088	**SIBILLE**	Mathilde	F	Gpt Conduite Ops - NexSIS	Sce Salles opérationnelles
1 089	**SIBONA**	Antoine	M	Centre	LE LUC
1 090	**SICARD**	Jean-marc	M	Gpt Patrimoine	Gpt Patrimoine
1 091	**SIERRA**	Emmanuel	M	Centre	BRIGNOLES
1 092	**SIGNORET**	Gwenael	M	Gpt Logistique et Technique	Sce Soutien Technique
1 093	**SILFIO**	Gerard	M	Ouest	TOULON CENTRE
1 094	**SILVE**	Guillaume	M	Ouest	SIX FOURS LES PLAGES
1 095	**SILVESTRI**	Jerome	M	Ouest	OLLIOULES
1 096	**SIMON**	Frederic	M	Est	CAVALAIRE SUR MER
1 097	**SIMON**	Thierry	M	Gpt Logistique et Technique	Sce Soutien Matériel
1 098	**SIMONETTA**	Frederic	M	Centre	BORMES LES MIMOSAS
1 099	**SINTES**	Rene	M	Ouest	OLLIOULES
1 100	**SISCO**	Cedric	M	Ouest	LA SEYNE SUR MER (SUD)
1 101	**SITJAS**	Olivier	M	Ouest	TOULON CENTRE
1 102	**SITRUK**	Celine	F	Gpt Finances et commandes pub.	Gpt Finances et commande pub.
1 103	**SLUGA**	Pauline	F	Gpt Ressources Humaines	Sce Carrières-Paie
1 104	**SOEHNLEN**	Jerome	M	Ouest	SIX FOURS LES PLAGES
1 105	**SOLARI**	Baptiste	M	Gpt Formation	Sce Ingénierie mise en oeuvre
1 106	**SOLER**	Olivier	M	Ouest	LA SEYNE SUR MER (SUD)
1 107	**SOUSTRE**	Sebastien	M	Ouest	SAINT CYR SUR MER
1 108	**SPECHT**	Laurent	M	Est	LE MUY
1 109	**SPINNHIRNY**	Olivier	M	Est	SAINT RAPHAEL
1 110	**SPODDIG**	Philippe	M	Centre	Gpt Centre
1 111	**SUZAN**	Jerome	M	Ouest	TOULON CENTRE
1 112	**SUZZONI**	Christophe	M	Ouest	LE BEAUSSET
1 113	**TABOURIN**	Stephane	M	Ouest	TOULON OUEST
1 114	**TALLENT**	Patrice	M	Est	FAYENCE
1 115	**TANGUY**	Olivier	M	Gpt Logistique et Technique	Sce Soutien Matériel
1 116	**TARDITO**	Aline	F	Ouest	Gpt Ouest
1 117	**TARGE**	Pierre	M	Gpt Conduite Ops - NexSIS	Sce Salles opérationnelles
1 118	**TENDERO**	Valerie	F	Ouest	SOLLIES PONT
1 119	**TEORE**	Pascal	M	Ouest	LA SEYNE SUR MER (SUD)
1 120	**TERRIER**	Kevin	M	Ouest	TOULON CENTRE
1 121	**TERRISSE**	Samuel	M	Gpt Conduite Ops - NexSIS	Sce Salles opérationnelles

Envoyé en préfecture le 15/10/2026
Reçu en préfecture le 15/10/2026
Publié le
ID : 083-288300403-20261015-5345-AR

ANNEXE - LISTE DES ELECTEURS AU CST

	NOM	Prénom	Sexe	Groupement	Affectation
1 122	**TESTA**	Christophe	M	Gpt Conduite Ops - NexSIS	Sce Salles opérationnelles
1 123	**TETON**	Julien	M	Est	FREJUS
1 124	**TETU**	Julien	M	Gpt Conduite Ops - NexSIS	Sce Usagers - SSUAP
1 125	**TEXIER**	Paul	M	Centre	HYERES
1 126	**TEXIER**	Sophie	F	Ouest	LA GARDE
1 127	**THEISSIER**	Laurent	M	Centre	LA LONDE LES MAURES
1 128	**THELOI**	Cyril	M	Ouest	TOULON CENTRE
1 129	**THERY**	Mathieu	M	Ouest	SOLLIES PONT
1 130	**THEVELIN**	Thibaut	M	Gpt Logistique et Technique	Sce Soutien Matériel
1 131	**THIBAULT**	Eric	M	Gpt Conduite Ops - NexSIS	Sce Salles opérationnelles
1 132	**THIVAUD**	Ulrich	M	Est	DRAGUIGNAN
1 133	**THOMAS**	Nicolas	M	Centre	HYERES
1 134	**TICHOUX**	Philippe	M	Ouest	SAINT CYR SUR MER
1 135	**TIMO**	Johanna	F	Ouest	TOULON OUEST
1 136	**TINTANE**	Remi	M	Est	Gpt Est
1 137	**TISSOT**	Vincent	M	Gpt Prévention	Sce prév. arrondis. DRAGUIGNAN
1 138	**TIXIDOR**	Arnaud	M	Centre	BORMES LES MIMOSAS
1 139	**TORTORA**	Ludovic	M	Est	LE MUY
1 140	**TOSI**	Christian	M	Gpt Prospectives Ops	Gpt Prospectives Ops
1 141	**TOSI**	Eva	F	Gpt Formation	Gpt Formation
1 142	**TOSI**	Theo	M	Centre	HYERES
1 143	**TRANQUET**	Cyril	M	Gpt Formation	Sce Ingénierie conception péda
1 144	**TREILLE**	Pierre	M	Gpt Conduite Ops - NexSIS	Sce Salles opérationnelles
1 145	**TRIGODET**	Christophe	M	Ouest	TOULON CENTRE
1 146	**TRINCHERO**	Fabrice	M	Ouest	TOULON CENTRE
1 147	**TRIPAULT**	Laurent	M	Ouest	SIX FOURS LES PLAGES
1 148	**TRIPICCHIO**	Cyril	M	Centre	HYERES
1 149	**TROIN**	Amandine	F	Gpt Finances et commandes pub.	Sce Commande publique
1 150	**TUIFUA**	Kevin	M	Ouest	LA SEYNE SUR MER (SUD)
1 151	**TUIFUA**	Siolesio	M	Ouest	TOULON CENTRE
1 152	**TULLOT**	Laurent	M	Est	FREJUS
1 153	**TYCHYJ**	Yannick	M	Centre	CUERS
1 154	**UGARTEMENDIA**	Philippe	M	Ouest	TOULON CENTRE
1 155	**UGO**	Roland	M	Est	FREJUS
1 156	**ULRICH**	Eric	M	Gpt Formation	Sce Gestion admin. & comptable
1 157	**URAS**	Didier	M	Centre	HYERES
1 158	**VACHER**	Geoffrey	M	Ouest	TOULON OUEST
1 159	**VACHER**	Laurence	F	Gpt Ressources Humaines	Sce Statut et RH des SPV
1 160	**VACHON**	Pierre	M	Est	FREJUS
1 161	**VALENTE**	Quentin	M	Ouest	TOULON CENTRE
1 162	**VALENTIN**	Frederic	M	Centre	HYERES
1 163	**VALERY**	Damase	M	SSSM	Sce Pharmacie Bio-Médical
1 164	**VALIN**	Karine	F	Gpt Logistique et Technique	Sce Soutien Mécanique
1 165	**VALLAURI**	Olivier	M	Est	DRAGUIGNAN
1 166	**VALLOT**	Manon	F	Ouest	TOULON OUEST
1 167	**VANDROUX**	Roxane	F	Est	DRAGUIGNAN
1 168	**VANNI**	Anthony	M	Est	SAINT RAPHAEL
1 169	**VARENNE**	Laurent	M	Est	DRAGUIGNAN
1 170	**VAUBIEN**	David	M	Ouest	LA SEYNE SUR MER (SUD)
1 171	**VAZZOTTI**	Nicolas	M	Ouest	TOULON OUEST
1 172	**VELLUTINI**	Quentin	M	Gpt Systèmes d'Info. et Com.	Sce Transmission - Téléphonie
1 173	**VENIER**	Loris	M	Est	DRAGUIGNAN
1 174	**VERDU**	Michel	M	Est	FREJUS
1 175	**VERGNAUD**	Emma	F	Gpt Formation	Gpt Formation
1 176	**VERLEENE**	Alexandre	M	Est	DRAGUIGNAN
1 177	**VERNET**	Patrice	M	Ouest	Gpt Ouest
1 178	**VERRET**	Laurent	M	Ouest	LA GARDE
1 179	**VERRET**	Matthieu	M	Ouest	TOULON CENTRE
1 180	**VERRET**	Samantha	F	Gpt Conduite Ops - NexSIS	Sce Salles opérationnelles

Envoyé en préfecture le 15/10/2026
Reçu en préfecture le 15/10/2026
Publié le
ID : 083-288300403-20261015-5345-AR

ANNEXE - LISTE DES ELECTEURS AU CST

	NOM	Prénom	Sexe	Groupement	Affectation
1 181	**VIALE**	Mickael	M	Centre	HYERES
1 182	**VICENTE**	Florian	M	Ouest	LA SEYNE SUR MER (SUD)
1 183	**VICTOR**	Laurent	M	Est	SAINTE MAXIME
1 184	**VIDAL**	Arnaud	M	Ouest	LA SEYNE SUR MER (SUD)
1 185	**VIENCO**	Delphine	F	Gpt Admin. Géné. et Aff. Juri.	Gpt Admin. Géné. et Aff. Juri.
1 186	**VIGNOLO**	David	M	Ouest	LA GARDE
1 187	**VIGNOLO**	Serge	M	Centre	CUERS
1 188	**VILLARS**	Thierry	M	Est	FREJUS
1 189	**VILLERME**	Ulysse	M	Gpt Conduite Ops - NexSIS	Sce Salles opérationnelles
1 190	**VINCENT**	Rene	M	Centre	CUERS
1 191	**VISENTIN**	Johanna	F	Est	SAINT RAPHAEL
1 192	**VITRANT**	Francois	M	Ouest	LA SEYNE SUR MER (SUD)
1 193	**VIVALDI**	Laure	F	Ouest	LA GARDE
1 194	**VLESIK**	Ywan	M	Est	GRIMAUD
1 195	**VOGL**	William	M	Etat-Major/Direction	Sce Communication
1 196	**VOISIN**	Claude	M	Centre	BRIGNOLES
1 197	**VOLPARO**	Alexandre	M	Ouest	SOLLIES PONT
1 198	**VOLTUCCI**	Didier	M	Ouest	LA GARDE
1 199	**VULLION**	Christelle	F	Gpt Formation	Gpt Formation
1 200	**WECKER**	Dorian	M	Ouest	SOLLIES PONT
1 201	**WEISS**	Thomas	M	Est	SAINT RAPHAEL
1 202	**WINKLER**	Thomas	M	Ouest	TOULON CENTRE
1 203	**YVON**	Fabrice	M	Centre	HYERES
1 204	**ZEGGARI**	Nordine	M	Ouest	LA SEYNE SUR MER (SUD)
1 205	**ZENASNI**	Yann	M	Ouest	LA SEYNE SUR MER (SUD)
1 206	**ZERARKA**	Mekki	M	Est	ROQUEBRUNE SUR ARGENS
1 207	**ZIGNONE**	Christophe	M	Gpt Logistique et Technique	Sce Soutien Matériel
1 208	**ZISSIS**	Avgoustos	M	Est	SAINT RAPHAEL
1 209	**ZULA**	Gregory	M	Gpt Conduite Ops - NexSIS	Sce Salles opérationnelles
1 210	**ZULA**	Raphael	M	Ouest	LA SEYNE SUR MER (SUD)
1 211	**ZUNINO**	Geoffroy	M	Centre	BORMES LES MIMOSAS

Envoyé en préfecture le 15/10/2026
Reçu en préfecture le 15/10/2026
Publié le 16/10/2026
ID : 083-288300403-20261015-5346-AR

REPUBLIQUE FRANCAISE

Groupement des Ressources Humaines, de la GPEAC, du volontariat et de l'engagement citoyen

Numéro : 5346

Service Départemental d'Incendie et de Secours du Var

Arrêté fixant la liste des électeurs pour l'élection des représentants des personnels à la Commission Consultative Paritaire

LA PRESIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU SDIS DU VAR

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU le Code Electoral ;

VU le Code Général de la Fonction Publique et notamment les articles R211-334 à R211-339 ;

VU le décret n° 2025-1430 du 30 décembre 2025 harmonisant et simplifiant les dispositions applicables aux élections professionnelles et aux instances de dialogue social dans la fonction publique ;

VU la note d'information de la DGCL sur l'organisation des élections professionnelles du 28 avril 2026 ;

VU l'arrêté du 2 juillet 2025 fixant la date des prochaines élections professionnelles dans la fonction publique ;

VU la délibération n°26_23 du Conseil d'Administration du SDIS du Var en date du 4 mars 2026 portant modalités d'organisation du vote électronique pour les élections professionnelles 2026 des représentants du personnel au sein du Comité Social Territorial (CST), des Commissions Administratives Paritaires (CAP) et de la Commission Consultative Paritaire (CCP) ;

VU l'arrêté n° 0615 du 30 janvier 2026 de Monsieur le Président du CASDIS du Var portant constitution de la CCP et déterminant les parts respectives de femmes et d'hommes ;

VU l'arrêté n° 4555 du 25 septembre 2026 de Madame la Présidente du CASDIS du Var fixant la liste provisoire des électeurs pour l'élection des représentants des personnels à la CCP ;

CONSIDERANT que la liste des électeurs pour l'élection des représentants des personnels à la Commission Consultative Paritaire est établie à la diligence de l'autorité territoriale en prenant comme date de référence celle du scrutin ;

CONSIDERANT le délai réglementaire pour présenter à l'autorité territoriale des demandes d'inscription ou des réclamations contre les inscriptions ou omissions de la liste électorale ;

SUR proposition de Monsieur le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours du Var,

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir, devant le Tribunal Administratif de Toulon dans un délai de deux mois, à compter de sa publication.
Le Tribunal Administratif peut être saisi par voie postale à l'adresse 5 Racine 83000 Toulon ou au moyen de l'application informatique télérecours citoyen accessible par le biais du site www.telerecours.fr.

Envoyé en préfecture le 15/10/2026
Reçu en préfecture le 15/10/2026
Publié le
ID : 083-288300403-20261015-5346-AR

ARRETE

Article 1er : La liste des agents non titulaires appelés à élire leurs représentants à la Commission Consultative Paritaire est fixée conformément à l'annexe jointe au présent arrêté.

Article 2 : Aucune modification de la liste électorale n'est plus admise depuis le 15 octobre 2026 sauf si un événement postérieur à cette date et prenant effet au plus tard la veille du scrutin entraîne, pour un agent, l'acquisition ou la perte de la qualité d'électeur. Dans ce cas, l'inscription ou la radiation est prononcée au plus tard la veille du scrutin, soit à l'initiative de l'autorité territoriale, soit à la demande de l'intéressé, et immédiatement portée à la connaissance du personnel par voie d'affichage.

Article 3 : Monsieur le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours est chargé de l'exécution et de la notification du présent arrêté, qui sera affiché au siège de la DDSIS du Var sis 24, allée de Vaugrenier ZAC Les ferrières, 83490 LE MUY et publié au recueil des actes administratifs du SDIS du Var (consultable au siège de la DDSIS du Var et sur le site internet www.sdis83.fr.)

A Le Muy, le 15 OCT. 2026

La Présidente du Conseil d'Administration
du SDIS du Var

Madame Françoise LEGRAIEN

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir, devant le Tribunal Administratif de Toulon dans un délai de deux mois, à compter de sa publication.
Le Tribunal Administratif peut être saisi par voie postale à l'adresse 5 Racine 83000 Toulon ou au moyen de l'application informatique télérecours citoyen accessible par le biais du site www.telerecours.fr.

Envoyé en préfecture le 15/10/2026
Reçu en préfecture le 15/10/2026
Publié le
ID : 083-288300403-20261015-5346-AR

ANNEXE - LISTE DES ELECTEURS A LA CCP

	Nom	Prénom	Sexe	Groupement	Affectation
1	**AUMAITRE**	Gregory	M	Gpt Admin. Géné. et Aff	[illegible]
2	**BALBIS**	Cedric	M	Gpt Logistique et Technique	Sce Soutien Mécanique
3	**BASTIDE**	Madeline	F	Gpt Conduite Ops - NexSIS	Sce Salles opérationnelles
4	**BETOULE**	Anna	F	Sd Santé	Sd Santé
5	**CECCHETTI**	Jean Francois	M	Gpt Conduite Ops - NexSIS	Sce Salles opérationnelles
6	**CHICH-MANTOUT**	Patrice	M	Gpt Systèmes d'Info. et Com.	Sce Transmission - Téléphonie
7	**DELAGNEAU**	Gregory	M	Gpt Conduite Ops - NexSIS	Sce Salles opérationnelles
8	**DESCHAMPS**	Helene	F	Gpt Patrimoine	Sce Etudes projets et construc
9	**ESTRADA**	Tristan	M	Gpt Conduite Ops - NexSIS	Sce Salles opérationnelles
10	**FERRER**	Stephane	M	Gpt Systèmes d'Info. et Com.	Gpt Système d Info et Com
11	**FERRERO**	Bernard	M	Gpt Logistique et Technique	Sce Soutien Matériel
12	**JACINTO**	Frederic	M	Ouest	TOULON CENTRE
13	**JAILANY**	Shamir	M	Gpt Systèmes d'Info. et Com.	Gpt Système d Info et Com
14	**KASPAROFF**	Ethan	M	Gpt Logistique et Technique	Gpt Logistique et Technique
15	**LHERBIER**	Lucas	M	Gpt Conduite Ops - NexSIS	Sce Salles opérationnelles
16	**MARAVAL**	Christophe	M	Gpt Systèmes d'Info. et Com.	Sce Transmission - Téléphonie
17	**MARTIN**	Mathis	M	Gpt Conduite Ops - NexSIS	Sce Salles opérationnelles
18	**MATHIEU**	Stephane	M	Gpt Conduite Ops - NexSIS	Sce Salles opérationnelles
19	**MEGE**	Christophe	M	Gpt Systèmes d'Info. et Com.	Sce Informatique
20	**MIJO**	Lucas	M	Gpt Conduite Ops - NexSIS	Sce Salles opérationnelles
21	**PARRA**	Bruno	M	Gpt Systèmes d'Info. et Com.	Sce Informatique
22	**PERRIN**	Baptiste	M	Gpt Conduite Ops - NexSIS	Sce Salles opérationnelles
23	**REGLIONI**	Vincent	M	Gpt Conduite Ops - NexSIS	Sce Salles opérationnelles

Envoyé en préfecture le 15/10/2026
Reçu en préfecture le 15/10/2026
Publié le 16/10/2026
ID : 083-288300403-20261015-5347-AR

REPUBLIQUE FRANCAISE

Groupement des Ressources Humaines de la GPEAC,
du Volontariat et de l'engagement citoyen

Numéro : 5347

Service Départemental d'Incendie et de Secours du Var

Arrêté fixant la liste des électeurs pour l'élection des représentants des personnels administratifs et techniques spécialisés à la Commission Administrative Paritaire de catégorie A

LA PRESIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU SDIS DU VAR

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code Electoral,

VU le Code Général de la Fonction Publique et notamment les articles R211-172 à R211-177 ;

VU le décret n° 2025-1430 du 30 décembre 2025 harmonisant et simplifiant les dispositions applicables aux élections professionnelles et aux instances de dialogue social dans la fonction publique ;

VU la note d'information de la DGCL sur l'organisation des élections professionnelles du 28 avril 2026 ;

VU l'arrêté du 2 juillet 2025 fixant la date des prochaines élections professionnelles dans la fonction publique,

VU la délibération n°26_23 du Conseil d'Administration du SDIS du Var en date du 4 mars 2026 portant modalités d'organisation du vote électronique pour les élections professionnelles 2026 des représentants du personnel au sein du Comité Social Territorial (CST), des Commissions Administratives Paritaires (CAP) et de la Commission Consultative Paritaire (CCP).

VU l'arrêté n° 0617 du 30 janvier 2026 de Monsieur le Président du CASDIS du Var portant constitution des CAP des SPP et PATS et déterminant les parts respectives de femmes et d'hommes ;

VU l'arrêté n° 4556 du 25 septembre 2026 de Madame la Présidente du CASDIS du Var fixant la liste provisoire des électeurs pour l'élection des représentants des personnels à la Commission Administrative Paritaire des personnels administratifs et techniques spécialisés de catégorie A ;

CONSIDERANT que la liste des électeurs pour l'élection des représentants des personnels administratifs et techniques spécialisés à la Commission Administrative Paritaire de catégorie A est établie à la diligence de l'autorité territoriale en prenant comme date de référence celle du scrutin ;

CONSIDERANT le délai réglementaire pour présenter à l'autorité territoriale des demandes d'inscription ou des réclamations contre les inscriptions ou omissions de la liste électorale ;

SUR proposition de Monsieur le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours du Var,

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir, devant le Tribunal Administratif de Toulon dans un délai de deux mois, à compter de sa publication.
Le Tribunal Administratif peut être saisi par voie postale à l'adresse 5 Racine 83000 Toulon ou au moyen de l'application informatique télérecours citoyen accessible par le biais du site www.telerecours.fr.

Envoyé en préfecture le 15/10/2026
Reçu en préfecture le 15/10/2026
Publié le
ID : 083-288300403-20261015-5347-AR

ARRETE

Article 1er : La liste des personnels administratifs et techniques spécialisés appelés à élire leurs représentants à la Commission Administrative Paritaire de catégorie A est fixée conformément à l'annexe jointe au présent arrêté.

Article 2 : Aucune modification de la liste électorale n'est plus admise depuis le 15 octobre 2026 sauf si un événement postérieur à cette date et prenant effet au plus tard la veille du scrutin entraîne, pour un agent, l'acquisition ou la perte de la qualité d'électeur. Dans ce cas, l'inscription ou la radiation est prononcée au plus tard la veille du scrutin, soit à l'initiative de l'autorité territoriale, soit à la demande de l'intéressé, et immédiatement portée à la connaissance du personnel par voie d'affichage.

Article 3 : Monsieur le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours est chargé de l'exécution et de la notification du présent arrêté, qui sera affiché au siège de la DDSIS du Var sis 24, allée de Vaugrenier ZAC Les ferrières, 83490 LE MUY et publié au recueil des actes administratifs du SDIS du Var (consultable au siège de la DDSIS du Var et sur le site internet www.sdis83.fr.)

A Le Muy, le 15 OCT. 2026

La Présidente du Conseil d'Administration
du SDIS du Var

Madame Françoise LEGRAIEN

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir, devant le Tribunal Administratif de Toulon dans un délai de deux mois, à compter de sa publication.
Le Tribunal Administratif peut être saisi par voie postale à l'adresse 5 Racine 83000 Toulon ou au moyen de l'application informatique télérecours citoyen accessible par le biais du site www.telerecours.fr.

Envoyé en préfecture le 15/10/2026
Reçu en préfecture le 15/10/2026
Publié le
ID : 083-288300403-20261015-5347-AR

ANNEXE - LISTE DES ELECTEURS A LA CAP PATSA

	Nom	Prénom	Sexe	Groupement	Affectation
1	**BRION**	Magali	F	Gpt Systèmes d'Info. et Com.	Sce [illegible]
2	**BROSSARD**	Anthony	M	Gpt Patrimoine	Sce Etudes projets et construc
3	**CABARE**	Celine	F	Gpt Patrimoine	Sce Réhab. finances et adm.
4	**CLERGET**	Loic	M	Gpt Systèmes d'Info. et Com.	Gpt Système d Info et Com
5	**FUGIER**	Jennyfer	F	Gpt Résilience des Territoires	Sce instr. amé. et dev. terr.
6	**GREGORACI**	Virginie	F	xxxxx	Siége CFDT Paris
7	**GUIAVARC'H**	Ludivine	F	Gpt Ressources Humaines	Sce Carrières-Paie
8	**HEDREVILLE**	Sophie	F	Gpt Patrimoine	Sce Réhab. finances et adm.
9	**JONES**	Emilie	F	Gpt Eval et ctrl de gestion	Gpt Eval et ctrl de gestion
10	**MALLARINO**	Regis	M	Gpt Ressources Humaines	Gpt Ressources Humaines
11	**MIFSUD-BERTELLE**	Ameline	F	Gpt Admin. Géné. et Aff. Juri.	Sce Affaires juridiques
12	**OURAGHI**	Michel	M	Gpt Conduite Ops - NexSIS	Sce Usagers - SSUAP
13	**PASQUINI**	Florence	F	Gpt Systèmes d'Info. et Com.	Gpt Système d Info et Com
14	**PLOUARD**	Stephane	M	Sd Admin. Fin. Marché. Patri.	Sd Admin. Fin. Marché. Patri.
15	**RAFFAELLI**	Clemence	F	Gpt Ressources Humaines	Sce Accidents Maladies
16	**SALESSE**	Olivier	M	Gpt Finances et commandes pub.	Sce Commande publique
17	**SCHNEIDER**	Marina	F	Gpt Ressources Humaines	Sce Statut et RH des SPV
18	**SENEVAL**	Olivier	M	Gpt Logistique et Technique	Sce Soutien Mécanique
19	**SITRUK**	Celine	F	Gpt Finances et commandes pub.	Gpt Finances et commande pub.

Envoyé en préfecture le 15/10/2026
Reçu en préfecture le 15/10/2026
Publié le 16/10/2026
ID : 083-288300403-20261015-5348-AR

REPUBLIQUE FRANCAISE

Groupement des Ressources Humaines, de la GPEAC, du volontariat et de l'engagement citoyen

Numéro : 5348

Service Départemental d'Incendie et de Secours du Var

Arrêté fixant la liste des électeurs pour l'élection des représentants des personnels administratifs et techniques spécialisés à la Commission Administrative Paritaire de catégorie B

LA PRESIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU SDIS DU VAR

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code Electoral,

VU le Code Général de la Fonction Publique et notamment les articles R211-172 à R211-177 ;

VU le décret n° 2025-1430 du 30 décembre 2025 harmonisant et simplifiant les dispositions applicables aux élections professionnelles et aux instances de dialogue social dans la fonction publique ;

VU la note d'information de la DGCL sur l'organisation des élections professionnelles du 28 avril 2026 ;

VU l'arrêté du 2 juillet 2025 fixant la date des prochaines élections professionnelles dans la fonction publique,

VU la délibération n°26_23 du Conseil d'Administration du SDIS du Var en date du 4 mars 2026 portant modalités d'organisation du vote électronique pour les élections professionnelles 2026 des représentants du personnel au sein du Comité Social Territorial (CST), des Commissions Administratives Paritaires (CAP) et de la Commission Consultative Paritaire (CCP).

VU l'arrêté n° 0617 du 30 janvier 2026 de Monsieur le Président du CASDIS du Var portant constitution des CAP des SPP et PATS et déterminant les parts respectives de femmes et d'hommes ;

VU l'arrêté n° 4558 du 25 septembre 2026 de Madame la Présidente du CASDIS du Var fixant la liste provisoire des électeurs pour l'élection des représentants des personnels à la Commission Administrative Paritaire des personnels administratifs et techniques spécialisés de catégorie B ;

CONSIDERANT que la liste des électeurs pour l'élection des représentants des personnels administratifs et techniques spécialisés à la Commission Administrative Paritaire de catégorie B est établie à la diligence de l'autorité territoriale en prenant comme date de référence celle du scrutin ;

CONSIDERANT le délai réglementaire pour présenter à l'autorité territoriale des demandes d'inscription ou des réclamations contre les inscriptions ou omissions de la liste électorale ;

SUR proposition de Monsieur le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours du Var,

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir, devant le Tribunal Administratif de Toulon dans un délai de deux mois, à compter de sa publication.
Le Tribunal Administratif peut être saisi par voie postale à l'adresse 5 Racine 83000 Toulon ou au moyen de l'application informatique télérecours citoyen accessible par le biais du site www.telerecours.fr.

Envoyé en préfecture le 15/10/2026
Reçu en préfecture le 15/10/2026
Publié le
ID : 083-288300403-20261015-5348-AR

ARRETE

Article 1er : La liste des personnels administratifs et techniques spécialisés appelés à élire leurs représentants à la Commission Administrative Paritaire de catégorie B est fixée conformément à l'annexe jointe au présent arrêté.

Article 2 : Aucune modification de la liste électorale n'est plus admise depuis le 15 octobre 2026 sauf si un événement postérieur à cette date et prenant effet au plus tard la veille du scrutin entraîne, pour un agent, l'acquisition ou la perte de la qualité d'électeur. Dans ce cas, l'inscription ou la radiation est prononcée au plus tard la veille du scrutin, soit à l'initiative de l'autorité territoriale, soit à la demande de l'intéressé, et immédiatement portée à la connaissance du personnel par voie d'affichage.

Article 3 : Monsieur le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours est chargé de l'exécution et de la notification du présent arrêté, qui sera affiché au siège de la DDSIS du Var sis 24, allée de Vaugrenier ZAC Les ferrières, 83490 LE MUY et publié au recueil des actes administratifs du SDIS du Var (consultable au siège de la DDSIS du Var et sur le site internet www.sdis83.fr.)

A Le Muy, le 15 OCT. 2026

La Présidente du Conseil d'Administration
du SDIS du Var

SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DU VAR

Madame Françoise LEGRAIEN

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir, devant le Tribunal Administratif de Toulon dans un délai de deux mois, à compter de sa publication.
Le Tribunal Administratif peut être saisi par voie postale à l'adresse 5 Racine 83000 Toulon ou au moyen de l'application informatique télérecours citoyen accessible par le biais du site www.telerecours.fr.

Envoyé en préfecture le 15/10/2026
Reçu en préfecture le 15/10/2026
Publié le
ID : 083-288300403-20261015-5348-AR

ANNEXE - LISTE DES ELECTEURS A LA CAP PATS P

	Nom	Prénom	Sexe	Groupement	Affectation
1	**ADELANTADO**	Marina	F	Gpt Eval et ctrl de gestion	Sce ctrl de gestion et process
2	**AMARE**	Magalie	F	Gpt Patrimoine	Sce Etudes projets et construc
3	**BAEZA**	Sylvie	F	Sd Santé	Sce Administratif Sd Santé
4	**BERRADJ**	Touta	F	Gpt Prospectives Ops	Sce plans ETARE/PSO
5	**CONVERS**	Agnes	F	SSSM	Sce Santé et Sécu. au travail
6	**COUDERT**	Stephanie	F	Gpt Admin. Géné. et Aff. Juri.	Sce Administration Générale
7	**DELHAYE**	Auriane	F	Gpt Ressources Humaines	Sce Carrières-Paie
8	**DEMAN**	Florian	M	Gpt Logistique et Technique	Sce Soutien Technique
9	**DEMARIA**	Eric	M	Gpt Patrimoine	Sce Réhab. finances et adm.
10	**DOUTRELUIGNE**	Cedric	M	Gpt Systèmes d´Info. et Com.	Sce Informatique
11	**DRIDI**	Alain	M	Gpt Finances et commandes pub.	Sce Budget suivi analyse prosp
12	**FABRE**	Gerard	M	Gpt Systèmes d´Info. et Com.	Sce Transmission - Téléphonie
13	**FERMIER**	France	F	Gpt Ressources Humaines	Sce Carrières-Paie
14	**FRESSONNET**	Fleur	F	Gpt Patrimoine	Sce Etudes projets et construc
15	**GAGNAIRE**	Lionel	M	Gpt Logistique et Technique	Sce Soutien Mécanique
16	**GAUTIER**	Michel	M	Gpt Résilience des Territoires	Sce Instruction
17	**GRARE**	Marion	F	Gpt Ressources Humaines	Sce Accidents Maladies
18	**GUICHARD**	Emilie	F	Gpt Admin. Géné. et Aff. Juri.	Sce Affaires juridiques
19	**HADDOU**	Nora	F	SSSM	SSSM
20	**HYVERNAT**	Bruno	M	Gpt Logistique et Technique	Sce Soutien Matériel
21	**KOZUL**	Nathalie	F	Gpt Conduite Ops - NexSIS	Sce Post-opérationnel
22	**KYCIA**	Cyrielle	F	Gpt Systèmes d´Info. et Com.	Sce Informatique
23	**LATTAIGNANT**	Stephane	M	Gpt Systèmes d´Info. et Com.	Sce Informatique
24	**LIMASSET**	Jean-paul	M	Gpt Logistique et Technique	Sce Soutien Matériel
25	**LORENZI**	Cyril	M	Gpt Logistique et Technique	Sce Soutien Technique
26	**MATHEY**	Magali	F	Gpt Finances et commandes pub.	Sce Commande publique
27	**MELO**	Laurent	M	Gpt Systèmes d´Info. et Com.	Sce Informatique
28	**METZ**	Sylvain	M	Gpt Patrimoine	Sce Réhab. finances et adm.
29	**MICHELINE**	Tatiana	F	Gpt Finances et commandes pub.	Sce Budget suivi analyse prosp
30	**NOEMI**	Isabelle	F	Gpt Ressources Humaines	Sce Mobilité GPEEC
31	**PANIER**	Nina	F	Gpt Résilience des Territoires	Sce instr. amé. et dev. terr.
32	**PAPAGNA**	Jean Marc	M	Gpt Logistique et Technique	Atl déconc. secteur Toulon
33	**PICQUENOT**	Alain	M	Gpt Logistique et Technique	Atl déconc. secteur Grimaud
34	**PONS**	Sandrine	F	Gpt Finances et commandes pub.	Sce Finances Execution Budget.
35	**PORTIGLIATTI**	Patrick	M	Gpt Systèmes d´Info. et Com.	Sce Transmission - Téléphonie
36	**QUESSADA**	Luc	M	Gpt Logistique et Technique	Sce Soutien Technique
37	**ULRICH**	Eric	M	Gpt Formation	Sce Gestion admin. & comptable
38	**VELLUTINI**	Quentin	M	Gpt Systèmes d´Info. et Com.	Sce Transmission - Téléphonie

Envoyé en préfecture le 15/10/2026
Reçu en préfecture le 15/10/2026
Publié le 16/10/2026
ID : 083-288300403-20261015-5349-AR

REPUBLIQUE FRANCAISE

Groupement des Ressources humaines, de la GPEAC, du volontariat et de l'engagement citoyen

Numéro : 5349

Service Départemental d'Incendie et de Secours du Var

Arrêté fixant la liste des électeurs pour l'élection des représentants des personnels administratifs et techniques spécialisés à la Commission Administrative Paritaire de catégorie C

LA PRESIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU SDIS DU VAR

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code Electoral,

VU le Code Général de la Fonction Publique et notamment les articles R211-172 à R211-177 ;

VU le décret n° 2025-1430 du 30 décembre 2025 harmonisant et simplifiant les dispositions applicables aux élections professionnelles et aux instances de dialogue social dans la fonction publique ;

VU la note d'information de la DGCL sur l'organisation des élections professionnelles du 28 avril 2026 ;

VU l'arrêté du 2 juillet 2025 fixant la date des prochaines élections professionnelles dans la fonction publique,

VU la délibération n°26_23 du Conseil d'Administration du SDIS du Var en date du 4 mars 2026 portant modalités d'organisation du vote électronique pour les élections professionnelles 2026 des représentants du personnel au sein du Comité Social Territorial (CST), des Commissions Administratives Paritaires (CAP) et de la Commission Consultative Paritaire (CCP).

VU l'arrêté n° 0617 du 30 janvier 2026 de Monsieur le Président du CASDIS du Var portant constitution des CAP des SPP et PATS et déterminant les parts respectives de femmes et d'hommes ;

VU l'arrêté n° 4559 du 25 septembre 2026 de Madame la Présidente du CASDIS du Var fixant la liste provisoire des électeurs pour l'élection des représentants des personnels à la Commission Administrative Paritaire des personnels administratifs et techniques spécialisés de catégorie C ;

CONSIDERANT que la liste des électeurs pour l'élection des représentants des personnels administratifs et techniques spécialisés à la Commission Administrative Paritaire de catégorie C est établie à la diligence de l'autorité territoriale en prenant comme date de référence celle du scrutin ;

CONSIDERANT le délai réglementaire pour présenter à l'autorité territoriale des demandes d'inscription ou des réclamations contre les inscriptions ou omissions de la liste électorale ;

SUR proposition de Monsieur le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours du Var,

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir, devant le Tribunal Administratif de Toulon dans un délai de deux mois, à compter de sa publication.
Le Tribunal Administratif peut être saisi par voie postale à l'adresse 5 Racine 83000 Toulon ou au moyen de l'application informatique télérecours citoyen accessible par le biais du site www.telerecours.fr.

Envoyé en préfecture le 15/10/2026
Reçu en préfecture le 15/10/2026
Publié le
ID : 083-288300403-20261015-5349-AR

ARRETE

Article 1er : La liste des personnels administratifs et techniques spécialisés appelés à élire leurs représentants à la Commission Administrative Paritaire de catégorie C est fixée conformément à l'annexe jointe au présent arrêté.

Article 2 : Aucune modification de la liste électorale n'est plus admise depuis le 15 octobre 2026 sauf si un événement postérieur à cette date et prenant effet au plus tard la veille du scrutin entraîne, pour un agent, l'acquisition ou la perte de la qualité d'électeur. Dans ce cas, l'inscription ou la radiation est prononcée au plus tard la veille du scrutin, soit à l'initiative de l'autorité territoriale, soit à la demande de l'intéressé, et immédiatement portée à la connaissance du personnel par voie d'affichage.

Article 3 : Monsieur le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours est chargé de l'exécution et de la notification du présent arrêté, qui sera affiché au siège de la DDSIS du Var sis 24, allée de Vaugrenier ZAC Les ferrières, 83490 LE MUY et publié au recueil des actes administratifs du SDIS du Var (consultable au siège de la DDSIS du Var et sur le site internet www.sdis83.fr.)

A Le Muy, le 15 OCT. 2026

La Présidente du Conseil d'Administration
du SDIS du Var

SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS VAR

Madame Françoise LEGRAIEN

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir, devant le Tribunal Administratif de Toulon dans un délai de deux mois, à compter de sa publication.
Le Tribunal Administratif peut être saisi par voie postale à l'adresse 5 Racine 83000 Toulon ou au moyen de l'application informatique télérecours citoyen accessible par le biais du site www.telerecours.fr.

Envoyé en préfecture le 15/10/2026
Reçu en préfecture le 15/10/2026
Publié le
ID : 083-288300403-20261015-5349-AR

ANNEXE - LISTE DES ELECTEURS A LA CAP PATS C

	Nom	Prénom	Sexe	Groupement	Affectation
1	ACCART	Anne Sophie	F	Gpt Finances et command	Sce Gestion Budget.
2	ALIOUI-MOUREN	Mylena	F	Gpt Ressources Humaines	Sce Statut et RH des SPV
3	AMOURA	Arthur	M	Gpt Logistique et Technique	Sce Soutien Mécanique
4	ANDRE	Emilie	F	Est	FREJUS
5	ARGIOLAS	Jerome	M	Gpt Logistique et Technique	Sce Soutien Matériel
6	ARIETA	Christelle	F	Gpt Logistique et Technique	Sce Soutien Matériel
7	ARNAUD	Olivier	M	Gpt Logistique et Technique	Sce Soutien Matériel
8	AZZOPARDI	Herve	M	Gpt Systèmes d'Info. et Com.	Sce SIG
9	BABA	Bertrand	M	Gpt Logistique et Technique	Sce Soutien Mécanique
10	BAGARRI	Jean-jacques	M	Gpt Résilience des Territoires	Gpt Résilience des Territoires
11	BARGIBANT	Loic	M	Gpt Logistique et Technique	Sce Soutien Matériel
12	BARRAS	Lionel	M	Gpt Conduite Ops - NexSIS	Sce Support opérationnel
13	BELTRITTI	Shirley	F	Gpt Logistique et Technique	Sce Soutien Mécanique
14	BERKANI	Carinne	F	Ouest	LA GARDE
15	BIAIS	Laurent	M	Gpt Ressources Humaines	Sce Statut et RH des SPV
16	BLATZ	Emilien	M	Gpt Logistique et Technique	Sce Soutien Mécanique
17	BLUA	Manon	F	Gpt Logistique et Technique	Sce Soutien Matériel
18	BONFILS	Helene	F	Gpt Finances et commandes pub.	Sce Budget suivi analyse prosp
19	BOULAN	Damien	M	Gpt Logistique et Technique	Atl déconc. secteur St-Maximin
20	BOURCET	Xavier	M	Gpt Logistique et Technique	Sce Soutien Mécanique
21	BREL	Denys	M	Gpt Logistique et Technique	Sce Soutien Matériel
22	BRONZI	Fabienne	F	Gpt Logistique et Technique	Gpt Logistique et Technique
23	BRUANT	Eve	F	Gpt Ressources Humaines	Sce Accidents Maladies
24	BRUNO	Lea	F	Gpt Admin. Géné. et Aff. Juri.	Sce Administration Générale
25	BUSIER	Jeremy	M	Gpt Logistique et Technique	Atl déconc. secteur Toulon
26	CABIOCH	Laurent	M	Gpt Logistique et Technique	Sce Soutien Matériel
27	CAMPO	Christophe	M	Gpt Formation	Sce Ingénierie mise en oeuvre
28	CARLOTTI	Olivier	M	Ouest	TOULON CENTRE
29	CARON	Corentin	M	Gpt Logistique et Technique	Atl déconc. secteur St-Cyr
30	CARRET	Stephane	M	Centre	SAINT MAXIMIN
31	CARY	Jordan	M	Gpt Logistique et Technique	Atl déconc. secteur Grimaud
32	CASANOVA	Laurent	M	Gpt Logistique et Technique	Atl déconc. secteur Hyères
33	CASTEL	Valentin	M	Gpt Systèmes d'Info. et Com.	Sce SIG
34	CAYRON	Jean	M	Gpt Formation	Gpt Formation
35	CHAPPE	Jessika	F	Gpt Finances et commandes pub.	Sce Commande publique
36	CHERPIN	Sylvain	M	Ouest	TOULON CENTRE
37	CIRINA	Cedric	M	Gpt Logistique et Technique	Sce Soutien Mécanique
38	COBOS	Caroline	F	Est	SAINTE MAXIME
39	COFFRE	Serge	M	Gpt Logistique et Technique	Atl déconc. secteur Grimaud
40	COUDERT	Magali	F	Gpt Doctrine Opérationnelle	Sce Planif. Opérationnelle
41	COURRIOL	Virginie	F	Gpt Ressources Humaines	Sce Carrières-Paie
42	DA BOIT	Cyril	M	Centre	HYERES
43	DAFFY	Carol	F	Est	SAINT RAPHAEL
44	DALMASSO	Jean-louis	M	Gpt Systèmes d'Info. et Com.	Sce SIG
45	DANIELI	Stephane	M	Gpt Patrimoine	Sce Réhab. finances et adm.
46	DARRAS	Celine	F	Gpt Finances et commandes pub.	Sce Commande publique
47	DE MEYER	Olivier	M	Ouest	TOULON CENTRE
48	DECARD MAKA	Guillaume	M	xxxxx	S.D.I.S. VAR
49	DEFAIS	Florent	M	Gpt Systèmes d'Info. et Com.	Sce Transmission - Téléphonie
50	DELAGNES	Tatiana	F	Gpt Ressources Humaines	Sce Accidents Maladies
51	DELHOUGNE	Sebastien	M	Gpt Logistique et Technique	Sce Soutien Mécanique
52	DELLE VAGLIA	Thomas	M	Etat-Major/Direction	Sce Communication
53	DEMARIA	Stephanie	F	Gpt Résilience des Territoires	Gpt Résilience des Territoires
54	DESCROIX	Sabrina	F	Gpt Logistique et Technique	Sce Soutien Matériel
55	DI PAOLO	Alexis	M	Sd RH GPEAC Form. Volontariat	Sce SSQVS
56	DOMENECH	Laurent	M	Gpt Logistique et Technique	Atl déconc. secteur Fréjus
57	DONNEFORT	Sonia	F	Gpt Prévention	Gpt Prévention
58	DONZEL	Philippe	M	Gpt Logistique et Technique	Atl déconc. secteur St-Maximin

Envoyé en préfecture le 15/10/2026
Reçu en préfecture le 15/10/2026
Publié le
ID : 083-288300403-20261015-5349-AR

ANNEXE - LISTE DES ELECTEURS A LA CAP PATS C

	Nom	Prénom	Sexe	Groupement	Affectation
59	DOUTRELUIGNE	Anais	F	Gpt Ressources Humaines	
60	DUPOUY	Laura	F	Gpt Formation	Sce Gestion admin. & comptable
61	DURAND	Frederique	F	Gpt Patrimoine	Sce Réhab. finances et adm.
62	EL M'BARKI	Kamel	M	Gpt Logistique et Technique	Atl déconc. secteur Fréjus
63	ESCOFFIER	Laurence	F	Gpt Ressources Humaines	Sce Carrières-Paie
64	ESCOFFIER	Marine	F	Gpt Ressources Humaines	Sce Statut et RH des SPV
65	ETCHEVERRY	Estelle	F	xxxxx	ENSOSP
66	FABRE	Virginie	F	Gpt Systèmes d'Info. et Com.	Gpt Système d Info et Com
67	FACHE	Alexandre	M	Gpt Patrimoine	Sce Réhab. finances et adm.
68	FAVRET	Stephanie	F	Gpt Formation	Sce Gestion admin. & comptable
69	FERMIER	Jerome	M	Gpt Logistique et Technique	Sce Soutien Mécanique
70	FERRIER	Eric	M	Gpt Patrimoine	Sce Adm. fin. prospectives
71	FILIPPI	Christophe	M	Gpt Logistique et Technique	Sce Soutien Technique
72	FIORENTINO	Franck	M	Etat-Major/Direction	Sce Communication
73	FRAGOMELE	Bruno	M	Gpt Logistique et Technique	Atl déconc. secteur St-Maximin
74	FRANCESCHINI	Pascal	M	Centre	HYERES
75	GALIBERT	Sandra	F	Gpt Patrimoine	Sce Adm. fin. prospectives
76	GALLIS	Gerald	M	Gpt Patrimoine	Sce Réhab. finances et adm.
77	GARNON	Ambre	F	Gpt Admin. Géné. et Aff. Juri.	Sce Administration Générale
78	GAYTTE	Sylvie	F	Ouest	TOULON OUEST
79	GERMAN	Claude	M	Gpt Logistique et Technique	Sce Soutien Mécanique
80	GIANNARELLI	Marina	F	Centre	BRIGNOLES
81	GIANNUCCI	Carole	F	Ouest	TOULON CENTRE
82	GIRAUD	Philippe	M	Est	LORGUES
83	GRARE	Jean-eudes	M	Gpt Patrimoine	Gpt Patrimoine
84	GUIZOL	Philippe	M	Ouest	TOULON CENTRE
85	HERRERA	Marie-christine	F	Centre	LE LUC
86	HEUDRON	Geraldine	F	SSSM	Sce Pharmacie Bio-Médical
87	HOURTAL	Laurent	M	Gpt Logistique et Technique	Atl déconc. secteur St-Cyr
88	HUET	Jean Claude	M	Centre	HYERES
89	IGLESIA	Sebastien	M	Gpt Logistique et Technique	Sce Soutien Matériel
90	LACARRIERE	Gilbert	M	Gpt Logistique et Technique	Atl déconc. secteur Toulon
91	LAVICE	Franck	M	Ouest	TOULON OUEST
92	LICAUSI	Audrey	F	Gpt Finances et commandes pub.	Sce Finances Execution Budget.
93	LLENSA	Virginie	F	Gpt Logistique et Technique	Gpt Logistique et Technique
94	LLORENS	Veronique	F	Gpt Conduite Ops - NexSIS	Sce Post-opérationnel
95	MANZOLI	Juliette	F	Gpt Formation	Sce Ingénierie mise en oeuvre
96	MARTIN	Edwige	F	Gpt Formation	Sce Gestion admin. & comptable
97	MARTIN	Sophie	F	Gpt Ressources Humaines	Gpt Ressources Humaines
98	MARTINEZ	Aline	F	Gpt Prévention	Gpt Prévention
99	MASSA	Eric	M	Gpt Logistique et Technique	Sce Soutien Matériel
100	MATHIEU	Laurent	M	SSSM	Sce Formation Opération SSSM
101	MAUJEAN	Malorie	F	Gpt Formation	Sce Ingénierie conception péda
102	MAZZU	Brigitte	F	Est	DRAGUIGNAN
103	MIREUR	Jean-luc	M	Gpt Formation	Sce Ingénierie mise en oeuvre
104	MONIER	Regis	M	Gpt Logistique et Technique	Atl déconc. secteur Hyères
105	MOREL	Evelyne	F	Gpt Ressources Humaines	Sce Carrières-Paie
106	MOREL	Sylvie	F	Gpt Formation	Sce Gestion admin. & comptable
107	MOSCARDINI	Sebastien	M	Ouest	TOULON CENTRE
108	MOTTON	Anthony	M	Gpt Logistique et Technique	Sce Soutien Mécanique
109	NGUYEN	Hoang-anh	M	Ouest	TOULON CENTRE
110	NGUYEN	Thanh Loi	M	Gpt Finances et commandes pub.	Sce Finances Execution Budget.
111	PASSOURAMIN-VALLY	Jean Brice	M	Gpt Logistique et Technique	Sce Soutien Mécanique
112	PECOUT	Joel	M	Gpt Logistique et Technique	Sce Soutien Matériel
113	PERRUCHINI	Sylvie	F	Est	GRIMAUD
114	PERTUISET	Alexis	M	Gpt Logistique et Technique	Atl déconc. secteur Toulon
115	PESCE	Claudine	F	Centre	BORMES LES MIMOSAS
116	QUELET	Aurelie	F	Gpt Finances et commandes pub.	Gpt Finances et commande pub.

Envoyé en préfecture le 15/10/2026
Reçu en préfecture le 15/10/2026
Publié le
ID : 083-288300403-20261015-5349-AR

ANNEXE - LISTE DES ELECTEURS A LA CAP PATS C

	Nom	Prénom	Sexe	Groupement	Affectation
117	**RANZONI**	Frederique	F	Gpt Ressources Humaines	Sce Accidents Maladies
118	**RAYMOND**	Mathilde	F	Gpt Logistique et Technique	Atl déconc. secteur Fréjus
119	**RAYNAUD**	Frederic	M	Gpt Logistique et Technique	Atl déconc. secteur Grimaud
120	**RODRIGUEZ**	Julien	M	Gpt Finances et commandes pub.	Gpt Finances et commande pub.
121	**ROMEO**	Sandra	F	Gpt Finances et commandes pub.	Sce Commande publique
122	**ROSELLO**	Andre	M	Gpt Logistique et Technique	Atl déconc. secteur Toulon
123	**ROUVIER**	Sylvain	M	Gpt Logistique et Technique	Sce Soutien Matériel
124	**ROUX**	Magalie	F	Centre	HYERES
125	**RUBIS**	Joel	M	Gpt Logistique et Technique	Atl déconc. secteur Hyères
126	**SALERNO**	Didier	M	Gpt Logistique et Technique	Atl déconc. secteur Hyères
127	**SAUTRON**	David	M	Centre	Gpt Centre
128	**SCHARFF**	Estelle	F	Gpt Systèmes d'Info. et Com.	Sce SIG
129	**SENES**	Guillaume	M	Gpt Logistique et Technique	Sce Soutien Mécanique
130	**SEVERIN**	Anne-laure	F	Gpt Ressources Humaines	Sce Accidents Maladies
131	**SIGNORET**	Gwenael	M	Gpt Logistique et Technique	Sce Soutien Technique
132	**SIMON**	Thierry	M	Gpt Logistique et Technique	Sce Soutien Matériel
133	**SLUGA**	Pauline	F	Gpt Ressources Humaines	Sce Carrières-Paie
134	**TARDITO**	Aline	F	Ouest	Gpt Ouest
135	**TENDERO**	Valerie	F	Ouest	SOLLIES PONT
136	**THEVELIN**	Thibaut	M	Gpt Logistique et Technique	Sce Soutien Matériel
137	**TROIN**	Amandine	F	Gpt Finances et commandes pub.	Sce Commande publique
138	**TUIFUA**	Siolesio	M	Ouest	TOULON CENTRE
139	**VACHER**	Laurence	F	Gpt Ressources Humaines	Sce Statut et RH des SPV
140	**VALIN**	Karine	F	Gpt Logistique et Technique	Sce Soutien Mécanique
141	**VULLION**	Christelle	F	Gpt Formation	Gpt Formation
142	**ZIGNONE**	Christophe	M	Gpt Logistique et Technique	Sce Soutien Matériel

Envoyé en préfecture le 15/10/2026
Reçu en préfecture le 15/10/2026
Publié le 16/10/2026
ID : 083-288300403-20261015-5350-AR

REPUBLIQUE FRANCAISE

Groupement des Ressources Humaines, de la GPEAC, du volontariat et de l'engagement citoyen

Numéro : 5350

Service Départemental d'Incendie et de Secours du Var

Arrêté fixant la liste des électeurs pour l'élection des représentants des sapeurs-pompiers professionnels à la Commission Administrative Paritaire de catégorie A

LA PRESIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU SDIS DU VAR

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code Electoral,

VU le Code Général de la Fonction Publique et notamment les articles R211-172 à R211-177 ;

VU le décret n°89-229 du 17 avril 1989 relatif aux commissions administratives paritaires des collectivités territoriales et de leurs établissements publics (articles 43 à 46) ;

VU le décret n° 2025-1430 du 30 décembre 2025 harmonisant et simplifiant les dispositions applicables aux élections professionnelles et aux instances de dialogue social dans la fonction publique ;

VU la note d'information de la DGCL sur l'organisation des élections professionnelles du 28 avril 2026 ;

VU l'arrêté du 2 juillet 2025 fixant la date des prochaines élections professionnelles dans la fonction publique,

VU la délibération n°26_23 du Conseil d'Administration du SDIS du Var en date du 4 mars 2026 portant modalités d'organisation du vote électronique pour les élections professionnelles 2026 des représentants du personnel au sein du Comité Social Territorial (CST), des Commissions Administratives Paritaires (CAP) et de la Commission Consultative Paritaire (CCP).

VU l'arrêté n° 0617 du 30 janvier 2026 de Monsieur le Président du CASDIS du Var portant constitution des CAP des SPP et PATS et déterminant les parts respectives de femmes et d'hommes ;

VU l'arrêté n° 4561 du 25 septembre 2026 de Madame la Présidente du CASDIS du Var fixant la liste provisoire des électeurs pour l'élection des représentants des personnels à la Commission Administrative Paritaire des sapeurs-pompiers professionnels de catégorie A ;

CONSIDERANT que la liste des électeurs pour l'élection des représentants des sapeurs-pompiers professionnels de catégorie A est établie à la diligence de l'autorité territoriale en prenant comme date de référence celle du scrutin ;

CONSIDERANT le délai réglementaire pour présenter à l'autorité territoriale des demandes d'inscription ou des réclamations contre les inscriptions ou omissions de la liste électorale ;

SUR proposition de Monsieur le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours du Var,

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir, devant le Tribunal Administratif de Toulon dans un délai de deux mois, à compter de sa publication.
Le Tribunal Administratif peut être saisi par voie postale à l'adresse 5 Racine 83000 Toulon ou au moyen de l'application informatique télérecours citoyen accessible par le biais du site www.telerecours.fr.

Envoyé en préfecture le 15/10/2026
Reçu en préfecture le 15/10/2026
Publié le
ID : 083-288300403-20261015-5350-AR

ARRETE

Article 1er : La liste des sapeurs-pompiers professionnels appelés à élire leurs représentants à la Commission Administrative Paritaire de catégorie A est fixée conformément à l'annexe jointe au présent arrêté.

Article 2 : Aucune modification de la liste électorale n'est plus admise depuis le 15 octobre 2026 sauf si un événement postérieur à cette date et prenant effet au plus tard la veille du scrutin entraîne, pour un agent, l'acquisition ou la perte de la qualité d'électeur. Dans ce cas, l'inscription ou la radiation est prononcée au plus tard la veille du scrutin, soit à l'initiative de l'autorité territoriale, soit à la demande de l'intéressé, et immédiatement portée à la connaissance du personnel par voie d'affichage.

Article 3 : Monsieur le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours est chargé de l'exécution et de la notification du présent arrêté, qui sera affiché au siège de la DDSIS du Var sis 24, allée de Vaugrenier ZAC Les ferrières, 83490 LE MUY et publié au recueil des actes administratifs du SDIS du Var (consultable au siège de la DDSIS du Var et sur le site internet www.sdis83.fr.)

A Le Muy, le 15 OCT. 2026

La Présidente du Conseil d'Administration
du SDIS du Var

SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS VAR

Madame Françoise LEGRAIEN

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir, devant le Tribunal Administratif de Toulon dans un délai de deux mois, à compter de sa publication.
Le Tribunal Administratif peut être saisi par voie postale à l'adresse 5 Racine 83000 Toulon ou au moyen de l'application informatique télérecours citoyen accessible par le biais du site www.telerecours.fr.

Envoyé en préfecture le 15/10/2026
Reçu en préfecture le 15/10/2026
Publié le
ID : 083-288300403-20261015-5350-AR

ANNEXE - LISTE DES ELECTEURS A LA CAP SPP A

	Nom	Prénom	Sexe	Groupement	affectation
1	AGNEL	Pierre	M	Gpt Activité OPS Médicale	Gpt Activité OPS Médicale
2	ARNAUD	Philippe	M	Gpt Formation	Gpt Formation
3	AUDIER	Michel	M	Centre	Gpt Centre
4	AULINO	Mario	M	Est	SAINT TROPEZ
5	BARETY	Francois	M	Est	Gpt Est
6	BARON	Antoine	M	Ouest	LA GARDE
7	BATAILLE	Christophe	M	Gpt Activité OPS Médicale	Gpt Activité OPS Médicale
8	BCHINI	Samir	M	Centre	BORMES LES MIMOSAS
9	BERNARD	Fabrice	M	Gpt Résilience des Territoires	Gpt Résilience des Territoires
10	BLANC	Michel	M	Ouest	LA SEYNE SUR MER (SUD)
11	CADEL	Mickael	M	SSSM	Sce Formation Opération SSSM
12	CAMPS	Sebastien	M	Ouest	LA SEYNE SUR MER (SUD)
13	CARAMAN	David	M	Gpt Prévention	Gpt Prévention
14	CHABERT	Olivier	M	Gpt Prévention	Gpt Prévention
15	CHAMPENOIS	Michael	M	Gpt Doctrine Opérationnelle	Gpt Doctrine Opérationnelle
16	CRUZ-MOREY	William	M	Gpt Ressources Humaines	Gpt Ressources Humaines
17	CUOMO	Franck	M	Est	FREJUS
18	DALMASSO	Baptiste	M	Est	FREJUS
19	DENEUBOURG	Serge	M	Gpt Résilience des Territoires	Sce DFCI Risques naturels
20	DOULCIER	Christian	M	Etat-Major/Direction	DIRECTION
21	DROIN	Laure	F	Sd Santé	Sd Santé
22	FARCY	Stephane	M	Sd Prospective et Prépa. OPS	Sd Prospective et Prépa. OPS
23	FLEURY	Laurent	M	Centre	Gpt Centre
24	GOURE	Nicolas	M	Gpt Formation	Sce Ingénierie mise en oeuvre
25	GOURGUES	Julien Pierre	M	Gpt Eval et ctrl de gestion	Gpt Eval et ctrl de gestion
26	GRIMAUD	Philippe	M	Gpt Conduite Ops - NexSIS	Gpt Conduite Ops - NexSIS
27	GROHIN	Eric	M	Etat-Major/Direction	DIRECTION
28	GUIDEZ	Maxime	M	Est	SAINTE MAXIME
29	HOMBERT	Alice	F	Gpt Eval et ctrl de gestion	Gpt Eval et ctrl de gestion
30	IORI	Frederic	M	Centre	Gpt Centre
31	JACQUET	Samuel	M	Sd Santé	Sd Santé
32	JONES	Peter	M	Gpt Ressources Humaines	Gpt Ressources Humaines
33	LAFFRAT	Xavier	M	Gpt Résilience des Territoires	Gpt Résilience des Territoires
34	LAMARQUE	Ollivier	M	Ouest	TOULON CENTRE
35	LAMBERT	Loic	M	Sd RH GPEAC Form. Volontariat	Sd RH GPEAC Form. Volontariat
36	LAPIED-GAGNA	Frederique	F	Gpt Logistique Médicale	Gpt Logistique Médicale
37	LATIL	Olivier	M	Ouest	Gpt Ouest
38	LECOMTE	Anthony	M	Ouest	SIX FOURS LES PLAGES
39	LOPEZ	Laurent	M	Gpt Logistique et Technique	Gpt Logistique et Technique
40	MANNAIONI	Aurelia	F	Est	SAINT RAPHAEL
41	MARIA	Michel	M	Est	DRAGUIGNAN
42	MEUVRET	Nicolas	M	Centre	LE LUC
43	MULLER	Alban	M	Gpt Prospectives Ops	Sce Risque Complexes
44	NALIN	Yohann	M	Gpt Formation	Sce Ingénierie conception péda
45	NEPPER	Caroline	F	Sd Santé	Sd Santé
46	NEPPER	Stephane	M	Etat-Major/Direction	DIRECTION
47	OZERAY	Marc	M	Gpt Prévention	Sce prév. arrondis. TOULON
48	PAILLOT	Amandine	F	Centre	BRIGNOLES
49	PAIRAULT	Vincent	M	xxxxx	MAE - SINGAPOUR
50	PASQUINI	Christophe	M	Sd Doctrine mise en oeuvre OPS	Sd Doctrine mise en oeuvre OPS
51	PECOT	Olivier	M	Sd RH GPEAC Form. Volontariat	Sce SSQVS
52	PETIT	Christophe	M	Gpt Formation	Gpt Formation
53	POITEVIN	Nicolas	M	Ouest	TOULON OUEST
54	POLYAK	Helene	F	Ouest	SOLLIES PONT
55	PORRE	Yoann	M	Gpt Prévention	Sce prév. arrondis. TOULON
56	POUGET	Stephane	M	Gpt Prospectives Ops	Gpt Prospectives Ops
57	PUGNAIRE	Christian	M	SSSM	SSSM

Envoyé en préfecture le 15/10/2026
Reçu en préfecture le 15/10/2026
Publié le
ID : 083-288300403-20261015-5350-AR

ANNEXE - LISTE DES ELECTEURS A LA CAP SPP A

	Nom	Prénom	Sexe	Groupement	Affectation
58	**RAINONE**	Laetitia	F	Sd Santé	
59	**RAISON**	Philippe	M	Etat-Major/Direction	DIRECTION
60	**ROQUES**	Laurent	M	Ouest	Gpt Ouest
61	**SALUDAS-MONI**	Christine	F	Etat-Major/Direction	DIRECTION
62	**SAPPE**	Stephane	M	Ouest	TOULON CENTRE
63	**SCRIVO**	Christian	M	Gpt Prévention	Sce prév. arrondis. DRAGUIGNAN
64	**SEITZ**	Michel	M	Gpt Conduite Ops - NexSIS	Gpt Conduite Ops - NexSIS
65	**SEONNET**	Anthony	M	Gpt Logistique et Technique	Sce Soutien Matériel
66	**SICARD**	Jean-marc	M	Gpt Patrimoine	Gpt Patrimoine
67	**TINTANE**	Remi	M	Est	Gpt Est
68	**TISSOT**	Vincent	M	Gpt Prévention	Sce prév. arrondis. DRAGUIGNAN
69	**TOSI**	Christian	M	Gpt Prospectives Ops	Gpt Prospectives Ops
70	**VERNET**	Patrice	M	Ouest	Gpt Ouest
71	**VIALE**	Mickael	M	Centre	HYERES
72	**VIENCO**	Delphine	F	Gpt Admin. Géné. et Aff. Juri.	Gpt Admin. Géné. et Aff. Juri.
73	**VILLERME**	Ulysse	M	Gpt Conduite Ops - NexSIS	Sce Salles opérationnelles
74	**VOGL**	William	M	Etat-Major/Direction	Sce Communication
75	**YVON**	Fabrice	M	Centre	HYERES

Envoyé en préfecture le 15/10/2026
Reçu en préfecture le 15/10/2026
Publié le 16/10/2026
ID : 083-288300403-20261015-5351-AR

REPUBLIQUE FRANCAISE

Groupement des Ressources Humaines, de la GPEAC, du volontariat et de l'engagement citoyen

Numéro : 5351

Service Départemental d'Incendie et de Secours du Var

Arrêté fixant la liste des électeurs pour l'élection des représentants des sapeurs-pompiers professionnels à la Commission Administrative Paritaire de catégorie B

LA PRESIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU SDIS DU VAR

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code Electoral,

VU le Code Général de la Fonction Publique et notamment les articles R211-172 à R211-177 ;

VU le décret n°89-229 du 17 avril 1989 relatif aux commissions administratives paritaires des collectivités territoriales et de leurs établissements publics (articles 43 à 46) ;

VU le décret n° 2025-1430 du 30 décembre 2025 harmonisant et simplifiant les dispositions applicables aux élections professionnelles et aux instances de dialogue social dans la fonction publique ;

VU la note d'information de la DGCL sur l'organisation des élections professionnelles du 28 avril 2026 ;

VU l'arrêté du 2 juillet 2025 fixant la date des prochaines élections professionnelles dans la fonction publique,

VU la délibération n°26_23 du Conseil d'Administration du SDIS du Var en date du 4 mars 2026 portant modalités d'organisation du vote électronique pour les élections professionnelles 2026 des représentants du personnel au sein du Comité Social Territorial (CST), des Commissions Administratives Paritaires (CAP) et de la Commission Consultative Paritaire (CCP).

VU l'arrêté n° 0617 du 30 janvier 2026 de Monsieur le Président du CASDIS du Var portant constitution des CAP des SPP et PATS et déterminant les parts respectives de femmes et d'hommes ;

VU l'arrêté n° 4562 du 25 septembre 2026 de Madame la Présidente du CASDIS du Var fixant la liste provisoire des électeurs pour l'élection des représentants des personnels à la Commission Administrative Paritaire des sapeurs-pompiers professionnels de catégorie B ;

CONSIDERANT que la liste des électeurs pour l'élection des représentants des sapeurs-pompiers professionnels à la Commission Administrative Paritaire de catégorie B est établie à la diligence de l'autorité territoriale en prenant comme date de référence celle du scrutin ;

CONSIDERANT le délai réglementaire pour présenter à l'autorité territoriale des demandes d'inscription ou des réclamations contre les inscriptions ou omissions de la liste électorale ;

SUR proposition de Monsieur le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours du Var,

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir, devant le Tribunal Administratif de Toulon dans un délai de deux mois, à compter de sa publication.
Le Tribunal Administratif peut être saisi par voie postale à l'adresse 5 Racine 83000 Toulon ou au moyen de l'application informatique télérecours citoyen accessible par le biais du site www.telerecours.fr.

Envoyé en préfecture le 15/10/2026
Reçu en préfecture le 15/10/2026
Publié le
ID : 083-288300403-20261015-5351-AR

ARRETE

Article 1er : La liste des sapeurs-pompiers professionnels appelés à élire leurs représentants à la Commission Administrative Paritaire de catégorie B est fixée conformément à l'annexe jointe au présent arrêté.

Article 2 : Aucune modification de la liste électorale n'est plus admise depuis le 15 octobre 2026 sauf si un événement postérieur à cette date et prenant effet au plus tard la veille du scrutin entraîne, pour un agent, l'acquisition ou la perte de la qualité d'électeur. Dans ce cas, l'inscription ou la radiation est prononcée au plus tard la veille du scrutin, soit à l'initiative de l'autorité territoriale, soit à la demande de l'intéressé, et immédiatement portée à la connaissance du personnel par voie d'affichage.

Article 3 : Monsieur le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours est chargé de l'exécution et de la notification du présent arrêté, qui sera affiché au siège de la DDSIS du Var sis 24, allée de Vaugrenier ZAC Les ferrières, 83490 LE MUY et publié au recueil des actes administratifs du SDIS du Var (consultable au siège de la DDSIS du Var et sur le site internet www.sdis83.fr.)

A Le Muy, le 15 OCT. 2026

La Présidente du Conseil d'Administration
du SDIS du Var

SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DU VAR

Madame Françoise LEGRAIEN

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir, devant le Tribunal Administratif de Toulon dans un délai de deux mois, à compter de sa publication.
Le Tribunal Administratif peut être saisi par voie postale à l'adresse 5 Racine 83000 Toulon ou au moyen de l'application informatique télérecours citoyen accessible par le biais du site www.telerecours.fr.

Envoyé en préfecture le 15/10/2026
Reçu en préfecture le 15/10/2026
Publié le
ID : 083-288300403-20261015-5351-AR

ANNEXE - LISTE DES ELECTEURS A LA CAP SPP B

	Nom	Prénom	Sexe	Groupement	Affectation
1	**ADASSUS**	Bruno	M	Gpt Doctrine Opérationnelle	Sce Salles opérationnelles
2	**AGIUS**	Jean-baptiste	M	Gpt Conduite Ops - NexSIS	Sce Salles opérationnelles
3	**AMICO**	Claude	M	Ouest	LA SEYNE SUR MER (SUD)
4	**AMICO**	David	M	Ouest	SANARY SUR MER
5	**ANNEVILLE**	Jean Marc	M	Ouest	TOULON OUEST
6	**ARTERO**	Christophe	M	Gpt Prévention	Sce prév. arrondis. TOULON
7	**ASTOLFI**	Eric	M	Ouest	LA GARDE
8	**BALATRE**	Jean Michel	M	Centre	SAINT MAXIMIN
9	**BARBAUX**	Bruno	M	Centre	BRIGNOLES
10	**BARCAROLO**	Patrick	M	Ouest	TOULON OUEST
11	**BARIL**	Mathieu	M	Ouest	TOULON CENTRE
12	**BENEDETTI**	Regis	M	Centre	HYERES
13	**BENHAYA**	Yannis	M	Est	FREJUS
14	**BENKOUDA**	Ahmed	M	Gpt Conduite Ops - NexSIS	Sce Salles opérationnelles
15	**BERGONDI**	Jean Christophe	M	Est	SAINT RAPHAEL
16	**BERTAUX**	Loic	M	Gpt Conduite Ops - NexSIS	Sce Post-opérationnel
17	**BERTHET**	Jerome	M	Est	LE MUY
18	**BIGORGNE**	Michel	M	Est	FAYENCE
19	**BILLO**	Marc	M	Ouest	Gpt Ouest
20	**BONFILS**	Franck	M	Gpt Prévention	Sce prév. arrondis. TOULON
21	**BONGIOVANNI**	Gerard	M	Centre	HYERES
22	**BORSOTTI**	Jean-sebastien	M	Centre	GAREOULT
23	**BOUSSION**	Patrice	M	Ouest	SIX FOURS LES PLAGES
24	**BREMOND**	Sebastien	M	Gpt Prévention	Sce prév. arrondis. TOULON
25	**BRUYERE**	Stephane	M	Gpt Formation	Sce Ingénierie mise en oeuvre
26	**BUECH**	Serge	M	Centre	HYERES
27	**CAPION**	Lionel	M	Centre	HYERES
28	**CARAMAN**	Florian	M	Ouest	TOULON CENTRE
29	**CARDOT**	Benjamin	M	Centre	HYERES
30	**CAUCHI**	Christophe	M	Est	DRAGUIGNAN
31	**CHAILAN**	Adrien	M	Ouest	TOULON OUEST
32	**CHAMPON**	Nicolas	M	Gpt Conduite Ops - NexSIS	Sce Salles opérationnelles
33	**CHERTIER**	Thierry	M	Gpt Prévention	Sce prév. arrondis. TOULON
34	**CHEVALLIER**	Aurelien	M	Est	GRIMAUD
35	**CODOGNO**	Jean-michel	M	xxxxx	ENSOSP
36	**COMBRES**	Yves	M	Gpt Logistique et Technique	Sce Soutien Mécanique
37	**COMMENCE**	Renaud	M	Est	FREJUS
38	**CREULY**	Christophe	M	Est	Gpt Est
39	**DA BOIT**	Jean-francois	M	Gpt Conduite Ops - NexSIS	Sce Salles opérationnelles
40	**DALBONI**	Eric	M	Ouest	TOULON CENTRE
41	**DEDOUIT**	Jean Pierre	M	Gpt Prévention	Sce prév. arrondis. DRAGUIGNAN
42	**DEL RIO**	Vincent	M	Est	SAINT RAPHAEL
43	**DELUCIS**	Franck	M	Est	DRAGUIGNAN
44	**DI DOMENICO**	Richard	M	Est	SAINT TROPEZ
45	**DI NATALI**	Patrick	M	Gpt Prospectives Ops	Sce Risque Complexes
46	**DOS SANTOS**	Matthis	M	Est	SAINT RAPHAEL
47	**DUCES**	Emmanuel	M	Gpt Prévention	Sce prév. arrondis. BRIGNOLES
48	**EUGENI**	Laetitia	F	Est	SAINT RAPHAEL
49	**FELIN**	Franck	M	Est	DRAGUIGNAN
50	**FEVER**	Francis	M	Ouest	LA SEYNE SUR MER (SUD)
51	**FIACCHI**	Frederic	M	Est	GRIMAUD
52	**FIORETTI**	Christophe	M	Ouest	TOULON CENTRE
53	**GARNIER**	Philippe	M	Centre	SAINT MAXIMIN
54	**GATELET**	Stephane	M	Gpt Prévention	Sce prév. arrondis. TOULON
55	**GATUINGT**	Julien	M	Gpt Prévention	Sce Pôle Prévention Toulon

Envoyé en préfecture le 15/10/2026
Reçu en préfecture le 15/10/2026
Publié le
ID : 083-288300403-20261015-5351-AR

ANNEXE - LISTE DES ELECTEURS A LA CAP SPP B

	Nom	Prénom	Sexe	Groupement	Affectation
56	GILARDO	Alain	M	Gpt Prévention	BRIGNOLES
57	GIMENEZ	Laurent	M	Gpt Conduite Ops - NexSIS	Sce Support opérationnel
58	GIORDANO	Jean-marc	M	Ouest	LA GARDE
59	GIORDANO	Jerome	M	Gpt Conduite Ops - NexSIS	Sce Salles opérationnelles
60	GRACIANO	Franck	M	Etat-Major/Direction	Sce Communication
61	GRACIANO	Jean Francois	M	Ouest	SAINT CYR SUR MER
62	GROSSIR-LEOUSSIS	Julien	M	Gpt Conduite Ops - NexSIS	Sce Salles opérationnelles
63	GUIRADO	Olivier	M	Gpt Conduite Ops - NexSIS	Sce Salles opérationnelles
64	HADDOU	Abdelhakim	M	Ouest	TOULON CENTRE
65	HATCHADOURIAN	Herve	M	Centre	BRIGNOLES
66	HAUCHECORNE	Emmanuel	M	Ouest	SOLLIES PONT
67	HOSTACHY	David	M	Ouest	TOULON OUEST
68	HUGONNIER	Marc	M	Ouest	TOULON OUEST
69	ILTIS	Jean Paul	M	Gpt Formation	Sce Ingénierie mise en oeuvre
70	IMBERT	Raphael	M	Gpt Prospectives Ops	Sce plans ETARE/PSO
71	JANVIER	Thierry	M	Ouest	TOULON CENTRE
72	JOLY	Patrice	M	Ouest	LA SEYNE SUR MER (SUD)
73	KASPAROFF	Yvan	M	Ouest	TOULON CENTRE
74	KERGOET	Frederic	M	Gpt Prévention	Sce prév. arrondis. TOULON
75	KERVICHE	Loic	M	Centre	BRIGNOLES
76	LAGERSIE	Renaud	M	Gpt Prévention	Sce prév. arrondis. TOULON
77	LAURENCE	Christian	M	SSSM	SSSM
78	LEBEGUE	Olivier	M	Est	LORGUES
79	LEHR	Frederic	M	Centre	Gpt Centre
80	LEPACHELET	Jacques	M	Ouest	SAINT CYR SUR MER
81	LHOMME	Dorian	M	Est	FREJUS
82	LIBOUBAN	David	M	Gpt Formation	Sce Ingénierie conception péda
83	LOVERO	Franck	M	Est	FREJUS
84	LOZAC H	Pierre	M	Ouest	TOULON CENTRE
85	MALASSIGNE	Thierry	M	Ouest	LE BEAUSSET
86	MANGIN	David	M	Gpt Doctrine Opérationnelle	Sce Doctrine opérationnelle
87	MARCHI-LECCIA	Christine	F	Etat-Major/Direction	DIRECTION
88	MARY	Frederic	M	Gpt Conduite Ops - NexSIS	Sce Salles opérationnelles
89	MATHEY	James	M	Ouest	LA SEYNE SUR MER (SUD)
90	MENAGER	Stephane	M	Centre	LE LUC
91	MIGNEREY	Gregory	M	Gpt Formation	Sce Ingénierie mise en oeuvre
92	MONPATE	Patrick	M	Gpt Prévention	Sce prév. arrondis. TOULON
93	MORALES	Francois	M	Gpt Prévention	Sce Pôle Prévention Draguignan
94	MOTTET	Pascal	M	Ouest	LA GARDE
95	MULET	Lucas	M	Ouest	TOULON CENTRE
96	NEDELEC	Laurent	M	Gpt Prévention	Sce prév. arrondis. DRAGUIGNAN
97	NOGARO	Laurent	M	Centre	LA LONDE LES MAURES
98	NOYER	Stephane	M	Ouest	LA SEYNE SUR MER (SUD)
99	OTTAVIANI	Cyril	M	Centre	CUERS
100	PADOVANI	Jean Christophe	M	Ouest	TOULON OUEST
101	PIANO	Vincent	M	Centre	HYERES
102	PICO	Jean-bernard	M	Ouest	TOULON OUEST
103	PIERRAT	Renaud	M	Ouest	LA SEYNE SUR MER (SUD)
104	POGGIO	Laurent	M	Ouest	TOULON OUEST
105	POTIER	Franck	M	Gpt Prévention	Sce prév. arrondis. DRAGUIGNAN
106	RAFFAELLI	Sebastien	M	Gpt Prospectives Ops	Sce Risque Complexes
107	RAHMANI	Sofian	M	Est	Gpt Est
108	REBOUL	Franck	M	Centre	BORMES LES MIMOSAS
109	REICHART	Margot	F	Est	SAINTE MAXIME
110	RICCI	Gregory	M	Ouest	LA GARDE

Envoyé en préfecture le 15/10/2026
Reçu en préfecture le 15/10/2026
Publié le
ID : 083-288300403-20261015-5351-AR

ANNEXE - LISTE DES ELECTEURS A LA CAP SPP B

	Nom	Prénom	Sexe	Groupement	Affectation
111	**RIGHESCHI**	Wilfrid	M	Centre	
112	**RITTER**	Jean-baptiste	M	Ouest	SANARY SUR MER
113	**ROBERT**	Pascal	M	Centre	HYERES
114	**ROUSTAN**	Stephane	M	Est	DRAGUIGNAN
115	**SABATIER**	Vivien	M	Centre	HYERES
116	**SAMAIN**	Nicolas	M	Est	VIDAUBAN
117	**SAN NICOLAS**	Lionel	M	Centre	BRIGNOLES
118	**SAUSSAUT**	Olivier	M	Ouest	TOULON OUEST
119	**SCHWALM**	Vincent	M	Est	CAVALAIRE SUR MER
120	**SEBBAHA**	Mohammed	M	Gpt Formation	Sce Ingénierie conception péda
121	**SELVES**	Benoit	M	Est	DRAGUIGNAN
122	**SILFIO**	Gerard	M	Ouest	TOULON CENTRE
123	**SILVESTRI**	Jerome	M	Ouest	OLLIOULES
124	**SPODDIG**	Philippe	M	Centre	Gpt Centre
125	**TANGUY**	Olivier	M	Gpt Logistique et Technique	Sce Soutien Matériel
126	**TESTA**	Christophe	M	Gpt Conduite Ops - NexSIS	Sce Salles opérationnelles
127	**THIBAULT**	Eric	M	Gpt Conduite Ops - NexSIS	Sce Salles opérationnelles
128	**TORTORA**	Ludovic	M	Est	LE MUY
129	**TRANQUET**	Cyril	M	Gpt Formation	Sce Ingénierie conception péda
130	**TULLOT**	Laurent	M	Est	FREJUS
131	**UGO**	Roland	M	Est	FREJUS
132	**VERDU**	Michel	M	Est	FREJUS
133	**VITRANT**	Francois	M	Ouest	LA SEYNE SUR MER (SUD)
134	**VOISIN**	Claude	M	Centre	BRIGNOLES
135	**ZERARKA**	Mekki	M	Est	ROQUEBRUNE SUR ARGENS

Envoyé en préfecture le 15/10/2026
Reçu en préfecture le 15/10/2026
Publié le 16/10/2026
ID : 083-288300403-20261015-5352-AR

REPUBLIQUE FRANCAISE

Groupement des Re... nes, de la GPEAC,
du v... et de l'engagement citoyen

Numéro : 5352

Service Départemental d'Incendie et de Secours du Var

Arrêté fixant la liste des électeurs pour l'élection des représentants des sapeurs-pompiers professionnels à la Commission Administrative Paritaire de catégorie C

LA PRESIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU SDIS DU VAR

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code Electoral,

VU le Code Général de la Fonction Publique et notamment les articles R211-172 à R211-177 ;

VU le décret n°89-229 du 17 avril 1989 relatif aux commissions administratives paritaires des collectivités territoriales et de leurs établissements publics (articles 43 à 46) ;

VU le décret n° 2025-1430 du 30 décembre 2025 harmonisant et simplifiant les dispositions applicables aux élections professionnelles et aux instances de dialogue social dans la fonction publique ;

VU la note d'information de la DGCL sur l'organisation des élections professionnelles du 28 avril 2026 ;

VU l'arrêté du 2 juillet 2025 fixant la date des prochaines élections professionnelles dans la fonction publique,

VU la délibération n°26_23 du Conseil d'Administration du SDIS du Var en date du 4 mars 2026 portant modalités d'organisation du vote électronique pour les élections professionnelles 2026 des représentants du personnel au sein du Comité Social Territorial (CST), des Commissions Administratives Paritaires (CAP) et de la Commission Consultative Paritaire (CCP).

VU l'arrêté n° 0617 du 30 janvier 2026 de Monsieur le Président du CASDIS du Var portant constitution des CAP des SPP et PATS et déterminant les parts respectives de femmes et d'hommes ;

VU l'arrêté n° 4563 du 25 septembre 2026 de Madame la Présidente du CASDIS du Var fixant la liste provisoire des électeurs pour l'élection des représentants des personnels à la Commission Administrative Paritaire des sapeurs-pompiers professionnels de catégorie C ;

CONSIDERANT que la liste des électeurs pour l'élection des représentants des sapeurs-pompiers professionnels à la Commission Administrative Paritaire de catégorie C est établie à la diligence de l'autorité territoriale en prenant comme date de référence celle du scrutin ;

CONSIDERANT le délai réglementaire pour présenter à l'autorité territoriale des demandes d'inscription ou des réclamations contre les inscriptions ou omissions de la liste électorale ;

SUR proposition de Monsieur le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours du Var,

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir, devant le Tribunal Administratif de Toulon dans un délai de deux mois, à compter de sa publication.
Le Tribunal Administratif peut être saisi par voie postale à l'adresse 5 Racine 83000 Toulon ou au moyen de l'application informatique télérecours citoyen accessible par le biais du site www.telerecours.fr.

Envoyé en préfecture le 15/10/2026
Reçu en préfecture le 15/10/2026
Publié le
ID : 083-288300403-20261015-5352-AR

ARRETE

Article 1er : La liste des sapeurs-pompiers professionnels appelés à élire leurs représentants à la Commission Administrative Paritaire de catégorie C est fixée conformément à l'annexe jointe au présent arrêté.

Article 2 : Aucune modification de la liste électorale n'est plus admise depuis le 15 octobre 2026 sauf si un événement postérieur à cette date et prenant effet au plus tard la veille du scrutin entraîne, pour un agent, l'acquisition ou la perte de la qualité d'électeur. Dans ce cas, l'inscription ou la radiation est prononcée au plus tard la veille du scrutin, soit à l'initiative de l'autorité territoriale, soit à la demande de l'intéressé, et immédiatement portée à la connaissance du personnel par voie d'affichage.

Article 3 : Monsieur le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours est chargé de l'exécution et de la notification du présent arrêté, qui sera affiché au siège de la DDSIS du Var sis 24, allée de Vaugrenier ZAC Les ferrières, 83490 LE MUY et publié au recueil des actes administratifs du SDIS du Var (consultable au siège de la DDSIS du Var et sur le site internet www.sdis83.fr.)

A Le Muy, le 15 OCT. 2026

La Présidente du Conseil d'Administration
du SDIS du Var

SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DU VAR

Madame Françoise LEGRAIEN

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir, devant le Tribunal Administratif de Toulon dans un délai de deux mois, à compter de sa publication.
Le Tribunal Administratif peut être saisi par voie postale à l'adresse 5 Racine 83000 Toulon ou au moyen de l'application informatique télérecours citoyen accessible par le biais du site www.telerecours.fr.

Envoyé en préfecture le 15/10/2026
Reçu en préfecture le 15/10/2026
Publié le
ID : 083-288300403-20261015-5352-AR

ANNEXE - LISTE DES ELECTEURS A LA CAP SPP C

	Nom	Prénom	Sexe	Groupement	Affectation
1	ABAD	Sebastien	M	Centre	
2	ABADIE	Marc	M	Ouest	LA SEYNE SUR MER (SUD)
3	ABED-AIAD	Medjid	M	Est	SAINT RAPHAEL
4	ABLARD	Bruno	M	Centre	HYERES
5	AHMED BEN SAID	Lionel	M	Est	FREJUS
6	ALBERT	Olivier	M	Gpt Formation	Sce Ingénierie mise en oeuvre
7	ALFANO	Gregory	M	Ouest	TOULON CENTRE
8	ALFONSO	Mickael	M	Est	DRAGUIGNAN
9	ALLENNE	Sebastien	M	Ouest	LA SEYNE SUR MER (SUD)
10	ALTAVILLA	Stephane	M	Est	FREJUS
11	ALTET	Guillaume	M	Ouest	TOULON CENTRE
12	ALVAREZ	Adrien	M	Centre	BRIGNOLES
13	AMBERT	Herve	M	Est	SAINTE MAXIME
14	AMIELH	Matthieu	M	Est	FAYENCE
15	ARENE	Maxime	M	Centre	BRIGNOLES
16	ARMERO	Alexandre	M	Est	SAINT TROPEZ
17	ARNALDI	Jerome	M	Est	DRAGUIGNAN
18	ARNAUD	Clement	M	Ouest	TOULON CENTRE
19	ARRAGAIN	Francois	M	Est	DRAGUIGNAN
20	ARSENE	Sebastien	M	Ouest	SIX FOURS LES PLAGES
21	ARSISI	Albert	M	Centre	HYERES
22	ASQUINI	Stephane	M	Ouest	LA GARDE
23	ASTESANO	Eric	M	Ouest	TOULON OUEST
24	AUBERT	Guillaume	M	Est	FREJUS
25	AUBRY	Herve	M	Centre	HYERES
26	AUFILS	Aymeric	M	Centre	HYERES
27	AUGIER	Robert	M	Est	FAYENCE
28	AUSINA	Pierre Emmanuel	M	Est	SAINTE MAXIME
29	AVELLINO-MULATERO	Jordan	M	Ouest	TOULON OUEST
30	AVOND	Olivier	M	Ouest	TOULON CENTRE
31	BACHELARD	Stephane	M	Ouest	LA GARDE
32	BAGUR	Olivier	M	Est	FREJUS
33	BAILLEUX	Nicolas	M	Ouest	TOULON CENTRE
34	BALDUCCELLI	Fabrice	M	Est	DRAGUIGNAN
35	BARBARA	Alexandre	M	Ouest	TOULON OUEST
36	BARBARAN	Emilie	F	Centre	SAINT MAXIMIN
37	BARBAROUX	Patrice	M	Ouest	BANDOL
38	BARBARROUX	Regis	M	Ouest	TOULON CENTRE
39	BARBE	Jean Baptiste	M	Est	SAINT RAPHAEL
40	BARBERO	Cedric	M	Centre	BRIGNOLES
41	BARBIER	Michel	M	Centre	BRIGNOLES
42	BARBIER	Nicolas	M	Ouest	LA GARDE
43	BARRET	Sebastien	M	Est	FREJUS
44	BARTHELEMY	Julien	M	Ouest	TOULON CENTRE
45	BARUZZO	Robert	M	Centre	HYERES
46	BAUD	Michael	M	Est	DRAGUIGNAN
47	BAUDET	Julien	M	Ouest	TOULON CENTRE
48	BAUDET	Michael	M	Centre	HYERES
49	BAUDET	Stephane	M	Ouest	TOULON CENTRE
50	BAUDU	Thomas	M	Ouest	TOULON CENTRE
51	BAUER	Nicolas	M	Ouest	TOULON CENTRE
52	BAUQUIS	Mathieu	M	Gpt Conduite Ops - NexSIS	Sce Salles opérationnelles
53	BAUR	Philippe	M	Ouest	LA SEYNE SUR MER (SUD)
54	BEAS	Cedric	M	Gpt Conduite Ops - NexSIS	Sce Salles opérationnelles
55	BEAUDON	Aubin	M	Ouest	TOULON OUEST
56	BEKAI	Frederic	M	Gpt Conduite Ops - NexSIS	Sce Salles opérationnelles
57	BELLANGER	Paul	M	Ouest	TOULON OUEST
58	BELLANGER	Theo	M	Ouest	TOULON CENTRE

Envoyé en préfecture le 15/10/2026
Reçu en préfecture le 15/10/2026
Publié le
ID : 083-288300403-20261015-5352-AR

ANNEXE - LISTE DES ELECTEURS A LA CAP SPP C

	Nom	Prénom	Sexe	Groupement	Affectation
59	**BELLOCHE**	Laurent	M	Est	[illegible]
60	**BELLOI**	Frank	M	Est	DRAGUIGNAN
61	**BELLONE**	Frederic	M	Est	SAINT RAPHAEL
62	**BENAZETH**	Cedric	M	Est	DRAGUIGNAN
63	**BENEDETTI**	Nicolas	M	Centre	HYERES
64	**BENEVENT**	Justine	F	Est	FREJUS
65	**BENINTENDI**	Gael	M	Ouest	TOULON OUEST
66	**BENITEZ**	Laurent	M	Est	FREJUS
67	**BENKOUDA**	Boubakeur	M	Est	DRAGUIGNAN
68	**BERNARD**	Damien	M	Ouest	TOULON CENTRE
69	**BERTOLOTTI**	Stephane	M	Est	GRIMAUD
70	**BETTELLI**	Nicolas	M	Ouest	TOULON CENTRE
71	**BEZY**	Louis	M	Ouest	TOULON OUEST
72	**BIANAY**	Nicolas	M	Ouest	TOULON CENTRE
73	**BIDARRA**	Christophe	M	Est	ROQUEBRUNE SUR ARGENS
74	**BIRRINI**	Yann	M	Centre	BORMES LES MIMOSAS
75	**BISSON**	Marine	F	Est	SAINT RAPHAEL
76	**BLACHE**	Gregory	M	Ouest	TOULON CENTRE
77	**BLANC**	Lucie	F	Ouest	TOULON OUEST
78	**BLANCHET**	Antoine	M	Ouest	TOULON OUEST
79	**BLANQUET**	Romain	M	Ouest	TOULON CENTRE
80	**BOCQUET**	Arnaud	M	Gpt Conduite Ops - NexSIS	Sce Salles opérationnelles
81	**BODIN**	Mathieu	M	Gpt Conduite Ops - NexSIS	Sce Salles opérationnelles
82	**BOISSIERES**	Anthony	M	Est	SAINT TROPEZ
83	**BON**	Flavien	M	Centre	BORMES LES MIMOSAS
84	**BONNARD**	Samuel	M	Centre	LA LONDE LES MAURES
85	**BONNEAU**	Harry	M	Ouest	TOULON OUEST
86	**BONNEAU**	Olivier	M	Est	SAINTE MAXIME
87	**BONNET**	Martin	M	Gpt Conduite Ops - NexSIS	Sce Salles opérationnelles
88	**BONZON**	Olivier	M	Ouest	LA GARDE
89	**BORDET**	David	M	Est	GRIMAUD
90	**BOREL**	Aymeric	M	Est	FREJUS
91	**BORG**	Michael	M	Ouest	TOULON OUEST
92	**BOSCO**	David	M	Ouest	LA GARDE
93	**BOSCO**	Stephane	M	Est	LES ARCS SUR ARGENS
94	**BOUCETTA**	Sammy	M	Gpt Conduite Ops - NexSIS	Sce Salles opérationnelles
95	**BOUCHARD**	Michael	M	Ouest	TOULON CENTRE
96	**BOUDOUX**	Michael	M	Est	DRAGUIGNAN
97	**BOUGHALEB**	Hoummad	M	Ouest	TOULON CENTRE
98	**BOUISSON**	Thomas	M	Centre	HYERES
99	**BOURRACHOT**	Julien	M	Est	FREJUS
100	**BOUTELEUX**	Fabien	M	Est	SAINT RAPHAEL
101	**BOUTET**	Sebastien	M	Ouest	TOULON OUEST
102	**BRAUD**	David	M	Gpt Conduite Ops - NexSIS	Sce Salles opérationnelles
103	**BRAYDA**	Patrick	M	Ouest	SOLLIES PONT
104	**BRENCHIO**	Philippe	M	Est	FREJUS
105	**BRENNE**	Kevin	M	Est	DRAGUIGNAN
106	**BRETECHER**	Bruno	M	Centre	HYERES
107	**BRUN**	Aurelie	F	Est	FREJUS
108	**BRUNI**	Sebastien	M	Est	SAINT TROPEZ
109	**BRUNO**	Romain	M	Centre	BORMES LES MIMOSAS
110	**BUCH**	Julien	M	Ouest	TOULON CENTRE
111	**BUTT**	Michael	M	Gpt Conduite Ops - NexSIS	Sce Salles opérationnelles
112	**CADET**	Cyrille	M	Ouest	SANARY SUR MER
113	**CALZIA**	David	M	Ouest	LA GARDE
114	**CAMPANELLA**	Jean Christophe	M	Ouest	LA SEYNE SUR MER (SUD)
115	**CANALE**	Valentin	M	Gpt Conduite Ops - NexSIS	Sce Salles opérationnelles
116	**CANINHAS**	Anthony	M	Ouest	TOULON CENTRE

Envoyé en préfecture le 15/10/2026
Reçu en préfecture le 15/10/2026
Publié le
ID : 083-288300403-20261015-5352-AR

ANNEXE - LISTE DES ELECTEURS A LA CAP SPP C

	Nom	Prénom	Sexe	Groupement	Affectation
117	CANTANHEDE	Jose	M	Ouest	LA SEYNE SUR MER (SUD)
118	CAPO	Cyrille	M	Centre	LE LUC
119	CAPOZZA	Angela	F	Gpt Conduite Ops - NexSIS	Sce Salles opérationnelles
120	CARLETON	Benjamin	M	Gpt Conduite Ops - NexSIS	Sce Salles opérationnelles
121	CARON	Christian	M	Gpt Conduite Ops - NexSIS	Sce Salles opérationnelles
122	CARPAYE	Romuald	M	Est	LE MUY
123	CARPENTRAS	David	M	Est	Gpt Est - CIS St Tropez
124	CARRERE	Jean-christophe	M	Ouest	SOLLIES PONT
125	CASALI	Vincent	M	Centre	CUERS
126	CASTEL	Alain	M	Ouest	TOULON CENTRE
127	CASTEL	Jerome	M	Ouest	TOULON CENTRE
128	CASTEL	Sebastien	M	Est	FREJUS
129	CASTELAN	Ludovic	M	Centre	HYERES
130	CASTELLY	Olivier	M	Est	SAINTE MAXIME
131	CASTILLO	Yohan	M	Ouest	LA SEYNE SUR MER (SUD)
132	CAYRON	Thibault	M	Est	SAINT RAPHAEL
133	CAZALON	Anthony	M	Centre	HYERES
134	CECCHETTI	Terence	M	Centre	BRIGNOLES
135	CERATO	Loic	M	Centre	HYERES
136	CESAIRE	Jérôme	M	Gpt Conduite Ops - NexSIS	Sce Salles opérationnelles
137	CESANA	Stephane	M	Centre	HYERES
138	CHABASSIER	William	M	Ouest	TOULON OUEST
139	CHABBI	Yanis	M	Ouest	TOULON OUEST
140	CHAMPOSSIN	Julien	M	Ouest	TOULON OUEST
141	CHAPPAZ	Annabelle	F	Centre	LE LUC
142	CHAPUIS	Corinne	F	Ouest	SANARY SUR MER
143	CHARENTON	Aurelien	M	Ouest	SANARY SUR MER
144	CHARRIER	Bastien	M	Ouest	TOULON OUEST
145	CHAUMEL	Fabien	M	Gpt Conduite Ops - NexSIS	Sce Salles opérationnelles
146	CHAUSSARD	Jean-philippe	M	Centre	HYERES
147	CHAUVELLY	Olivier	M	Ouest	LA SEYNE SUR MER (SUD)
148	CHAVEYRIAT	Thomas	M	Ouest	LA SEYNE SUR MER (SUD)
149	CHIMERA	Loris	M	Centre	HYERES
150	CHOISNET	Henri	M	Ouest	TOULON CENTRE
151	CHOLET	Franck	M	Ouest	TOULON CENTRE
152	CHON-SEN	Marie	F	Ouest	LA GARDE
153	CIATTONI	Jerome	M	Ouest	TOULON CENTRE
154	CIVRAY	Guillaume	M	Ouest	TOULON OUEST
155	CLAUDON	Kevin	M	Ouest	LA SEYNE SUR MER (SUD)
156	CLEC´H	Lydie	F	Centre	HYERES
157	CLEMARES	Romain	M	Ouest	LA SEYNE SUR MER (SUD)
158	CLEMENCE	Cedric	M	Est	SAINT RAPHAEL
159	CLERET	Benoit	M	Gpt Conduite Ops - NexSIS	Sce Salles opérationnelles
160	CLOUET	Yves	M	Centre	LE LUC
161	COLA	Pascal	M	Ouest	SOLLIES PONT
162	COLAUT	Herve	M	Centre	LE LUC
163	COLOMBANI	Arnaud	M	Ouest	BANDOL
164	COLOMBIER	Jean Francois	M	Est	SAINT RAPHAEL
165	COMES	Francois	M	Est	FREJUS
166	COMES	Olivier	M	Ouest	TOULON CENTRE
167	CORGNAC	David	M	Est	SAINT RAPHAEL
168	CORGNAC	Olivier	M	Est	FREJUS
169	COTSIS	Stephane	M	Ouest	LA SEYNE SUR MER (SUD)
170	COTTE	Florian	M	Gpt Conduite Ops - NexSIS	Sce Salles opérationnelles
171	COTTEREAU	Mathieu	M	Ouest	TOULON CENTRE
172	COTTIN	Florian	M	Est	FREJUS
173	COURMARCEL	Patrick	M	Est	LORGUES
174	COURME	Mathys	M	Ouest	TOULON OUEST

Envoyé en préfecture le 15/10/2026
Reçu en préfecture le 15/10/2026
Publié le
ID : 083-288300403-20261015-5352-AR

ANNEXE - LISTE DES ELECTEURS A LA CAP SPP C

	Nom	Prénom	Sexe	Groupement	Affectation
175	COURT	Anthony	M	Est	
176	COURTOIS	Arthur	M	Centre	SAINT MAXIMIN
177	COUSSY	Jean Baptiste	M	Ouest	LA SEYNE SUR MER (SUD)
178	COUSTURIER	Vincent	M	Ouest	TOULON CENTRE
179	COUTURIER	Jean-michel	M	Est	GRIMAUD
180	CRAMAREGEAS	Eric	M	Centre	LE LUC
181	CUNHA ARAUJO	Christophe	M	Centre	HYERES
182	CURTAZ	Laurent	M	Ouest	LA SEYNE SUR MER (SUD)
183	DAHON	Thierry	M	Centre	HYERES
184	DALAISON	Bertrand	M	Centre	HYERES
185	DALET	Frederic	M	Ouest	LA SEYNE SUR MER (SUD)
186	DANI	Yoan	M	Gpt Conduite Ops - NexSIS	Sce Salles opérationnelles
187	DANIEL	Jean Yves	M	Est	SAINT RAPHAEL
188	DARAM	Aurelie	F	Ouest	TOULON CENTRE
189	DAUPHIN	Lionel	M	Est	DRAGUIGNAN
190	DAURAT	Sebastien	M	Est	ROQUEBRUNE SUR ARGENS
191	DE BLASI	Alain	M	Centre	LA LONDE LES MAURES
192	DE BLASI	David	M	Centre	HYERES
193	DE FREITAS	Damien	M	Gpt Conduite Ops - NexSIS	Sce Salles opérationnelles
194	DE LA OSA	Francois	M	Ouest	TOULON OUEST
195	DE MASI	Maxime	M	Est	DRAGUIGNAN
196	DE SIO	Emilie	F	Est	SAINTE MAXIME
197	DE VECCHI	Maxime	M	Est	DRAGUIGNAN
198	DEFERRARI	Eric	M	Ouest	SAINT CYR SUR MER
199	DEFIANAS	Alexis	M	Ouest	TOULON CENTRE
200	DEFRETIERE	Regis	M	Centre	HYERES
201	DEGEORGES	Olivier	M	Ouest	SAINT CYR SUR MER
202	DEJEAN	Cedric	M	Centre	BRIGNOLES
203	DEL PIA	Stephan	M	Centre	BRIGNOLES
204	DELAPLACE	Nicolas	M	Centre	HYERES
205	DELBARRE	Jeremie	M	Ouest	TOULON CENTRE
206	DELETANG	Maxime	M	Est	FREJUS
207	DELLA VITTORIA	Sebastien	M	Gpt Conduite Ops - NexSIS	Sce Salles opérationnelles
208	DELON	David	M	Ouest	TOULON CENTRE
209	DELRUE	Gregory	M	Est	SAINT TROPEZ
210	DELUCIS	Thomas	M	Ouest	LA SEYNE SUR MER (SUD)
211	DELUY	Marvin	M	Ouest	LA SEYNE SUR MER (SUD)
212	DELVIGNE	Frederic	M	Ouest	OLLIOULES
213	DEMARCUS	Amandine	F	Est	DRAGUIGNAN
214	DEMARQUETTE	Fabien	M	Est	SAINT TROPEZ
215	DENEUBOURG	Gregory	M	Gpt Conduite Ops - NexSIS	Sce Salles opérationnelles
216	DEPREZ	Franck	M	Centre	HYERES
217	DERVOUT	Ludovic	M	Est	ROQUEBRUNE SUR ARGENS
218	DESBOUDARD	Charline	F	Centre	HYERES
219	DESCATOIRE	Laurent	M	Est	SAINT RAPHAEL
220	DESFORGES	Yoann	M	Ouest	LA SEYNE SUR MER (SUD)
221	DEYGAS	Ludovic	M	Est	FREJUS
222	DHAINAUT-MARTINEZ	Myron	M	Est	SAINT RAPHAEL
223	DHO	Mikael	M	Ouest	LA GARDE
224	DI STASO	Vanina	F	Centre	BRIGNOLES
225	DIAZ	Alexandre	M	Centre	SAINT MAXIMIN
226	DOMATO	Sebastien	M	Est	FREJUS
227	DOMENECH	Thomas	M	Est	DRAGUIGNAN
228	DONNEZ	Kevin	M	Centre	SAINT MAXIMIN
229	DOUMBIA	Thierry	M	Est	SAINT RAPHAEL
230	DOURNAUX	Emmanuel	M	Est	DRAGUIGNAN
231	DROUIN	Arnaud	M	Gpt Formation	Sce Ingénierie mise en oeuvre
232	DUBOIS	Rudy	M	Centre	BRIGNOLES

Envoyé en préfecture le 15/10/2026
Reçu en préfecture le 15/10/2026
Publié le
ID : 083-288300403-20261015-5352-AR

ANNEXE - LISTE DES ELECTEURS A LA CAP SPP C

	Nom	Prénom	Sexe	Groupement	Affectation
233	DUBOIS-CAPEL	Berni	M	Ouest	
234	DUFFAUT	Loris	M	Ouest	TOULON CENTRE
235	DUPORTE	Maxime	M	Ouest	TOULON CENTRE
236	DURAND	Damien	M	Ouest	LA SEYNE SUR MER (SUD)
237	DURAND	Theo	M	Centre	HYERES
238	DURAND	Valentin	M	Centre	HYERES
239	DURIEUX	Charles	M	Ouest	LA SEYNE SUR MER (SUD)
240	DURUT	Franck	M	Ouest	SOLLIES PONT
241	DUTEIL	David	M	Est	FREJUS
242	DUTOUR	Alan	M	Ouest	TOULON CENTRE
243	DUTOURNAY	Florian	M	Ouest	LE BEAUSSET
244	EICLIES	Romain	M	Est	ROQUEBRUNE SUR ARGENS
245	EL HACHANI	Mohamed	M	Centre	BRIGNOLES
246	ELUAU	Flavien	M	Ouest	TOULON CENTRE
247	ENG	Jonathan	M	Centre	BRIGNOLES
248	ETRIOUX	Matthieu	M	Ouest	LA SEYNE SUR MER (SUD)
249	FABBRI	David	M	Ouest	TOULON OUEST
250	FABRE	Fabien	M	Ouest	LA SEYNE SUR MER (SUD)
251	FABRE	Vincent	M	Est	FREJUS
252	FAIHY	Morgane	F	Centre	SAINT MAXIMIN
253	FAIVRE	Stephane	M	Ouest	SIX FOURS LES PLAGES
254	FASCIO	Laurent	M	Ouest	LE BEAUSSET
255	FAURE	Romain	M	Gpt Conduite Ops - NexSIS	Sce Salles opérationnelles
256	FAURE-MARTINEZ	Esteve	M	Centre	BRIGNOLES
257	FERNANDEZ	David	M	Est	SAINT RAPHAEL
258	FERNANDEZ	Patrick	M	Est	LE MUY
259	FERRARI	Ludovic	M	Ouest	SAINT CYR SUR MER
260	FERRERO	Vincent	M	Ouest	TOULON OUEST
261	FERREYROLLES	David	M	Centre	HYERES
262	FERRIER	Sebastien	M	Ouest	TOULON CENTRE
263	FIACCHI	Lucas	M	Centre	HYERES
264	FIACCHI	Mathias	M	Gpt Conduite Ops - NexSIS	Sce Salles opérationnelles
265	FIAULT CATALDO	Cédric	M	Gpt Conduite Ops - NexSIS	Sce Salles opérationnelles
266	FILIPPI	France	F	Gpt Conduite Ops - NexSIS	Sce Salles opérationnelles
267	FILLE	Sebastien	M	Gpt Conduite Ops - NexSIS	Sce Salles opérationnelles
268	FILLOT	Florian	M	Est	FREJUS
269	FINE	Elora	F	Est	FREJUS
270	FIORILLO	Cedric	M	Ouest	TOULON CENTRE
271	FLEURY	David	M	Gpt Conduite Ops - NexSIS	Sce Salles opérationnelles
272	FLIN	Guillaume	M	Gpt Conduite Ops - NexSIS	Sce Salles opérationnelles
273	FOLLIOT DE FIERVILLE	Quentin	M	Centre	HYERES
274	FORTOUL	Philippe	M	Est	FREJUS
275	FOSSIER	Adrien	M	Ouest	LA SEYNE SUR MER (SUD)
276	FOUGERAY	Jean-michel	M	Est	LE MUY
277	FRAGIACOMO	Pierre-joseph	M	Ouest	TOULON CENTRE
278	FRANCES	David	M	Ouest	TOULON CENTRE
279	FRANCESCHINI	Jean-francois	M	Ouest	TOULON CENTRE
280	FRANCKART	Pierre	M	Centre	HYERES
281	FRANCOIS	Christophe	M	Ouest	TOULON CENTRE
282	FREULON COULON	Stephane	M	Ouest	LA GARDE
283	FRIEH	Cedric	M	Ouest	TOULON OUEST
284	FRULIO	Julien	M	Centre	HYERES
285	FUENTES	David	M	Est	DRAGUIGNAN
286	FUMAZ	Patrice	M	Centre	HYERES
287	GAIMARD	Romain	M	Est	LE MUY
288	GAL	Christophe	M	Ouest	LA GARDE
289	GAMON	Joris	M	Ouest	SIX FOURS LES PLAGES
290	GANDOLPHE	Olivier	M	Est	CAVALAIRE SUR MER

Envoyé en préfecture le 15/10/2026
Reçu en préfecture le 15/10/2026
Publié le
ID : 083-288300403-20261015-5352-AR

ANNEXE - LISTE DES ELECTEURS A LA CAP SPP C

	Nom	Prénom	Sexe	Groupement	Affectation
291	GANIVET	Benoit	M	Centre	[illegible]
292	GARCIA	Frederic	M	Centre	HYERES
293	GARCIA GOMEZ	Victor Manuel	M	Est	FREJUS
294	GARIN	Laurent	M	Ouest	LA GARDE
295	GARNIER	Guillem	M	Est	FREJUS
296	GARRAUD	Guillaume	M	Ouest	LA SEYNE SUR MER (SUD)
297	GAUDEMARD	Bruno	M	Centre	HYERES
298	GAUTHIER	Alexandre	M	Est	GRIMAUD
299	GENET	Guillaume	M	Est	FREJUS
300	GENTET	Marine	F	Centre	BORMES LES MIMOSAS
301	GERARDIN	Florent	M	Gpt Conduite Ops - NexSIS	Sce Salles opérationnelles
302	GHIRARDOTTI	Cyril	M	Est	DRAGUIGNAN
303	GIBERT	Philippe	M	Ouest	BANDOL
304	GILARDO	Pierre	M	Centre	LE LUC
305	GILKENS	Romain	M	Ouest	TOULON OUEST
306	GILLES	Fabien	M	Est	FREJUS
307	GIMENEZ	Frederic	M	Ouest	TOULON CENTRE
308	GINDRE	Vincent	M	Centre	SAINT MAXIMIN
309	GIORDANO	Vincent	M	Est	SAINT RAPHAEL
310	GIOVANELLA	Jerome	M	Ouest	TOULON CENTRE
311	GIOVANNETTI	Bernard	M	Ouest	SANARY SUR MER
312	GIOVANNETTI	Fabrice	M	Ouest	LA GARDE
313	GIRAUD	Laurent	M	Centre	LA LONDE LES MAURES
314	GIRAUD	Lionel	M	Ouest	LA SEYNE SUR MER (SUD)
315	GIRAULT	Philippe	M	Centre	SAINT MAXIMIN
316	GISLE	Arnaud	M	Est	FREJUS
317	GODEFROY	Laurent	M	Centre	BORMES LES MIMOSAS
318	GOEGAN	Erwan	M	Ouest	TOULON CENTRE
319	GOLA	Julien	M	Est	GRIMAUD
320	GOLE	Christophe	M	Est	FREJUS
321	GOLETTO	Vincent	M	Ouest	LA SEYNE SUR MER (SUD)
322	GOLL	Frantz	M	Centre	HYERES
323	GONNET	Frederic	M	Centre	SAINT MAXIMIN
324	GONTHIER	Florent	M	Est	FREJUS
325	GONZALES	Benjamin	M	Ouest	SANARY SUR MER
326	GONZALEZ	Denis	M	Est	FREJUS
327	GORRIAS	Thomas	M	Ouest	TOULON OUEST
328	GOUMIDI	Nouredine	M	Ouest	TOULON OUEST
329	GOUNEL	Stephane	M	Ouest	LA SEYNE SUR MER (SUD)
330	GOUSSEAU	Jeremy	M	Ouest	TOULON CENTRE
331	GOZZO	Gabriel	M	Ouest	TOULON CENTRE
332	GRALL	Yankel	M	Centre	HYERES
333	GRAS	Martin	M	Ouest	LA GARDE
334	GRECO ANTONINI	Aurelien	M	Ouest	TOULON CENTRE
335	GREGOIRE	Amandine	F	Centre	BRIGNOLES
336	GRELLIER	Alexandre	M	Est	FREJUS
337	GRESSOT	Benjamin	M	Ouest	TOULON CENTRE
338	GRIFFART	Laurent	M	Centre	SAINT MAXIMIN
339	GRYCAN-GERARD	Marc Antoine	M	Ouest	TOULON CENTRE
340	GUASTAPAGLIA	Robin	M	Centre	HYERES
341	GUEDOUAR	Djamel	M	Centre	LE LUC
342	GUEIT	Boris	M	Centre	BRIGNOLES
343	GUENIN-ROUBAUD	Stephane	M	Centre	BRIGNOLES
344	GUERIN	Gregory	M	Centre	SAINT MAXIMIN
345	GUERIN	Regis	M	Ouest	TOULON OUEST
346	GUERLESQUIN	Nicolas	M	Ouest	LA SEYNE SUR MER (SUD)
347	GUES	Gilles	M	Ouest	TOULON CENTRE
348	GUIGNARD	Jonathan	M	Centre	LE LUC

Envoyé en préfecture le 15/10/2026
Reçu en préfecture le 15/10/2026
Publié le
ID : 083-288300403-20261015-5352-AR

ANNEXE - LISTE DES ELECTEURS A LA CAP SPP C

	Nom	Prénom	Sexe	Groupement	Affectation
349	GUILLAUMOND	David	M	Est	SAINT CYR SUR MER
350	GUILLOU	Patrick	M	Ouest	TOULON CENTRE
351	GUYOMARD	Manon	F	Ouest	LA GARDE
352	GUYONNET	Christophe	M	Ouest	TOULON CENTRE
353	HEGGAN	Jean	M	Ouest	SAINT CYR SUR MER
354	HERNANDEZ	Jean Louis	M	Ouest	SOLLIES PONT
355	HERNANDEZ	Sebastien	M	Ouest	TOULON CENTRE
356	HERVAS	Michael	M	Centre	HYERES
357	HERVIEU	Sebastien	M	Est	VIDAUBAN
358	HESLOUIS	Laurent	M	Ouest	TOULON OUEST
359	HEYBERGER	Eric	M	Gpt Conduite Ops - NexSIS	Sce Salles opérationnelles
360	HOCHARD	Emeline	F	Ouest	SOLLIES PONT
361	HOOTEN	Cyril	M	Est	SAINT RAPHAEL
362	HOUEL	David	M	Ouest	LA SEYNE SUR MER (SUD)
363	HOURCADETTE	Gerald	M	Centre	HYERES
364	HOURLIER	Jacques	M	Centre	CUERS
365	HOURTAL	Christophe	M	Ouest	SAINT CYR SUR MER
366	HUGLA	Claude	M	Ouest	TOULON OUEST
367	HUGONNIER-GINET	Benoit	M	Gpt Doctrine Opérationnelle	Sce Spécialités & Moy. Aériens
368	HUGOU	Cedric	M	Gpt Logistique et Technique	Sce Soutien Matériel
369	HUGUES	Lionel	M	Centre	LE LUC
370	HUGUES	Raphael	M	Ouest	TOULON CENTRE
371	HUGUET	Christophe	M	Est	FREJUS
372	HURET	David	M	Centre	BRIGNOLES
373	ICARDI	Fabien	M	Ouest	TOULON CENTRE
374	IMPAGLIAZZO	Fabrice	M	Ouest	SOLLIES PONT
375	ISKANDAR	Francois	M	Est	FREJUS
376	JACQUET	Guillaume	M	Est	DRAGUIGNAN
377	JAKUBIAK	Gregory	M	Gpt Conduite Ops - NexSIS	Gpt Conduite Ops - NexSIS
378	JANNIN	Maxime	M	Est	DRAGUIGNAN
379	JANSEM	Sebastien	M	Ouest	TOULON OUEST
380	JEANTARD	Caril	M	Ouest	TOULON CENTRE
381	JEANTILLE	Bastien	M	Centre	HYERES
382	JEUDI	Christophe	M	Ouest	TOULON OUEST
383	JOSSO	Vivien	M	Gpt Conduite Ops - NexSIS	Sce Salles opérationnelles
384	JOUIN	Thomas	M	Centre	BRIGNOLES
385	JOVER	Florian	M	Est	SAINTE MAXIME
386	KARABA	Lewis	M	Ouest	TOULON OUEST
387	KARBOWSKI	Julien	M	Ouest	TOULON OUEST
388	KARBOWSKI	William	M	Centre	BRIGNOLES
389	KIRSIG	Johan	M	Ouest	TOULON CENTRE
390	KOURDOURLI	Farid	M	Ouest	TOULON OUEST
391	KOURDOURLI	Miloud	M	Ouest	LA GARDE
392	LABROT	Matthieu	M	Gpt Conduite Ops - NexSIS	Sce Salles opérationnelles
393	LABUSSIERE	Remi	M	Gpt Conduite Ops - NexSIS	Sce Salles opérationnelles
394	LACHAUX	Nicolas	M	Ouest	TOULON OUEST
395	LACOUR	Laurent	M	Est	ROQUEBRUNE SUR ARGENS
396	LACQUA	Xavier	M	Ouest	TOULON CENTRE
397	LACROIX	Pierre-francois	M	Ouest	TOULON CENTRE
398	LAFONT	Jerome	M	Est	LE MUY
399	LAFONT	Olivier	M	Ouest	LE BEAUSSET
400	LAFONT	Thomas	M	Ouest	LA GARDE
401	LAILLIER	Mathias	M	Ouest	TOULON CENTRE
402	LAINO	Loic	M	Ouest	SAINT CYR SUR MER
403	LAMBERT	Christophe	M	Est	LE MUY
404	LAMBERT	Ken	M	Ouest	LA SEYNE SUR MER (SUD)
405	LAMBRECHTS	Mikael	M	Ouest	LA GARDE
406	LAMY	Fabien	M	Est	DRAGUIGNAN

Envoyé en préfecture le 15/10/2026
Reçu en préfecture le 15/10/2026
Publié le
ID : 083-288300403-20261015-5352-AR

ANNEXE - LISTE DES ELECTEURS A LA CAP SPP C

	Nom	Prénom	Sexe	Groupement	Affectation
407	LANCIAL	Sebastien	M	Est	
408	LANGLOIS	Bastien	M	Est	FREJUS
409	LANTERI	Olivier	M	Est	FREJUS
410	LANTIER	Alexandra	F	Est	GRIMAUD
411	LAPETIT	Romain	M	Gpt Conduite Ops - NexSIS	Sce Salles opérationnelles
412	LARBAIGT	Tristan	M	Centre	HYERES
413	LARRIBAUD	Cedric	M	Est	SAINT RAPHAEL
414	LARUELLE	Sebastien	M	Gpt Conduite Ops - NexSIS	Sce Salles opérationnelles
415	LATTAT	Quentin	M	Centre	HYERES
416	LAUGIER	Christophe	M	Est	LORGUES
417	LAURENT	Julien	M	Est	SAINT TROPEZ
418	LAURENTI	Frederic	M	Centre	HYERES
419	LAUTIER	Florian	M	Centre	HYERES
420	LAZARO	Christophe	M	Centre	HYERES
421	LE CLECH	Bastien	M	Ouest	TOULON OUEST
422	LE FLOC´H	Frederic	M	Centre	HYERES
423	LE HOUSSEL	Lucas	M	Ouest	TOULON CENTRE
424	LE HOUSSEL	Patrick	M	Ouest	TOULON CENTRE
425	LEBALLAIS	Laurent	M	Ouest	LA SEYNE SUR MER (SUD)
426	LECLAIR	Jonathan	M	Centre	HYERES
427	LECONTE	Yoann	M	Centre	HYERES
428	LEFEBVRE	Patrick	M	Est	GRIMAUD
429	LEGOUVERNEUR	Patrick	M	Est	SAINT TROPEZ
430	LEMAIRE	Celine	F	Est	SAINT TROPEZ
431	LEMAIRE	Paul-andrea	M	Est	FREJUS
432	LEMMA	Arnaud	M	Est	FREJUS
433	LENHARDT	Laurent	M	Ouest	LA GARDE
434	LENOIR	Isabelle	F	Ouest	TOULON OUEST
435	LEON	Jean	M	Centre	BRIGNOLES
436	LEPRETRE	Arnaud	M	Centre	LA LONDE LES MAURES
437	LEQUENNE	Jean Marc	M	Est	DRAGUIGNAN
438	LERCARI	Laurent	M	Ouest	SIX FOURS LES PLAGES
439	LEROY	Cedric	M	Ouest	LA SEYNE SUR MER (SUD)
440	LEROY	Christophe	M	Ouest	TOULON CENTRE
441	LEROY	Sebastien	M	Ouest	SIX FOURS LES PLAGES
442	LESPINE	Gilles	M	Est	SAINTE MAXIME
443	LEVASSEUR	Alexandre	M	Centre	BRIGNOLES
444	LEVEL	Nicolas	M	Est	FREJUS
445	LEVESQUE	Frederic	M	Ouest	TOULON CENTRE
446	LEY	Alexis	M	Est	SAINT RAPHAEL
447	LIBBRA	Anthony	M	Gpt Conduite Ops - NexSIS	Sce Salles opérationnelles
448	LIBOUBAN	Priscilla	F	Centre	BRIGNOLES
449	LIEUTAUD	Cyril	M	Centre	BORMES LES MIMOSAS
450	LLANO	Xavier	M	Gpt Formation	Sce Ingénierie mise en oeuvre
451	LOBRE	Cyril	M	Est	SAINT TROPEZ
452	LOMBARD	Loic	M	Est	LE MUY
453	LOPEZ	Christophe	M	Est	FREJUS
454	LOTT	Jerome	M	Est	SAINT RAPHAEL
455	LOUNIS	David	M	Ouest	TOULON CENTRE
456	LOURY	Erwan	M	Ouest	TOULON CENTRE
457	LOVAS	Stephane	M	Centre	HYERES
458	LOVERA	Patrice	M	Ouest	TOULON CENTRE
459	LUCAS	Michael	M	Ouest	TOULON CENTRE
460	MACIA	Michael	M	Centre	HYERES
461	MADEC	Gary	M	Est	SAINT TROPEZ
462	MAGNIANT	Merovee	M	Ouest	LA SEYNE SUR MER (SUD)
463	MAGNINO	Adrien	M	Ouest	LA SEYNE SUR MER (SUD)
464	MAGNOULOUX	Yoann	M	Centre	BORMES LES MIMOSAS

Envoyé en préfecture le 15/10/2026
Reçu en préfecture le 15/10/2026
Publié le
ID : 083-288300403-20261015-5352-AR

ANNEXE - LISTE DES ELECTEURS A LA CAP SPP C

	Nom	Prénom	Sexe	Groupement	Affectation
465	**MALGOIRES**	Romain	M	Ouest	
466	**MAMESSIER**	Louis	M	Centre	HYERES
467	**MANELLI**	Pascal	M	Centre	SAINT MAXIMIN
468	**MANICACCI**	Dominique	M	Ouest	LE BEAUSSET
469	**MANSION**	Christophe	M	Est	SAINT RAPHAEL
470	**MARAMA**	Laury	M	Ouest	TOULON OUEST
471	**MARCEL**	Frederic	M	Centre	HYERES
472	**MARENCO**	Laurent	M	Ouest	BANDOL
473	**MARET**	Stephane	M	Est	SAINT TROPEZ
474	**MARIE**	Dimitri	M	Gpt Conduite Ops - NexSIS	Sce Salles opérationnelles
475	**MARTIN**	Philippe	M	Est	GRIMAUD
476	**MARTIN**	Sylvain	M	Ouest	LA GARDE
477	**MARTINEZ**	Julien	M	Ouest	TOULON CENTRE
478	**MARTINEZ**	Laurent	M	Centre	HYERES
479	**MARTY-LASSALLE**	Kevyn	M	Ouest	LA SEYNE SUR MER (SUD)
480	**MATHEIS**	Frederic	M	Ouest	TOULON OUEST
481	**MATTON**	Anthony	M	Est	SAINTE MAXIME
482	**MATTON**	Arnaud	M	Gpt Conduite Ops - NexSIS	Sce Salles opérationnelles
483	**MAUCHAMP**	Julien	M	Centre	HYERES
484	**MAZOYON**	Jocelyn	M	Est	SAINT TROPEZ
485	**MAZZONI**	Maxime	M	Ouest	SANARY SUR MER
486	**MENU**	Kevin	M	Est	DRAGUIGNAN
487	**MERER**	Gregory	M	Centre	HYERES
488	**MERLO**	Philippe	M	Ouest	LA SEYNE SUR MER (SUD)
489	**MERROT**	Pascal	M	Ouest	SANARY SUR MER
490	**MET**	Jean-philippe	M	Ouest	LA SEYNE SUR MER (SUD)
491	**MICELI**	Michael	M	Centre	LE LUC
492	**MICHEL**	Cedric	M	Est	DRAGUIGNAN
493	**MINARDI**	Jean Francois	M	Gpt Conduite Ops - NexSIS	Sce Salles opérationnelles
494	**MITTLER**	Laurene	F	Gpt Conduite Ops - NexSIS	Sce Salles opérationnelles
495	**MOKRANE**	Sonia	F	Centre	BRIGNOLES
496	**MONCHAMP**	Regis	M	Est	DRAGUIGNAN
497	**MONGET**	Frederic	M	Gpt Conduite Ops - NexSIS	Sce Salles opérationnelles
498	**MONNIER**	Frederic	M	Centre	BRIGNOLES
499	**MONTBARBON**	Laurent	M	Est	DRAGUIGNAN
500	**MONTEILHET**	Franck	M	Ouest	TOULON CENTRE
501	**MORILLON**	Oceane	F	Ouest	LA SEYNE SUR MER (SUD)
502	**MOUILLERAT**	Davy	M	Centre	BORMES LES MIMOSAS
503	**MOUILLOIX**	Brice	M	Gpt Conduite Ops - NexSIS	Sce Salles opérationnelles
504	**MOUSSU**	Max	M	Ouest	TOULON OUEST
505	**MOUTTE**	Alexis	M	Ouest	TOULON OUEST
506	**MUGNIER**	Arnaud	M	Est	FREJUS
507	**MULLER**	Adrien	M	Ouest	LA SEYNE SUR MER (SUD)
508	**MULLER**	Yannick	M	Ouest	LA GARDE
509	**MUNTER**	Serge	M	Gpt Conduite Ops - NexSIS	Sce Salles opérationnelles
510	**NACCARI**	Lionel	M	Ouest	BANDOL
511	**NACHIMY**	Kemil	M	Gpt Conduite Ops - NexSIS	Sce Salles opérationnelles
512	**NADAL**	Kevin	M	Ouest	TOULON CENTRE
513	**NAVA**	Fabrice	M	Ouest	TOULON OUEST
514	**NAVARRO**	David	M	Centre	HYERES
515	**NEAU**	Cyrille	M	Gpt Conduite Ops - NexSIS	Sce Salles opérationnelles
516	**NENCIONI**	Laurent	M	Est	GRIMAUD
517	**NERHOT**	Franck	M	Ouest	TOULON CENTRE
518	**NEVEU**	Thibaut	M	Centre	BRIGNOLES
519	**NGUYEN XUAN KY**	David	M	Ouest	SAINT CYR SUR MER
520	**NICOLAS**	Patrice	M	Centre	SAINT MAXIMIN
521	**NOEL**	Emmanuel	M	Est	CAVALAIRE SUR MER
522	**NOIR**	Julien	M	Ouest	TOULON CENTRE

Envoyé en préfecture le 15/10/2026
Reçu en préfecture le 15/10/2026
Publié le
ID : 083-288300403-20261015-5352-AR

ANNEXE - LISTE DES ELECTEURS A LA CAP SPP C

	Nom	Prénom	Sexe	Groupement	Affectation
523	**NOUIRA**	Foued	M	Ouest	
524	**NOUJARED**	Bruno	M	Ouest	LA GARDE
525	**NUE**	Eric	M	Ouest	TOULON CENTRE
526	**OBRECHT**	Lois	M	Ouest	TOULON OUEST
527	**ODRAT**	Ludovic	M	Centre	HYERES
528	**OLIVIER**	William	M	Ouest	TOULON OUEST
529	**ORI**	Vincent	M	Ouest	SOLLIES PONT
530	**ORSONI**	Jean-francois	M	Ouest	TOULON CENTRE
531	**ORTHION**	Philippe	M	Ouest	TOULON OUEST
532	**ORTIZ**	Antony	M	Centre	HYERES
533	**OUTILI**	Sophian	M	Ouest	TOULON CENTRE
534	**PALAZZOLO**	Serge	M	Ouest	SANARY SUR MER
535	**PALLARD**	Lionel	M	Est	SAINT TROPEZ
536	**PAOLI**	Gerard	M	Ouest	TOULON CENTRE
537	**PAQUET**	Benoit	M	Ouest	TOULON OUEST
538	**PAQUET**	Johanne	F	Ouest	LA GARDE
539	**PARASCANDOLA**	David	M	Gpt Formation	Sce Ingénierie mise en oeuvre
540	**PASTOR**	Jean Philippe	M	Ouest	TOULON CENTRE
541	**PAUL**	Zian	M	Est	CAVALAIRE SUR MER
542	**PEDUZZI**	Emmanuel	M	Ouest	LA GARDE
543	**PEDUZZI**	Mathis	M	Centre	HYERES
544	**PEIFFER**	Kévin	M	Gpt Conduite Ops - NexSIS	Sce Salles opérationnelles
545	**PELLEGRINO**	Eric	M	Ouest	TOULON CENTRE
546	**PELLEGRINO**	Franck	M	Ouest	SIX FOURS LES PLAGES
547	**PELLEGRINO**	Lilian	M	Centre	HYERES
548	**PELLERIN**	Laurent	M	Centre	HYERES
549	**PELLOTIER**	Jeremie	M	Est	LE MUY
550	**PEPINO**	Christophe	M	Est	SAINT RAPHAEL
551	**PERALDI**	Etienne	M	Ouest	TOULON OUEST
552	**PERALDI**	Valentin	M	Ouest	LA SEYNE SUR MER (SUD)
553	**PEREZ**	Christophe	M	Ouest	TOULON CENTRE
554	**PERLETTO**	Lilian	M	Centre	HYERES
555	**PERNELLE**	Ludovic	M	Est	FREJUS
556	**PERNIN**	Caroline	F	Est	GRIMAUD
557	**PERRA**	Jerome	M	Centre	HYERES
558	**PERREAU**	David	M	Centre	LE LUC
559	**PERRIERE**	Frederic	M	Ouest	TOULON OUEST
560	**PESCE**	Philippe	M	Centre	HYERES
561	**PETIT**	Cedric	M	Centre	HYERES
562	**PEUGEOT**	Nicolas	M	Est	SAINTE MAXIME
563	**PHILIPPE**	David	M	Ouest	Gpt Ouest
564	**PICO**	Vincent	M	Ouest	TOULON OUEST
565	**PIERACCINI**	Sylvain	M	Ouest	TOULON CENTRE
566	**PIERFEDERICI**	Florian	M	Ouest	LA SEYNE SUR MER (SUD)
567	**PIESZKO**	Fabrice	M	Centre	BORMES LES MIMOSAS
568	**PILLARD**	Cecile	F	Ouest	OLLIOULES
569	**PINONCELY**	Frederic	M	Centre	SAINT MAXIMIN
570	**PIO**	Sebastien	M	Est	SAINTE MAXIME
571	**PISSOT**	Jerome	M	Est	CAVALAIRE SUR MER
572	**PLANCQ**	Daniel	M	Ouest	TOULON OUEST
573	**PLASSE**	Arnaud	M	Est	SAINTE MAXIME
574	**POINDRON**	Laurent	M	Ouest	OLLIOULES
575	**POLARD**	Romain	M	Ouest	LA SEYNE SUR MER (SUD)
576	**PONROY**	Herve	M	Est	SAINT RAPHAEL
577	**PONS**	Guillaume	M	Ouest	TOULON CENTRE
578	**PONS**	Thomas	M	Ouest	TOULON CENTRE
579	**PONTONE**	Herve	M	Ouest	LA SEYNE SUR MER (SUD)
580	**PORRE**	Nicolas	M	Est	SAINT RAPHAEL

Envoyé en préfecture le 15/10/2026
Reçu en préfecture le 15/10/2026
Publié le
ID : 083-288300403-20261015-5352-AR

ANNEXE - LISTE DES ELECTEURS A LA CAP SPP C

	Nom	Prénom	Sexe	Groupement	Affectation
581	**POTTIER**	Michael	M	Ouest	SIX FOURS LES PLAGES
582	**POUILLES**	Joffrey	M	Ouest	LA SEYNE SUR MER (SUD)
583	**POUZIN**	Christophe	M	Centre	BORMES LES MIMOSAS
584	**PRAT**	Jerome	M	Est	GRIMAUD
585	**PROT**	Thomas	M	Gpt Conduite Ops - NexSIS	Sce Salles opérationnelles
586	**PRUDHOMME**	Alexandre	M	Centre	HYERES
587	**PRUVOST**	Ruben	M	Est	CAVALAIRE SUR MER
588	**PUPPO**	Nicolas	M	Est	SAINTE MAXIME
589	**QUERE**	Laurent	M	Ouest	LA SEYNE SUR MER (SUD)
590	**QUERLIOZ**	Mickael	M	Ouest	TOULON OUEST
591	**QUESTEL**	Stephane	M	Ouest	LA SEYNE SUR MER (SUD)
592	**QUEULIN**	Benoit	M	Centre	HYERES
593	**QUILES**	Francois	M	Ouest	SOLLIES PONT
594	**RAHAL**	Theo	M	Ouest	LA SEYNE SUR MER (SUD)
595	**RALLU**	Dimitri	M	Centre	BORMES LES MIMOSAS
596	**RAMELLO**	Remi	M	Ouest	SIX FOURS LES PLAGES
597	**RAMON**	Nicolas	M	Centre	BRIGNOLES
598	**RAVENEAU**	Camille	F	Ouest	LA SEYNE SUR MER (SUD)
599	**RAYNAUD**	Matthieu	M	Ouest	TOULON CENTRE
600	**REJAUD**	Florian	M	Gpt Conduite Ops - NexSIS	Sce Salles opérationnelles
601	**RENAUD**	Johann	M	Centre	SAINT MAXIMIN
602	**REY**	Sebastien	M	Centre	LE LUC
603	**REYNET**	Benjamin	M	Est	SAINT TROPEZ
604	**RIBOUCHON**	Marc	M	Ouest	SIX FOURS LES PLAGES
605	**RICCI**	Gaetan	M	Ouest	LA SEYNE SUR MER (SUD)
606	**RICHARD**	Fabien	M	Ouest	LA GARDE
607	**RICHAUD**	Jeremy	M	Est	SAINT RAPHAEL
608	**RIGOT BLIRANDO**	Thierry	M	Ouest	LA SEYNE SUR MER (SUD)
609	**RISPOLI**	Eric	M	Centre	BRIGNOLES
610	**RISSO**	Laura	F	Gpt Conduite Ops - NexSIS	Sce Salles opérationnelles
611	**RITTER**	Adrien	M	Ouest	LA SEYNE SUR MER (SUD)
612	**RIU**	Franck	M	Centre	HYERES
613	**RIVAL**	Felix	M	Est	FREJUS
614	**RIZZOTTO**	Jean-francois	M	Est	SAINT TROPEZ
615	**ROBERTO**	Cedric	M	Est	SAINT RAPHAEL
616	**ROBIN**	Fabien	M	Est	CAVALAIRE SUR MER
617	**ROCCHI**	Eddy	M	Ouest	TOULON CENTRE
618	**ROJAS**	Guillaume	M	Est	SAINT RAPHAEL
619	**ROMEO**	Jordan	M	Est	DRAGUIGNAN
620	**ROMERO**	Sylvain	M	Ouest	LA SEYNE SUR MER (SUD)
621	**RONZIE**	Alexandre	M	Est	ROQUEBRUNE SUR ARGENS
622	**ROPELE**	Mickael	M	Centre	HYERES
623	**ROSSI**	Thomas	M	Ouest	TOULON CENTRE
624	**ROTH**	Johann	M	Est	SAINTE MAXIME
625	**ROUBAUD**	Nicolas	M	Centre	HYERES
626	**ROUSSIES**	Jeremie	M	Est	FREJUS
627	**ROUVIER**	Damien	M	Est	CAVALAIRE SUR MER
628	**ROUX**	Cedric	M	Ouest	LA GARDE
629	**ROY**	Stephane	M	Ouest	TOULON OUEST
630	**ROZIER**	Yann	M	Centre	BORMES LES MIMOSAS
631	**RUBINO**	Anthony	M	Ouest	LA GARDE
632	**RUYSSEN**	Yann	M	Ouest	SIX FOURS LES PLAGES
633	**SABATIER**	Remi	M	Ouest	LA GARDE
634	**SALINAS**	Yann	M	Est	FREJUS
635	**SALMERON**	Marie	F	Centre	HYERES
636	**SALOMON**	Gabriel	M	Ouest	TOULON CENTRE
637	**SALVADOR**	Aurelien	M	Centre	SAINT MAXIMIN
638	**SANCHEZ**	Eric	M	Centre	HYERES

Envoyé en préfecture le 15/10/2026
Reçu en préfecture le 15/10/2026
Publié le
ID : 083-288300403-20261015-5352-AR

ANNEXE - LISTE DES ELECTEURS A LA CAP SPP C

	Nom	Prénom	Sexe	Groupement	Affectation
639	SANGIORGIO	Gregory	M	Ouest	[illegible]
640	SANNA	Alexandre	M	Ouest	TOULON OUEST
641	SANTINELLI	Guillaume	M	Ouest	TOULON CENTRE
642	SARA	Eddy	M	Est	LE MUY
643	SAVOYE	Tenessy	M	Ouest	LA SEYNE SUR MER (SUD)
644	SCHWALM	Alexandre	M	Ouest	LA GARDE
645	SCHWALM	Benoit	M	Est	CAVALAIRE SUR MER
646	SCHWALM	Valentin	M	Est	FREJUS
647	SCHWEISS	Laurent	M	Ouest	SOLLIES PONT
648	SCHWEISS	Xavier	M	Ouest	LA GARDE
649	SCIANDRA	Bastien	M	Est	DRAGUIGNAN
650	SCOTTO-DI-VETTIMO	Alain	M	Ouest	TOULON OUEST
651	SEGUI	Anthony	M	Est	DRAGUIGNAN
652	SEGUI	Steeve	M	Gpt Conduite Ops - NexSIS	Sce Salles opérationnelles
653	SEKER	Thomas	M	Ouest	TOULON OUEST
654	SELLOUMA	Estelle	F	Ouest	LA SEYNE SUR MER (SUD)
655	SENECHAL	Dorothee	F	Gpt Conduite Ops - NexSIS	Sce Salles opérationnelles
656	SEVILLA	Fabien	M	Centre	HYERES
657	SIBILLE	Mathilde	F	Gpt Conduite Ops - NexSIS	Sce Salles opérationnelles
658	SIBONA	Antoine	M	Centre	LE LUC
659	SIERRA	Emmanuel	M	Centre	BRIGNOLES
660	SILVE	Guillaume	M	Ouest	SIX FOURS LES PLAGES
661	SIMON	Frederic	M	Est	CAVALAIRE SUR MER
662	SIMONETTA	Frederic	M	Centre	BORMES LES MIMOSAS
663	SINTES	Rene	M	Ouest	OLLIOULES
664	SISCO	Cedric	M	Ouest	LA SEYNE SUR MER (SUD)
665	SITJAS	Olivier	M	Ouest	TOULON CENTRE
666	SOEHNLEN	Jerome	M	Ouest	SIX FOURS LES PLAGES
667	SOLARI	Baptiste	M	Gpt Formation	Sce Ingénierie mise en oeuvre
668	SOLER	Olivier	M	Ouest	LA SEYNE SUR MER (SUD)
669	SOUSTRE	Sebastien	M	Ouest	SAINT CYR SUR MER
670	SPECHT	Laurent	M	Est	LE MUY
671	SPINNHIRNY	Olivier	M	Est	SAINT RAPHAEL
672	SUZAN	Jerome	M	Ouest	TOULON CENTRE
673	SUZZONI	Christophe	M	Ouest	LE BEAUSSET
674	TABOURIN	Stephane	M	Ouest	TOULON OUEST
675	TALLENT	Patrice	M	Est	FAYENCE
676	TARGE	Pierre	M	Gpt Conduite Ops - NexSIS	Sce Salles opérationnelles
677	TEORE	Pascal	M	Ouest	LA SEYNE SUR MER (SUD)
678	TERRIER	Kevin	M	Ouest	TOULON CENTRE
679	TERRISSE	Samuel	M	Gpt Conduite Ops - NexSIS	Sce Salles opérationnelles
680	TETON	Julien	M	Est	FREJUS
681	TETU	Julien	M	Gpt Conduite Ops - NexSIS	Sce Usagers - SSUAP
682	TEXIER	Paul	M	Centre	HYERES
683	TEXIER	Sophie	F	Ouest	LA GARDE
684	THEISSIER	Laurent	M	Centre	LA LONDE LES MAURES
685	THELOI	Cyril	M	Ouest	TOULON CENTRE
686	THERY	Mathieu	M	Ouest	SOLLIES PONT
687	THIVAUD	Ulrich	M	Est	DRAGUIGNAN
688	THOMAS	Nicolas	M	Centre	HYERES
689	TICHOUX	Philippe	M	Ouest	SAINT CYR SUR MER
690	TIMO	Johanna	F	Ouest	TOULON OUEST
691	TIXIDOR	Arnaud	M	Centre	BORMES LES MIMOSAS
692	TOSI	Theo	M	Centre	HYERES
693	TREILLE	Pierre	M	Gpt Conduite Ops - NexSIS	Sce Salles opérationnelles
694	TRIGODET	Christophe	M	Ouest	TOULON CENTRE
695	TRINCHERO	Fabrice	M	Ouest	TOULON CENTRE
696	TRIPAULT	Laurent	M	Ouest	SIX FOURS LES PLAGES

Envoyé en préfecture le 15/10/2026
Reçu en préfecture le 15/10/2026
Publié le
ID : 083-288300403-20261015-5352-AR

ANNEXE - LISTE DES ELECTEURS A LA CAP SPP C

	Nom	Prénom	Sexe	Groupement	Affectation
697	**TRIPICCHIO**	Cyril	M	Centre	[illegible]
698	**TUIFUA**	Kevin	M	Ouest	LA SEYNE SUR MER (SUD)
699	**TYCHYJ**	Yannick	M	Centre	CUERS
700	**UGARTEMENDIA**	Philippe	M	Ouest	TOULON CENTRE
701	**URAS**	Didier	M	Centre	HYERES
702	**VACHER**	Geoffrey	M	Ouest	TOULON OUEST
703	**VACHON**	Pierre	M	Est	FREJUS
704	**VALENTE**	Quentin	M	Ouest	TOULON CENTRE
705	**VALENTIN**	Frederic	M	Centre	HYERES
706	**VALERY**	Damase	M	SSSM	Sce Pharmacie Bio-Médical
707	**VALLAURI**	Olivier	M	Est	DRAGUIGNAN
708	**VALLOT**	Manon	F	Ouest	TOULON OUEST
709	**VANDROUX**	Roxane	F	Est	DRAGUIGNAN
710	**VANNI**	Anthony	M	Est	SAINT RAPHAEL
711	**VARENNE**	Laurent	M	Est	DRAGUIGNAN
712	**VAUBIEN**	David	M	Ouest	LA SEYNE SUR MER (SUD)
713	**VAZZOTTI**	Nicolas	M	Ouest	TOULON OUEST
714	**VENIER**	Loris	M	Est	DRAGUIGNAN
715	**VERLEENE**	Alexandre	M	Est	DRAGUIGNAN
716	**VERRET**	Laurent	M	Ouest	LA GARDE
717	**VERRET**	Matthieu	M	Ouest	TOULON CENTRE
718	**VERRET**	Samantha	F	Gpt Conduite Ops - NexSIS	Sce Salles opérationnelles
719	**VICENTE**	Florian	M	Ouest	LA SEYNE SUR MER (SUD)
720	**VICTOR**	Laurent	M	Est	SAINTE MAXIME
721	**VIDAL**	Arnaud	M	Ouest	LA SEYNE SUR MER (SUD)
722	**VIGNOLO**	David	M	Ouest	LA GARDE
723	**VIGNOLO**	Serge	M	Centre	CUERS
724	**VILLARS**	Thierry	M	Est	FREJUS
725	**VINCENT**	Rene	M	Centre	CUERS
726	**VISENTIN**	Johanna	F	Est	SAINT RAPHAEL
727	**VIVALDI**	Laure	F	Ouest	LA GARDE
728	**VLESIK**	Ywan	M	Est	GRIMAUD
729	**VOLPARO**	Alexandre	M	Ouest	SOLLIES PONT
730	**VOLTUCCI**	Didier	M	Ouest	LA GARDE
731	**WECKER**	Dorian	M	Ouest	SOLLIES PONT
732	**WEISS**	Thomas	M	Est	SAINT RAPHAEL
733	**WINKLER**	Thomas	M	Ouest	TOULON CENTRE
734	**ZEGGARI**	Nordine	M	Ouest	LA SEYNE SUR MER (SUD)
735	**ZENASNI**	Yann	M	Ouest	LA SEYNE SUR MER (SUD)
736	**ZISSIS**	Avgoustos	M	Est	SAINT RAPHAEL
737	**ZULA**	Gregory	M	Gpt Conduite Ops - NexSIS	Sce Salles opérationnelles
738	**ZULA**	Raphael	M	Ouest	LA SEYNE SUR MER (SUD)
739	**ZUNINO**	Geoffroy	M	Centre	BORMES LES MIMOSAS

Envoyé en préfecture le 15/10/2026
Reçu en préfecture le 15/10/2026
Publié le 16/10/2026
ID : 083-288300403-20261015-5353-AR

REPUBLIQUE FRANCAISE

Service Départemental d'Incendie et de Secours du Var

Groupement Administration générale et Affaires juridiques

Numéro : 5353

Arrêté portant institution d'un bureau de centralisation du vote électronique pour les élections des représentants au Comité Social Territorial (CST), aux Commissions administratives Paritaires (CAP) de catégories A-B-C et à la Commission Consultative Paritaire (CCP)

LA PRESIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU SDIS DU VAR

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) ;

VU le Code Electoral,

VU le Code Général de la Fonction Publique et notamment la Partie législative Titre VI du livre II / Partie réglementaire Titre I du livre II, et R.211-503 et suivants ;

VU le décret n°89-229 du 17 avril 1989 relatif aux commissions administratives paritaires des collectivités territoriales et de leurs établissements publics (articles 43 à 46) ;

VU le décret n° 2025-1430 du 30 décembre 2025 harmonisant et simplifiant les dispositions applicables aux élections professionnelles et aux instances de dialogue social dans la fonction publique ;

VU la note d'information de la DGCL sur l'organisation des élections professionnelles du 28 avril 2026 ;

VU l'arrêté du 2 juillet 2025 fixant la date des prochaines élections professionnelles dans la fonction publique,

VU la délibération n°26_23 du Conseil d'Administration du SDIS du Var en date du 4 mars 2026 portant modalités d'organisation du vote électronique pour les élections professionnelles 2026 des représentants du personnel au sein du Comité Social Territorial (CST), des Commissions Administratives Paritaires (CAP) et de la Commission Consultative Paritaire (CCP).

VU les arrêtés n° 4552, 4553, 4554 portant modalités d'organisation du vote électronique pour les élections des représentants des personnels administratifs et techniques spécialisés et des sapeurs-pompiers professionnels aux Commissions Consultatives Paritaires (CAP) des catégories A-B-C, à la Commission Consultative Paritaire (CCP), au Comité Social Territorial ;

VU les courriels des organisations syndicales portant désignation de leurs délégués de liste,

Sur proposition de Monsieur le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours du Var,

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir, devant le Tribunal Administratif de Toulon dans un délai de deux mois, à compter de sa publication. Le Tribunal Administratif peut être saisi par voie postale à l'adresse 5 Racine 83000 Toulon ou au moyen de l'application informatique télérecours citoyen accessible par le biais du site www.telerecours.fr.

Envoyé en préfecture le 15/10/2026
Reçu en préfecture le 15/10/2026
Publié le
ID : 083-288300403-20261015-5353-AR

ARRETE

Article 1 : Les élections professionnelles ont lieu par vote électronique dans les conditions prévues par les textes en vigueur. La période de vote est fixée **du jeudi 3 décembre 2026 à 9h00 au jeudi 10 décembre 2026 à 11h00** sur le site de vote électronique dédié à cet effet.

Article 2 : Le bureau de centralisation du vote électronique est composé comme suit :

- Un Président désigné par l'autorité organisatrice du scrutin (élu du CASDIS) : Monsieur Jean-Pierre VERAN
- Un Secrétaire désigné par l'autorité organisatrice, il supplée le Président en cas d'empêchement : Lcl Loïc LAMBERT / Secrétaire Suppléant : Colonel Stéphane FARCY
- Un délégué de chaque liste, désigné par les organisations syndicales ainsi qu'un délégué suppléant :

➢ Pour AVENIR SECOURS :
Titulaire : Commandant Ollivier LAMARQUE
Suppléant : Commandant Samuel JACQUET
➢ Pour SA SPP-PATS 83 :
Titulaire : Adjudant-chef Guillaume CIVRAY
Suppléant : Adjudant-chef François DE LA OSA

Article 3 : Le Bureau de centralisation du vote électronique centralise les opérations liées au vote électronique pour tous les scrutins simultanés du SDIS du Var (CAP PATS/ SPP des catégories A-B-C, CCP, CST). Il ne se substitue pas aux Bureaux de vote électroniques. Les membres du Bureau de centralisation du vote électronique sont chargés, parallèlement aux membres des bureaux de vote électronique de contrôler la régularité du scrutin, de s'assurer du respect des principes fondamentaux qui commandent les élections, d'assurer une surveillance effective du processus électoral et en particulier de l'ensemble des opérations de préparation du scrutin, des opérations de vote, de l'émargement des électeurs et des opérations de dépouillement des suffrages exprimés. Le Bureau de centralisation du vote électronique est chargé en lieu et place des Bureaux de vote électroniques, du déroulement du scrutin en tant que tel comprenant : le test avant l'ouverture du scrutin, l'ouverture du scrutin, la clôture du scrutin et le dépouillement du scrutin. Le Bureau de centralisation du vote électronique est également compétent pour superviser les opérations d'approbation et de publication en ligne des résultats par les bureaux de vote électronique, en s'assurant de la signature du procès-verbal de résultat du scrutin par chaque bureau de vote électronique.

Article 4 : Le jeudi 10 décembre 2026 à partir de 11 heures 30 minutes, le système de vote est automatiquement figé. Le Bureau de centralisation du vote électronique ainsi constitué intègrera les clés électroniques afin de déverrouiller les urnes électroniques et de procéder au dépouillement automatisé en séance publique.

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir, devant le Tribunal Administratif de Toulon dans un délai de deux mois, à compter de sa publication. Le Tribunal Administratif peut être saisi par voie postale à l'adresse 5 Racine 83000 Toulon ou au moyen de l'application informatique télérecours citoyen accessible par le biais du site www.telerecours.fr.

Envoyé en préfecture le 15/10/2026
Reçu en préfecture le 15/10/2026
Publié le
ID : 083-288300403-20261015-5353-AR

Article 5 : Si le Bureau de centralisation du vote électronique orchestre les opérations de dépouillement, c'est bien chaque Bureau de vote électronique qui établit pour le scrutin qui le concerne le procès-verbal de résultat. En revanche, il établira le procès-verbal des opérations électorales contenant les observations des membres des bureaux de vote électroniques, les évènements survenus pendant le scrutin et les interventions effectuées sur le système de vote électronique. Les résultats seront proclamés, affichés et publiés. Ils peuvent être contestés devant le tribunal administratif, dans les cinq jours francs à compter de leur proclamation, soit au plus tard le mercredi 16 décembre 2026.

Article 6 : Le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours du Var est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera transmis au Préfet du Département, affiché dans les locaux du Service Départemental d'Incendie et de Secours du Var et publié sur son site internet, sous un onglet spécifique « Elections 2026 », ainsi que sous l'onglet général « Recueil des actes administratifs ».

Le Muy, le 14 OCT. 2026

La Présidente du Conseil d'Administration
du SDIS du Var

SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DU VAR

Madame Françoise LEGRAIEN

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir, devant le Tribunal Administratif de Toulon dans un délai de deux mois, à compter de sa publication. Le Tribunal Administratif peut être saisi par voie postale à l'adresse 5 Racine 83000 Toulon ou au moyen de l'application informatique télérecours citoyen accessible par le biais du site www.telerecours.fr.

Envoyé en préfecture le 15/10/2026
Reçu en préfecture le 15/10/2026
Publié le 16/10/2026
ID : 083-288300403-20261015-5354-AR

REPUBLIQUE FRANCAISE

Service Départemental d'Incendie et de Secours du Var

Groupement Administration générale et Affaires juridiques

Numéro : 5354

Arrêté portant institution d'un bureau de vote électronique pour l'élection des représentants au Comité Social Territorial

LA PRESIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU SDIS DU VAR

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code Electoral,

VU le Code Général de la Fonction Publique et notamment la Partie législative Titre VI du livre II / Partie réglementaire Titre I du livre II, et R.211-503 et suivants ;

VU le décret n° 2025-1430 du 30 décembre 2025 harmonisant et simplifiant les dispositions applicables aux élections professionnelles et aux instances de dialogue social dans la fonction publique ;

VU la note d'information de la DGCL sur l'organisation des élections professionnelles du 28 avril 2026 ;

VU l'arrêté du 2 juillet 2025 fixant la date des prochaines élections professionnelles dans la fonction publique ;

VU la délibération n°26_23 du Conseil d'Administration du SDIS du Var en date du 4 mars 2026 portant modalités d'organisation du vote électronique pour les élections professionnelles 2026 des représentants du personnel au sein du Comité Social Territorial (CST), des Commissions Administratives Paritaires (CAP) et de la Commission Consultative Paritaire (CCP) ;

VU la délibération n° 26_24 du 4 mars 2026 portant composition du Comité Social Territorial (CST) et de la formation spécialisée en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail (F3SCT) au sein du Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) du Var ;

VU l'arrêté n° 4554 portant modalités d'organisation du vote électronique pour l'élection des représentants des personnels au Comité Social Territorial ;

VU les courriels des organisations syndicales portant désignation de leurs délégués de liste ;

Sur proposition de Monsieur le Directeur départemental des Services d'Incendie et de Secours du Var,

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir, devant le Tribunal Administratif de Toulon dans un délai de deux mois, à compter de sa publication. Le Tribunal Administratif peut être saisi par voie postale à l'adresse 5, Rue Racine - 83000 Toulon ou au moyen de l'application informatique télérecours citoyen accessible par le biais du site www.telerecours.fr.

Envoyé en préfecture le 15/10/2026
Reçu en préfecture le 15/10/2026
Publié le
ID : 083-288300403-20261015-5354-AR

ARRETE

Article 1 : Les élections professionnelles ont lieu par vote électronique dans les conditions prévues par les textes en vigueur. La période de vote est fixée **du jeudi 3 décembre 2026 à 9h00 au jeudi 10 décembre 2026 à 11h00** sur le site de vote électronique dédié à cet effet.

Article 2 : Le bureau de vote électronique des sapeurs-pompiers professionnels de catégorie B est composé comme suit :

- Un Président désigné par l'autorité organisatrice du scrutin: Madame Ludivine GUIAVARC'H
- Un Secrétaire désigné par l'autorité organisatrice, il supplée le Président en cas d'empêchement : Madame Marina SCHNEIDER / Secrétaire suppléant : Madame Virginie LLENSA
- Un délégué de chaque liste, désigné par les organisations syndicales ainsi qu'un délégué suppléant :

➢ Pour AVENIR SECOURS :
Titulaire : Commandant Ollivier LAMARQUE
Suppléant : Commandant Samuel JACQUET
➢ Pour SA SPP-PATS 83 :
Titulaire : Adjudant-chef Guillaume CIVRAY
Suppléant : Adjudant-chef François DE LA OSA

Article 3 : Un bureau de vote électronique est ouvert pour chaque scrutin. Les membres des bureaux de vote électronique sont chargés du contrôle de la régularité du scrutin. Ils assurent le respect des principes fondamentaux régissant les élections. Ils assurent une surveillance effective du processus électoral et en particulier de l'ensemble des opérations de préparation du scrutin, des opérations de vote, de l'émargement des électeurs ayant voté et des opérations de dépouillement des suffrages exprimés. Pendant toute la durée du scrutin, ils doivent être en mesure d'effectuer des contrôles de l'intégrité du système. Ils peuvent consulter le compteur de votes et la liste des émargements des électeurs. Le bureau de vote électronique est également chargé du déroulement du scrutin en tant que tel comprenant le test avant l'ouverture du scrutin, l'ouverture du scrutin, la clôture du scrutin et le dépouillement du scrutin.

Article 5 : Le jeudi 10 décembre 2026 à partir de 11 heures 30 minutes, le système de vote est automatiquement figé. Le bureau de vote électronique ainsi constitué intègrera les clés électroniques afin de déverrouiller les urnes électroniques et de procéder au dépouillement automatisé.

Le secrétaire du bureau de vote électronique établira un procès-verbal, contresigné par le président et les délégués du bureau, contenant les constations faites au cours des opérations de vote ainsi que l'édition sécurisée du décompte des voix et l'attribution des sièges.

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir, devant le Tribunal Administratif de Toulon dans un délai de deux mois, à compter de sa publication. Le Tribunal Administratif peut être saisi par voie postale à l'adresse 5, Rue Racine - 83000 Toulon ou au moyen de l'application informatique télérecours citoyen accessible par le biais du site www.telerecours.fr.

Envoyé en préfecture le 15/10/2026
Reçu en préfecture le 15/10/2026
Publié le
ID : 083-288300403-20261015-5354-AR

Article 6 : Les résultats seront proclamés, affichés et publiés. Ils peuvent être contestés devant le tribunal administratif, dans les cinq jours francs à compter de leur proclamation, soit au plus tard le mercredi 16 décembre 2026.

Article 7 : Le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours du Var est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera transmis au Préfet du Département, affiché dans les locaux du Service Départemental d'Incendie et de Secours du Var et publié sur son site internet, sous un onglet spécifique « Elections 2026 », ainsi que sous l'onglet général « Recueil des actes administratifs ».

Le Muy, le 14 OCT. 2026

La Présidente du Conseil d'Administration
du SDIS du Var

SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DU VAR

Madame Françoise LEGRAIEN

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir, devant le Tribunal Administratif de Toulon dans un délai de deux mois, à compter de sa publication. Le Tribunal Administratif peut être saisi par voie postale à l'adresse 5, Rue Racine - 83000 Toulon ou au moyen de l'application informatique télérecours citoyen accessible par le biais du site www.telerecours.fr.

Envoyé en préfecture le 15/10/2026
Reçu en préfecture le 15/10/2026
Publié le 16/10/2026
ID : 083-288300403-20261015-5355-AR

REPUBLIQUE FRANCAISE

Service Départemental d'Incendie et de Secours du Var

Groupement Administration générale et Affaires juridiques

Numéro : 5355

Arrêté portant institution d'un bureau de vote électronique pour l'élection des représentants personnels administratifs et techniques spécialisés à la Commission Administrative Paritaire de catégorie A

LA PRESIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU SDIS DU VAR

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code Electoral,

VU le Code Général de la Fonction Publique et notamment la Partie législative Titre VI du livre II / Partie réglementaire Titre I du livre II, et R.211-503 et suivants ;

VU le décret n° 2025-1430 du 30 décembre 2025 harmonisant et simplifiant les dispositions applicables aux élections professionnelles et aux instances de dialogue social dans la fonction publique ;

VU la note d'information de la DGCL sur l'organisation des élections professionnelles du 28 avril 2026 ;

VU l'arrêté du 2 juillet 2025 fixant la date des prochaines élections professionnelles dans la fonction publique ;

VU la délibération n°26_23 du Conseil d'Administration du SDIS du Var en date du 4 mars 2026 portant modalités d'organisation du vote électronique pour les élections professionnelles 2026 des représentants du personnel au sein du Comité Social Territorial (CST), des Commissions Administratives Paritaires (CAP) et de la Commission Consultative Paritaire (CCP) ;

VU l'arrêté n° 4552 portant modalités d'organisation du vote électronique pour l'élection des représentants des personnels administratifs et techniques spécialisés et des sapeurs-pompiers professionnels aux Commissions Consultatives Paritaires (CAP) des catégories A-B-C,

VU les courriels des organisations syndicales portant désignation de leurs délégués de liste ;

Sur proposition de Monsieur le Directeur départemental des Services d'Incendie et de Secours du Var,

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir, devant le Tribunal Administratif de Toulon dans un délai de deux mois, à compter de sa publication. Le Tribunal Administratif peut être saisi par voie postale à l'adresse 5, Rue Racine - 83000 Toulon ou au moyen de l'application informatique télérecours citoyen accessible par le biais du site www.telerecours.fr.

Envoyé en préfecture le 15/10/2026
Reçu en préfecture le 15/10/2026
Publié le
ID : 083-288300403-20261015-5355-AR

ARRETE

Article 1 : Les élections professionnelles ont lieu par vote électronique dans les conditions prévues par les textes en vigueur. La période de vote est fixée **du jeudi 3 décembre 2026 à 9h00 au jeudi 10 décembre 2026 à 11h00** sur le site de vote électronique dédié à cet effet.

Article 2 : Le bureau de vote électronique des personnels administratifs et techniques spécialisés de catégorie A est composé comme suit :

- Un Président désigné par l'autorité organisatrice du scrutin : Cdt Peter JONES
- Un Secrétaire désigné par l'autorité organisatrice, il supplée le Président en cas d'empêchement : Madame Emilie GUICHARD / Secrétaire suppléant : Madame Nathalie KOZUL
- Un délégué de chaque liste, désigné par les organisations syndicales ainsi qu'un délégué suppléant :

➢ Pour AVENIR SECOURS :
Titulaire : Commandant Ollivier LAMARQUE
Suppléant : Commandant Samuel JACQUET
➢ Pour SA SPP-PATS 83 :
Titulaire : Adjudant-chef Guillaume CIVRAY
Suppléant : Adjudant-chef François DE LA OSA

Article 3 : Un bureau de vote électronique est ouvert pour chaque scrutin. Les membres des bureaux de vote électronique sont chargés du contrôle de la régularité du scrutin. Ils assurent le respect des principes fondamentaux régissant les élections. Ils assurent une surveillance effective du processus électoral et en particulier de l'ensemble des opérations de préparation du scrutin, des opérations de vote, de l'émargement des électeurs ayant voté et des opérations de dépouillement des suffrages exprimés. Pendant toute la durée du scrutin, ils doivent être en mesure d'effectuer des contrôles de l'intégrité du système. Ils peuvent consulter le compteur de votes et la liste des émargements des électeurs. Le bureau de vote électronique est également chargé du déroulement du scrutin en tant que tel comprenant le test avant l'ouverture du scrutin, l'ouverture du scrutin, la clôture du scrutin et le dépouillement du scrutin.

Article 5 : Le jeudi 10 décembre 2026 à partir de 11 heures 30 minutes, le système de vote est automatiquement figé. Le bureau de vote électronique ainsi constitué intègrera les clés électroniques afin de déverrouiller les urnes électroniques et de procéder au dépouillement automatisé.

Le secrétaire du bureau de vote électronique établira un procès-verbal, contresigné par le président et les délégués du bureau, contenant les constations faites au cours des opérations de vote ainsi que l'édition sécurisée du décompte des voix et l'attribution des sièges.

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir, devant le Tribunal Administratif de Toulon dans un délai de deux mois, à compter de sa publication. Le Tribunal Administratif peut être saisi par voie postale à l'adresse 5, Rue Racine - 83000 Toulon ou au moyen de l'application informatique télérecours citoyen accessible par le biais du site www.telerecours.fr.

Envoyé en préfecture le 15/10/2026
Reçu en préfecture le 15/10/2026
Publié le
ID : 083-288300403-20261015-5355-AR

Article 6 : Les résultats seront proclamés, affichés et publiés. Ils peuvent être contestés devant le tribunal administratif, dans les cinq jours francs à compter de leur proclamation, soit au plus tard le mercredi 16 décembre 2026.

Article 7 : Le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours du Var est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera transmis au Préfet du Département, affiché dans les locaux du Service Départemental d'Incendie et de Secours du Var et publié sur son site internet, sous un onglet spécifique « Elections 2026 », ainsi que sous l'onglet général « Recueil des actes administratifs ».

Le Muy, le 14 OCT. 2026

La Présidente du Conseil d'Administration
du SDIS du Var

SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS VAR

Madame Françoise LEGRAIEN

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir, devant le Tribunal Administratif de Toulon dans un délai de deux mois, à compter de sa publication. Le Tribunal Administratif peut être saisi par voie postale à l'adresse 5, Rue Racine - 83000 Toulon ou au moyen de l'application informatique télérecours citoyen accessible par le biais du site www.telerecours.fr.

Envoyé en préfecture le 15/10/2026
Reçu en préfecture le 15/10/2026
Publié le 16/10/2026
ID : 083-288300403-20261015-5356-AR

REPUBLIQUE FRANCAISE

Service Départemental d'Incendie et de Secours du Var

Groupement Administration générale et Affaires juridiques

Numéro : 5356

Arrêté portant institution d'un bureau de vote électronique pour l'élection des représentants personnels administratifs et techniques spécialisés à la Commission Administrative Paritaire de catégorie B

LA PRESIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU SDIS DU VAR

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code Electoral,

VU le Code Général de la Fonction Publique et notamment la Partie législative Titre VI du livre II / Partie réglementaire Titre I du livre II, et R.211-503 et suivants ;

VU le décret n° 2025-1430 du 30 décembre 2025 harmonisant et simplifiant les dispositions applicables aux élections professionnelles et aux instances de dialogue social dans la fonction publique ;

VU la note d'information de la DGCL sur l'organisation des élections professionnelles du 28 avril 2026 ;

VU l'arrêté du 2 juillet 2025 fixant la date des prochaines élections professionnelles dans la fonction publique ;

VU la délibération n°26_23 du Conseil d'Administration du SDIS du Var en date du 4 mars 2026 portant modalités d'organisation du vote électronique pour les élections professionnelles 2026 des représentants du personnel au sein du Comité Social Territorial (CST), des Commissions Administratives Paritaires (CAP) et de la Commission Consultative Paritaire (CCP) ;

VU l'arrêté n° 4552 portant modalités d'organisation du vote électronique pour l'élection des représentants des personnels administratifs et techniques spécialisés et des sapeurs-pompiers professionnels aux Commissions Consultatives Paritaires (CAP) des catégories A-B-C,

VU les courriels des organisations syndicales portant désignation de leurs délégués de liste ;

Sur proposition de Monsieur le Directeur départemental des Services d'Incendie et de Secours du Var,

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir, devant le Tribunal Administratif de Toulon dans un délai de deux mois, à compter de sa publication. Le Tribunal Administratif peut être saisi par voie postale à l'adresse 5, Rue Racine - 83000 Toulon ou au moyen de l'application informatique télérecours citoyen accessible par le biais du site www.telerecours.fr.

Envoyé en préfecture le 15/10/2026
Reçu en préfecture le 15/10/2026
Publié le
ID : 083-288300403-20261015-5356-AR

ARRETE

Article 1 : Les élections professionnelles ont lieu par vote électronique dans les conditions prévues par les textes en vigueur. La période de vote est fixée **du jeudi 3 décembre 2026 à 9h00 au jeudi 10 décembre 2026 à 11h00** sur le site de vote électronique dédié à cet effet.

Article 2 : Le bureau de vote électronique des personnels administratifs et techniques spécialisés de catégorie B est composé comme suit :

- Un Président désigné par l'autorité organisatrice du scrutin: Madame Ameline MIFSUD-BERTELLE
- Un Secrétaire désigné par l'autorité organisatrice, il supplée le Président en cas d'empêchement : Madame Sophie MARTIN / Secrétaire suppléant : Madame Magali COUDERT
- Un délégué de chaque liste, désigné par les organisations syndicales ainsi qu'un délégué suppléant :

➢ Pour AVENIR SECOURS :
Titulaire : Commandant Ollivier LAMARQUE
Suppléant : Commandant Samuel JACQUET
➢ Pour SA SPP-PATS 83 :
Titulaire : Adjudant-chef Guillaume CIVRAY
Suppléant : Adjudant-chef François DE LA OSA

Article 3 : Un bureau de vote électronique est ouvert pour chaque scrutin. Les membres des bureaux de vote électronique sont chargés du contrôle de la régularité du scrutin. Ils assurent le respect des principes fondamentaux régissant les élections. Ils assurent une surveillance effective du processus électoral et en particulier de l'ensemble des opérations de préparation du scrutin, des opérations de vote, de l'émargement des électeurs ayant voté et des opérations de dépouillement des suffrages exprimés. Pendant toute la durée du scrutin, ils doivent être en mesure d'effectuer des contrôles de l'intégrité du système. Ils peuvent consulter le compteur de votes et la liste des émargements des électeurs. Le bureau de vote électronique est également chargé du déroulement du scrutin en tant que tel comprenant le test avant l'ouverture du scrutin, l'ouverture du scrutin, la clôture du scrutin et le dépouillement du scrutin.

Article 5 : Le jeudi 10 décembre 2026 à partir de 11 heures 30 minutes, le système de vote est automatiquement figé. Le bureau de vote électronique ainsi constitué intègrera les clés électroniques afin de déverrouiller les urnes électroniques et de procéder au dépouillement automatisé.

Le secrétaire du bureau de vote électronique établira un procès-verbal, contresigné par le président et les délégués du bureau, contenant les constations faites au cours des opérations de vote ainsi que l'édition sécurisée du décompte des voix et l'attribution des sièges.

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir, devant le Tribunal Administratif de Toulon dans un délai de deux mois, à compter de sa publication. Le Tribunal Administratif peut être saisi par voie postale à l'adresse 5, Rue Racine - 83000 Toulon ou au moyen de l'application informatique télérecours citoyen accessible par le biais du site www.telerecours.fr.

Envoyé en préfecture le 15/10/2026
Reçu en préfecture le 15/10/2026
Publié le
ID : 083-288300403-20261015-5356-AR

Article 6 : Les résultats seront proclamés, affichés et publiés. Ils peuvent être contestés devant le tribunal administratif, dans les cinq jours francs à compter de leur proclamation, soit au plus tard le mercredi 16 décembre 2026.

Article 7 : Le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours du Var est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera transmis au Préfet du Département, affiché dans les locaux du Service Départemental d'Incendie et de Secours du Var et publié sur son site internet, sous un onglet spécifique « Elections 2026 », ainsi que sous l'onglet général « Recueil des actes administratifs ».

Le Muy, le 14 OCT. 2026

La Présidente du Conseil d'Administration
du SDIS du Var

Madame Françoise LEGRAIEN

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir, devant le Tribunal Administratif de Toulon dans un délai de deux mois, à compter de sa publication. Le Tribunal Administratif peut être saisi par voie postale à l'adresse 5, Rue Racine - 83000 Toulon ou au moyen de l'application informatique télérecours citoyen accessible par le biais du site www.telerecours.fr.

Envoyé en préfecture le 15/10/2026
Reçu en préfecture le 15/10/2026
Publié le 16/10/2026
ID : 083-288300403-20261015-5357-AR

REPUBLIQUE FRANCAISE

Service Départemental d'Incendie et de Secours du Var

Groupement Administration générale et Affaires juridiques

Numéro : 5357

Arrêté portant institution d'un bureau de vote électronique pour l'élection des représentants personnels administratifs et techniques spécialisés à la Commission Administrative Paritaire de catégorie C

LA PRESIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU SDIS DU VAR

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code Electoral,

VU le Code Général de la Fonction Publique et notamment la Partie législative Titre VI du livre II / Partie réglementaire Titre I du livre II, et R.211-503 et suivants ;

VU le décret n° 2025-1430 du 30 décembre 2025 harmonisant et simplifiant les dispositions applicables aux élections professionnelles et aux instances de dialogue social dans la fonction publique ;

VU la note d'information de la DGCL sur l'organisation des élections professionnelles du 28 avril 2026 ;

VU l'arrêté du 2 juillet 2025 fixant la date des prochaines élections professionnelles dans la fonction publique ;

VU la délibération n°26_23 du Conseil d'Administration du SDIS du Var en date du 4 mars 2026 portant modalités d'organisation du vote électronique pour les élections professionnelles 2026 des représentants du personnel au sein du Comité Social Territorial (CST), des Commissions Administratives Paritaires (CAP) et de la Commission Consultative Paritaire (CCP) ;

VU l'arrêté n° 4552 portant modalités d'organisation du vote électronique pour l'élection des représentants des personnels administratifs et techniques spécialisés et des sapeurs-pompiers professionnels aux Commissions Consultatives Paritaires (CAP) des catégories A-B-C,

VU les courriels des organisations syndicales portant désignation de leurs délégués de liste ;

Sur proposition de Monsieur le Directeur départemental des Services d'Incendie et de Secours du Var,

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir, devant le Tribunal Administratif de Toulon dans un délai de deux mois, à compter de sa publication. Le Tribunal Administratif peut être saisi par voie postale à l'adresse 5, Rue Racine - 83000 Toulon ou au moyen de l'application informatique télérecours citoyen accessible par le biais du site www.telerecours.fr.

Envoyé en préfecture le 15/10/2026
Reçu en préfecture le 15/10/2026
Publié le
ID : 083-288300403-20261015-5357-AR

ARRETE

Article 1 : Les élections professionnelles ont lieu par vote électronique dans les conditions prévues par les textes en vigueur. La période de vote est fixée **du jeudi 3 décembre 2026 à 9h00 au jeudi 10 décembre 2026 à 11h00** sur le site de vote électronique dédié à cet effet.

Article 2 : Le bureau de vote électronique des personnels administratifs et techniques spécialisés de catégorie C est composé comme suit :

- Un Président désigné par l'autorité organisatrice du scrutin : Monsieur Grégory AUMAITRE
- Un Secrétaire désigné par l'autorité organisatrice, il supplée le Président en cas d'empêchement : Madame Ambre GARNON / Secrétaire suppléant : Madame Anaïs DOUTRELUIGNE
- Un délégué de chaque liste, désigné par les organisations syndicales ainsi qu'un délégué suppléant :

➢ Pour AVENIR SECOURS :
Titulaire : Commandant Ollivier LAMARQUE
Suppléant : Commandant Samuel JACQUET
➢ Pour SA SPP-PATS 83 :
Titulaire : Adjudant-chef Guillaume CIVRAY
Suppléant : Adjudant-chef François DE LA OSA

Article 3 : Un bureau de vote électronique est ouvert pour chaque scrutin. Les membres des bureaux de vote électronique sont chargés du contrôle de la régularité du scrutin. Ils assurent le respect des principes fondamentaux régissant les élections. Ils assurent une surveillance effective du processus électoral et en particulier de l'ensemble des opérations de préparation du scrutin, des opérations de vote, de l'émargement des électeurs ayant voté et des opérations de dépouillement des suffrages exprimés. Pendant toute la durée du scrutin, ils doivent être en mesure d'effectuer des contrôles de l'intégrité du système. Ils peuvent consulter le compteur de votes et la liste des émargements des électeurs. Le bureau de vote électronique est également chargé du déroulement du scrutin en tant que tel comprenant le test avant l'ouverture du scrutin, l'ouverture du scrutin, la clôture du scrutin et le dépouillement du scrutin.

Article 5 : Le jeudi 10 décembre 2026 à partir de 11 heures 30 minutes, le système de vote est automatiquement figé. Le bureau de vote électronique ainsi constitué intègrera les clés électroniques afin de déverrouiller les urnes électroniques et de procéder au dépouillement automatisé.

Le secrétaire du bureau de vote électronique établira un procès-verbal, contresigné par le président et les délégués du bureau, contenant les constations faites au cours des opérations de vote ainsi que l'édition sécurisée du décompte des voix et l'attribution des sièges.

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir, devant le Tribunal Administratif de Toulon dans un délai de deux mois, à compter de sa publication. Le Tribunal Administratif peut être saisi par voie postale à l'adresse 5, Rue Racine - 83000 Toulon ou au moyen de l'application informatique télérecours citoyen accessible par le biais du site www.telerecours.fr.

Envoyé en préfecture le 15/10/2026
Reçu en préfecture le 15/10/2026
Publié le
ID : 083-288300403-20261015-5357-AR

Article 6 : Les résultats seront proclamés, affichés et publiés. Ils peuvent être contestés devant le tribunal administratif, dans les cinq jours francs à compter de leur proclamation, soit au plus tard le mercredi 16 décembre 2026.

Article 7 : Le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours du Var est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera transmis au Préfet du Département, affiché dans les locaux du Service Départemental d'Incendie et de Secours du Var et publié sur son site internet, sous un onglet spécifique « Elections 2026 », ainsi que sous l'onglet général « Recueil des actes administratifs ».

Le Muy, le 14 OCT. 2026

La Présidente du Conseil d'Administration
du SDIS du Var

SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DU VAR

Madame Françoise LEGRAIEN

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir, devant le Tribunal Administratif de Toulon dans un délai de deux mois, à compter de sa publication. Le Tribunal Administratif peut être saisi par voie postale à l'adresse 5, Rue Racine - 83000 Toulon ou au moyen de l'application informatique télérecours citoyen accessible par le biais du site www.telerecours.fr.

Envoyé en préfecture le 15/10/2026
Reçu en préfecture le 15/10/2026
Publié le 16/10/2026
ID : 083-288300403-20261015-5358-AR

REPUBLIQUE FRANCAISE

Service Départemental d'Incendie et de Secours du Var

Groupement Administration générale et Affaires juridiques

Numéro : 5358

Arrêté portant institution d'un bureau de vote électronique pour l'élection des représentants sapeurs-pompiers professionnels à la Commission Administrative Paritaire de catégorie A

LA PRESIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU SDIS DU VAR

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code Electoral,

VU le Code Général de la Fonction Publique et notamment la Partie législative Titre VI du livre II / Partie réglementaire Titre I du livre II, et R.211-503 et suivants ;

VU le décret n°89-229 du 17 avril 1989 relatif aux commissions administratives paritaires des collectivités territoriales et de leurs établissements publics (articles 43 à 46) ;

VU le décret n° 2025-1430 du 30 décembre 2025 harmonisant et simplifiant les dispositions applicables aux élections professionnelles et aux instances de dialogue social dans la fonction publique ;

VU la note d'information de la DGCL sur l'organisation des élections professionnelles du 28 avril 2026 ;

VU l'arrêté du 2 juillet 2025 fixant la date des prochaines élections professionnelles dans la fonction publique ;

VU la délibération n°26_23 du Conseil d'Administration du SDIS du Var en date du 4 mars 2026 portant modalités d'organisation du vote électronique pour les élections professionnelles 2026 des représentants du personnel au sein du Comité Social Territorial (CST), des Commissions Administratives Paritaires (CAP) et de la Commission Consultative Paritaire (CCP) ;

VU l'arrêté n° 4552 portant modalités d'organisation du vote électronique pour l'élection des représentants des personnels administratifs et techniques spécialisés et des sapeurs-pompiers professionnels aux Commissions Consultatives Paritaires (CAP) des catégories A-B-C,

VU les courriels des organisations syndicales portant désignation de leurs délégués de liste ;

Sur proposition de Monsieur le Directeur départemental des Services d'Incendie et de Secours du Var,

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir, devant le Tribunal Administratif de Toulon dans un délai de deux mois, à compter de sa publication. Le Tribunal Administratif peut être saisi par voie postale à l'adresse 5, Rue Racine - 83000 Toulon ou au moyen de l'application informatique télérecours citoyen accessible par le biais du site www.telerecours.fr.

Envoyé en préfecture le 15/10/2026
Reçu en préfecture le 15/10/2026
Publié le
ID : 083-288300403-20261015-5358-AR

ARRETE

Article 1 : Les élections professionnelles ont lieu par vote électronique dans les conditions prévues par les textes en vigueur. La période de vote est fixée **du jeudi 3 décembre 2026 à 9h00 au jeudi 10 décembre 2026 à 11h00** sur le site de vote électronique dédié à cet effet.

Article 2 : Le bureau de vote électronique des sapeurs-pompiers professionnels de catégorie A est composé comme suit :

- Un Président désigné par l'autorité organisatrice du scrutin: Monsieur Stéphane PLOUARD
- Un Secrétaire désigné par l'autorité organisatrice, il supplée le Président en cas d'empêchement : Madame Amandine TROIN / Secrétaire suppléant : Madame Marion GRARE
- Un délégué de chaque liste, désigné par les organisations syndicales ainsi qu'un délégué suppléant :

➢ Pour AVENIR SECOURS :
Titulaire : Commandant Ollivier LAMARQUE
Suppléant : Commandant Samuel JACQUET
➢ Pour SA SPP-PATS 83 :
Titulaire : Adjudant-chef Guillaume CIVRAY
Suppléant : Adjudant-chef François DE LA OSA

Article 3 : Un bureau de vote électronique est ouvert pour chaque scrutin. Les membres des bureaux de vote électronique sont chargés du contrôle de la régularité du scrutin. Ils assurent le respect des principes fondamentaux régissant les élections. Ils assurent une surveillance effective du processus électoral et en particulier de l'ensemble des opérations de préparation du scrutin, des opérations de vote, de l'émargement des électeurs ayant voté et des opérations de dépouillement des suffrages exprimés. Pendant toute la durée du scrutin, ils doivent être en mesure d'effectuer des contrôles de l'intégrité du système. Ils peuvent consulter le compteur de votes et la liste des émargements des électeurs. Le bureau de vote électronique est également chargé du déroulement du scrutin en tant que tel comprenant le test avant l'ouverture du scrutin, l'ouverture du scrutin, la clôture du scrutin et le dépouillement du scrutin.

Article 5 : Le jeudi 10 décembre 2026 à partir de 11 heures 30 minutes, le système de vote est automatiquement figé. Le bureau de vote électronique ainsi constitué intègrera les clés électroniques afin de déverrouiller les urnes électroniques et de procéder au dépouillement automatisé.

Le secrétaire du bureau de vote électronique établira un procès-verbal, contresigné par le président et les délégués du bureau, contenant les constations faites au cours des opérations de vote ainsi que l'édition sécurisée du décompte des voix et l'attribution des sièges.

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir, devant le Tribunal Administratif de Toulon dans un délai de deux mois, à compter de sa publication. Le Tribunal Administratif peut être saisi par voie postale à l'adresse 5, Rue Racine - 83000 Toulon ou au moyen de l'application informatique télérecours citoyen accessible par le biais du site www.telerecours.fr.

Envoyé en préfecture le 15/10/2026
Reçu en préfecture le 15/10/2026
Publié le
ID : 083-288300403-20261015-5358-AR

Article 6 : Les résultats seront proclamés, affichés et publiés. Ils peuvent être contestés devant le tribunal administratif, dans les cinq jours francs à compter de leur proclamation, soit au plus tard le mercredi 16 décembre 2026.

Article 7 : Le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours du Var est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera transmis au Préfet du Département, affiché dans les locaux du Service Départemental d'Incendie et de Secours du Var et publié sur son site internet, sous un onglet spécifique « Elections 2026 », ainsi que sous l'onglet général « Recueil des actes administratifs ».

Le Muy, le 14 OCT. 2026

La Présidente du Conseil d'Administration
du SDIS du Var

Madame Françoise LEGRAIEN

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir, devant le Tribunal Administratif de Toulon dans un délai de deux mois, à compter de sa publication. Le Tribunal Administratif peut être saisi par voie postale à l'adresse 5, Rue Racine - 83000 Toulon ou au moyen de l'application informatique télérecours citoyen accessible par le biais du site www.telerecours.fr.

Envoyé en préfecture le 15/10/2026
Reçu en préfecture le 15/10/2026
Publié le 16/10/2026
ID : 083-288300403-20261015-5359-AR

REPUBLIQUE FRANCAISE

Service Départemental d'Incendie et de Secours du Var

Groupement Administration générale et Affaires juridiques

Numéro : 5359

Arrêté portant institution d'un bureau de vote électronique pour l'élection des représentants sapeurs-pompiers professionnels à la Commission Administrative Paritaire de catégorie B

LA PRESIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU SDIS DU VAR

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code Electoral,

VU le Code Général de la Fonction Publique et notamment la Partie législative Titre VI du livre II / Partie réglementaire Titre I du livre II, et R.211-503 et suivants ;

VU le décret n°89-229 du 17 avril 1989 relatif aux commissions administratives paritaires des collectivités territoriales et de leurs établissements publics (articles 43 à 46) ;

VU le décret n° 2025-1430 du 30 décembre 2025 harmonisant et simplifiant les dispositions applicables aux élections professionnelles et aux instances de dialogue social dans la fonction publique ;

VU la note d'information de la DGCL sur l'organisation des élections professionnelles du 28 avril 2026 ;

VU l'arrêté du 2 juillet 2025 fixant la date des prochaines élections professionnelles dans la fonction publique ;

VU la délibération n°26_23 du Conseil d'Administration du SDIS du Var en date du 4 mars 2026 portant modalités d'organisation du vote électronique pour les élections professionnelles 2026 des représentants du personnel au sein du Comité Social Territorial (CST), des Commissions Administratives Paritaires (CAP) et de la Commission Consultative Paritaire (CCP) ;

VU l'arrêté n° 4552 portant modalités d'organisation du vote électronique pour l'élection des représentants des personnels administratifs et techniques spécialisés et des sapeurs-pompiers professionnels aux Commissions Consultatives Paritaires (CAP) des catégories A-B-C,

VU les courriels des organisations syndicales portant désignation de leurs délégués de liste ;

Sur proposition de Monsieur le Directeur départemental des Services d'Incendie et de Secours du Var,

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir, devant le Tribunal Administratif de Toulon dans un délai de deux mois, à compter de sa publication. Le Tribunal Administratif peut être saisi par voie postale à l'adresse 5, Rue Racine - 83000 Toulon ou au moyen de l'application informatique télérecours citoyen accessible par le biais du site www.telerecours.fr.

Envoyé en préfecture le 15/10/2026
Reçu en préfecture le 15/10/2026
Publié le
ID : 083-288300403-20261015-5359-AR

ARRETE

Article 1 : Les élections professionnelles ont lieu par vote électronique dans les conditions prévues par les textes en vigueur. La période de vote est fixée **du jeudi 3 décembre 2026 à 9h00 au jeudi 10 décembre 2026 à 11h00** sur le site de vote électronique dédié à cet effet.

Article 2 : Le bureau de vote électronique des sapeurs-pompiers professionnels de catégorie B est composé comme suit :

- Un Président désigné par l'autorité organisatrice du scrutin : Monsieur Régis MALLARINO
- Un Secrétaire désigné par l'autorité organisatrice, il supplée le Président en cas d'empêchement : Madame Clémence RAFFAELLI / Secrétaire Suppléant : Monsieur Loïc BARGIBANT
- Un délégué de chaque liste, désigné par les organisations syndicales ainsi qu'un délégué suppléant :

➢ Pour AVENIR SECOURS :
Titulaire : Commandant Ollivier LAMARQUE
Suppléant : Commandant Samuel JACQUET
➢ Pour SA SPP-PATS 83 :
Titulaire : Adjudant-chef Guillaume CIVRAY
Suppléant : Adjudant-chef François DE LA OSA

Article 3 : Un bureau de vote électronique est ouvert pour chaque scrutin. Les membres des bureaux de vote électronique sont chargés du contrôle de la régularité du scrutin. Ils assurent le respect des principes fondamentaux régissant les élections. Ils assurent une surveillance effective du processus électoral et en particulier de l'ensemble des opérations de préparation du scrutin, des opérations de vote, de l'émargement des électeurs ayant voté et des opérations de dépouillement des suffrages exprimés. Pendant toute la durée du scrutin, ils doivent être en mesure d'effectuer des contrôles de l'intégrité du système. Ils peuvent consulter le compteur de votes et la liste des émargements des électeurs. Le bureau de vote électronique est également chargé du déroulement du scrutin en tant que tel comprenant le test avant l'ouverture du scrutin, l'ouverture du scrutin, la clôture du scrutin et le dépouillement du scrutin.

Article 5 : Le jeudi 10 décembre 2026 à partir de 11 heures 30 minutes, le système de vote est automatiquement figé. Le bureau de vote électronique ainsi constitué intègrera les clés électroniques afin de déverrouiller les urnes électroniques et de procéder au dépouillement automatisé.

Le secrétaire du bureau de vote électronique établira un procès-verbal, contresigné par le président et les délégués du bureau, contenant les constations faites au cours des opérations de vote ainsi que l'édition sécurisée du décompte des voix et l'attribution des sièges.

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir, devant le Tribunal Administratif de Toulon dans un délai de deux mois, à compter de sa publication. Le Tribunal Administratif peut être saisi par voie postale à l'adresse 5, Rue Racine - 83000 Toulon ou au moyen de l'application informatique télérecours citoyen accessible par le biais du site www.telerecours.fr.

Envoyé en préfecture le 15/10/2026
Reçu en préfecture le 15/10/2026
Publié le
ID : 083-288300403-20261015-5359-AR

Article 6 : Les résultats seront proclamés, affichés et publiés. Ils peuvent être contestés devant le tribunal administratif, dans les cinq jours francs à compter de leur proclamation, soit au plus tard le mercredi 16 décembre 2026.

Article 7 : Le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours du Var est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera transmis au Préfet du Département, affiché dans les locaux du Service Départemental d'Incendie et de Secours du Var et publié sur son site internet, sous un onglet spécifique « Elections 2026 », ainsi que sous l'onglet général « Recueil des actes administratifs ».

Le Muy, le 14 OCT. 2026

La Présidente du Conseil d'Administration
du SDIS du Var

SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DU VAR

Madame Françoise LEGRAIEN

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir, devant le Tribunal Administratif de Toulon dans un délai de deux mois, à compter de sa publication. Le Tribunal Administratif peut être saisi par voie postale à l'adresse 5, Rue Racine - 83000 Toulon ou au moyen de l'application informatique télérecours citoyen accessible par le biais du site www.telerecours.fr.

Envoyé en préfecture le 15/10/2026
Reçu en préfecture le 15/10/2026
Publié le 16/10/2026
ID : 083-288300403-20261015-5360-AR

REPUBLIQUE FRANCAISE

Service Départemental d'Incendie et de Secours du Var

Groupement Administration générale et Affaires juridiques

Numéro : 5360

Arrêté portant institution d'un bureau de vote électronique pour l'élection des représentants sapeurs-pompiers professionnels à la Commission Administrative Paritaire de catégorie C

LA PRESIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU SDIS DU VAR

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code Electoral,

VU le Code Général de la Fonction Publique et notamment la Partie législative Titre VI du livre II / Partie réglementaire Titre I du livre II, et R.211-503 et suivants ;

VU le décret n°89-229 du 17 avril 1989 relatif aux commissions administratives paritaires des collectivités territoriales et de leurs établissements publics (articles 43 à 46) ;

VU le décret n° 2025-1430 du 30 décembre 2025 harmonisant et simplifiant les dispositions applicables aux élections professionnelles et aux instances de dialogue social dans la fonction publique ;

VU la note d'information de la DGCL sur l'organisation des élections professionnelles du 28 avril 2026 ;

VU l'arrêté du 2 juillet 2025 fixant la date des prochaines élections professionnelles dans la fonction publique ;

VU la délibération n°26_23 du Conseil d'Administration du SDIS du Var en date du 4 mars 2026 portant modalités d'organisation du vote électronique pour les élections professionnelles 2026 des représentants du personnel au sein du Comité Social Territorial (CST), des Commissions Administratives Paritaires (CAP) et de la Commission Consultative Paritaire (CCP) ;

VU l'arrêté n° 4552 portant modalités d'organisation du vote électronique pour l'élection des représentants des personnels administratifs et techniques spécialisés et des sapeurs-pompiers professionnels aux Commissions Consultatives Paritaires (CAP) des catégories A-B-C,

VU les courriels des organisations syndicales portant désignation de leurs délégués de liste ;

Sur proposition de Monsieur le Directeur départemental des Services d'Incendie et de Secours du Var,

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir, devant le Tribunal Administratif de Toulon dans un délai de deux mois, à compter de sa publication. Le Tribunal Administratif peut être saisi par voie postale à l'adresse 5, Rue Racine - 83000 Toulon ou au moyen de l'application informatique télérecours citoyen accessible par le biais du site www.telerecours.fr.

Envoyé en préfecture le 15/10/2026
Reçu en préfecture le 15/10/2026
Publié le
ID : 083-288300403-20261015-5360-AR

ARRETE

Article 1 : Les élections professionnelles ont lieu par vote électronique dans les conditions prévues par les textes en vigueur. La période de vote est fixée **du jeudi 3 décembre 2026 à 9h00 au jeudi 10 décembre 2026 à 11h00** sur le site de vote électronique dédié à cet effet.

Article 2 : Le bureau de vote électronique des sapeurs-pompiers professionnels de catégorie B est composé comme suit :

- Un Président désigné par l'autorité organisatrice du scrutin : Lcl William CRUZ-MOREY
- Un Secrétaire désigné par l'autorité organisatrice, il supplée le Président en cas d'empêchement : Madame Auriane DELHAYE / Secrétaire suppléant : Madame Brigitte MAZZU
- Un délégué de chaque liste, désigné par les organisations syndicales ainsi qu'un délégué suppléant :

➢ Pour AVENIR SECOURS :
Titulaire : Commandant Ollivier LAMARQUE
Suppléant : Commandant Samuel JACQUET
➢ Pour SA SPP-PATS 83 :
Titulaire : Adjudant-chef Guillaume CIVRAY
Suppléant : Adjudant-chef François DE LA OSA

Article 3 : Un bureau de vote électronique est ouvert pour chaque scrutin. Les membres des bureaux de vote électronique sont chargés du contrôle de la régularité du scrutin. Ils assurent le respect des principes fondamentaux régissant les élections. Ils assurent une surveillance effective du processus électoral et en particulier de l'ensemble des opérations de préparation du scrutin, des opérations de vote, de l'émargement des électeurs ayant voté et des opérations de dépouillement des suffrages exprimés. Pendant toute la durée du scrutin, ils doivent être en mesure d'effectuer des contrôles de l'intégrité du système. Ils peuvent consulter le compteur de votes et la liste des émargements des électeurs. Le bureau de vote électronique est également chargé du déroulement du scrutin en tant que tel comprenant le test avant l'ouverture du scrutin, l'ouverture du scrutin, la clôture du scrutin et le dépouillement du scrutin.

Article 5 : Le jeudi 10 décembre 2026 à partir de 11 heures 30 minutes, le système de vote est automatiquement figé. Le bureau de vote électronique ainsi constitué intègrera les clés électroniques afin de déverrouiller les urnes électroniques et de procéder au dépouillement automatisé.

Le secrétaire du bureau de vote électronique établira un procès-verbal, contresigné par le président et les délégués du bureau, contenant les constations faites au cours des opérations de vote ainsi que l'édition sécurisée du décompte des voix et l'attribution des sièges.

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir, devant le Tribunal Administratif de Toulon dans un délai de deux mois, à compter de sa publication. Le Tribunal Administratif peut être saisi par voie postale à l'adresse 5, Rue Racine - 83000 Toulon ou au moyen de l'application informatique télérecours citoyen accessible par le biais du site www.telerecours.fr.

Envoyé en préfecture le 15/10/2026
Reçu en préfecture le 15/10/2026
Publié le
ID : 083-288300403-20261015-5360-AR

Article 6 : Les résultats seront proclamés, affichés et publiés. Ils peuvent être contestés devant le tribunal administratif, dans les cinq jours francs à compter de leur proclamation, soit au plus tard le mercredi 16 décembre 2026.

Article 7 : Le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours du Var est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera transmis au Préfet du Département, affiché dans les locaux du Service Départemental d'Incendie et de Secours du Var et publié sur son site internet, sous un onglet spécifique « Elections 2026 », ainsi que sous l'onglet général « Recueil des actes administratifs ».

Le Muy, le 14 OCT. 2026

La Présidente du Conseil d'Administration
du SDIS du Var

SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DU VAR

Madame Françoise LEGRAIEN

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir, devant le Tribunal Administratif de Toulon dans un délai de deux mois, à compter de sa publication. Le Tribunal Administratif peut être saisi par voie postale à l'adresse 5, Rue Racine - 83000 Toulon ou au moyen de l'application informatique télérecours citoyen accessible par le biais du site www.telerecours.fr.

Envoyé en préfecture le 16/10/2026
Reçu en préfecture le 16/10/2026
Publié le 16/10/2026
ID : 083-288300403-20261016-5390-AR

REPUBLIQUE FRANCAISE

Service Départemental d'Incendie et de Secours du Var

Direction

Numéro : 5390

Arrêté portant carence de candidats à l'élection des représentants du personnel à la Commission Consultative Paritaire du SDIS du Var

LA PRESIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU SDIS DU VAR

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code Electoral,

VU le Code Général de la Fonction Publique et notamment la Partie législative Titre VI du livre II / Partie réglementaire Titre I du livre II, et R.211-503 et suivants et notamment son article R211-389 ;

VU le décret n° 2025-1430 du 30 décembre 2025 harmonisant et simplifiant les dispositions applicables aux élections professionnelles et aux instances de dialogue social dans la fonction publique ;

VU la note d'information de la DGCL sur l'organisation des élections professionnelles du 28 avril 2026 ;

VU l'arrêté du 2 juillet 2025 fixant la date des prochaines élections professionnelles dans la fonction publique ;

VU la délibération n°26_23 du Conseil d'Administration du SDIS du Var en date du 4 mars 2026 portant modalités d'organisation du vote électronique pour les élections professionnelles 2026 des représentants du personnel au sein du Comité Social Territorial (CST), des Commissions Administratives Paritaires (CAP) et de la Commission Consultative Paritaire (CCP) ;

VU l'arrêté n° 4553 portant modalités d'organisation du vote électronique pour l'élection des représentants des personnels à la Commission Consultative Paritaire ;

Considérant qu'aucune liste de candidats à l'élection des représentants des personnels à la Commission Consultative Paritaire du SDIS du Var n'a été déposée avant la date limite de dépôt des listes fixée le 15 octobre 2026 ;

Considérant que les sièges à la CCP ne pourront être pourvus par voie d'élection faute de candidat ;

Sur proposition de Monsieur le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours du Var,

Envoyé en préfecture le 16/10/2026
Reçu en préfecture le 16/10/2026
Publié le
ID : 083-288300403-20261016-5390-AR

ARRETE

Article 1er :

L'absence de liste de candidats à l'élection des représentants des personnels à la Commission Consultative Paritaire (CCP) est constatée.

Article 2 :

Dans le cas où des sièges n'ont pu être pourvus par voie d'élection faute de candidats, l'attribution de ces sièges est faite au tirage au sort parmi les électeurs qui remplissent les conditions d'éligibilité. Tout électeur à la commission consultative paritaire peut y assister. Si un bureau central de vote a été mis en place, ses membres sont convoqués pour assister au tirage au sort. Lorsqu'il est fait application des dispositions de l'article R. 272-27, la liste électorale est mise à jour, au plus tôt un mois et au plus tard huit jours avant le tirage au sort.

Article 3 :

Le tirage au sort se tiendra, à l'issue du dépouillement des scrutins le 10 décembre 2026, au siège de la Direction Départementale d'Incendie et de Secours du Var sise 24 Allée de Vaugrenier 83490 Le Muy. Le tirage au sort sera réalisé par l'autorité territoriale ou son représentant.

Article 4 :

Le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours du Var est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera transmis au Préfet du Département, affiché dans les locaux du Service Départemental d'Incendie et de Secours du Var et publié sur son site internet, sous un onglet spécifique « Elections 2026 », ainsi que sous l'onglet général « Recueil des actes administratifs ».

Article 5 :

Conformément à l'article R421-1 du Code de justice administrative, le Tribunal Administratif de Toulon sis 5 rue Racine – CS 40510, 83041 TOULON CEDEX 9, peut être saisi par voie de recours formé contre la présente décision dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des formalités de publicité (affichage dans les locaux du service départemental d'incendie et de secours du Var et publication sur le site internet du SDIS du Var www.sdis83.fr), par voie postale ou par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr.

LE MUY, le 16 OCT. 2026

La Présidente
du Conseil d'Administration du SDIS

SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DU VAR

Madame Françoise LEGRAIEN